

Rapport financier 2012

Rapport de situation, gouvernance d'entreprise et comptes annuels

A propos du rapport financier

■ Structure du rapport

Le rapport 2012 de La Poste Suisse comprend les documents suivants:

- Rapport de gestion 2012
- Rapport financier 2012 (rapport de situation, gouvernance d'entreprise et comptes annuels)
- Données chiffrées (présentation complète des chiffres clés)
- Index GRI (index des matières conforme aux prescriptions de la Global Reporting Initiative), y compris l'attestation de niveau d'application B+ de la Global Reporting Initiative

■ Présentation des valeurs à l'échelle dans les graphiques

Conformément au principe de l'image fidèle, tous les graphiques sont présentés à l'échelle: CHF 1 milliard = 20 mm.

Pour les valeurs exprimées en pour cent, l'échelle est la suivante:

100% à l'horizontale = 75 mm;

100% à la verticale = 40 mm.

■ Légende des graphiques et des tableaux

■ Exercice sous revue

■ Exercice précédent

■ Effet positif sur le résultat

■ Effet négatif sur le résultat

■ Langues

Le rapport financier est publié en allemand, en anglais, en français et en italien.

Seule la version allemande fait foi.

■ Commande

Tous les documents peuvent être consultés en ligne et téléchargés à l'adresse

www.poste.ch/rapportdegestion.

Le rapport de gestion et le rapport financier sont également disponibles sous forme imprimée.

■ Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations prospectives, fondées sur les estimations et les prévisions courantes de la direction ainsi que sur les informations dont elle dispose actuellement.

Ces déclarations prospectives ne doivent pas être perçues comme une garantie que la situation et les résultats évolueront effectivement comme supputé. L'évolution et les résultats à venir dépendent en effet de nombreux facteurs. Ils sont exposés en particulier à divers risques et impondérables et reposent sur des hypothèses qui peuvent se révéler incorrectes.

Nous transportons personnes, biens, argent et informations

de façon fiable, valorisante et durable.



8,582 milliards

Les **produits d'exploitation** sont en très léger recul par rapport à 2011.



859 millions

Le **bénéfice consolidé** a diminué de 5% par rapport à l'exercice précédent.



2,291 milliards

de **lettres adressées** ont été distribuées en Suisse en 2012.



99,2 milliards

Tel était le **niveau moyen des fonds des clients** de PostFinance en 2012.



111 millions

de **colis** ont été distribués en Suisse par PostLogistics en 2012.



129 millions

de **voyageurs** ont été transportés par CarPostal en 2012.



79 points

La **satisfaction des clients** reste élevée.



11 000 t

En matière de **réduction des émissions de CO₂**, la Poste va atteindre ses objectifs.



44 605

L'**effectif** est en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.



83 points

L'indice de l'**engagement du personnel** témoigne de la motivation et du dévouement des collaborateurs.

Rapport financier 2012

Rapport de situation	5
Activités	6
Marchés	6
Réseau	7
Clients	8
Produits, services et marques	8
Organisation	11
Stratégie du groupe	12
Lignes directrices	12
Evolution	14
Cadre stratégique	16
Objectifs	17
Orientations	17
Marchés	18
Gestion financière	19
Evolution de l'activité	21
Chiffres clés	21
Facteurs de croissance	22
Résultats	25
Situation financière et patrimoniale	34
Utilisation du bénéfice	35
Résultats non financiers significatifs	36
Rapport sur les risques	39
Perspectives	41
Gouvernance d'entreprise	43
Structure du groupe et actionnariat	44
Forme juridique et propriété	44
Pilotage par la Confédération	44
Présentation des comptes du service universel	44
Structure du capital	44
Conseil d'administration	45
Composition	45
Rôle et méthode de travail du Conseil d'administration	48
Instruments d'information et de contrôle	49
Direction du groupe	50
Composition	50
Changements survenus durant l'exercice sous revue	52
Indemnités	53
Politique	53
Fixation des indemnités	53
Montant des indemnités	53
Organe de révision	55
Politique d'information	55

Comptes annuels	57
Groupe	58
Etat du résultat global consolidé	58
Bilan consolidé	59
Variation consolidée des fonds propres	60
Tableau de financement consolidé	61
Annexe	62
1 Activités	62
2 Normes de présentation des comptes	62
3 Principes de présentation et de consolidation des comptes	63
4 Incertitudes d'estimation et appréciation du management	70
5 Informations sectorielles	72
6 Résultat des services financiers	76
7 Autres produits d'exploitation	76
8 Charges de personnel	77
9 Prévoyance en faveur du personnel	77
10 Charges des biens commercialisés et prestations de services	81
11 Autres charges d'exploitation	81
12 Produits financiers	82
13 Charges financières	82
14 Impôts sur le bénéfice	82
15 Créances	85
16 Stocks	87
17 Immobilisations financières	88
18 Evalué à la juste valeur par le biais du résultat, désignation	89
19 Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance	89
20 Immobilisations financières disponibles à la vente	91
21 Instruments financiers dérivés	92
22 Prêts	95
23 Participations dans des sociétés associées et coentreprises	96
24 Immobilisations corporelles	97
25 Immeubles de placement	99
26 Immobilisations incorporelles et goodwill	100
27 Engagements financiers	103
28 Provisions	104
29 Fonds propres	106
30 Leasing d'exploitation	106
31 Engagements conditionnels	107
32 Parties liées et personnes clés	108
33 Gestion des risques	109
34 Périmètre de consolidation	116
35 Modifications du périmètre de consolidation	119
36 Actifs non courants détenus en vue de la vente	123
37 Principaux cours de conversion des monnaies étrangères	123
38 Evénements postérieurs à la date de clôture	124
Rapport de l'organe de révision	125
La Poste Suisse	126
Compte de résultat	126
Bilan	127
Annexe	128
Proposition d'utilisation du bénéfice	132
Rapport de l'organe de révision	133
Informations complémentaires sur PostFinance	134
Compte de résultat	134
Bilan	135
Autres informations	136
Comparaison des chiffres clés sur cinq ans	137

Rapport de situation

La Poste Suisse opère sur les marchés de la communication, de la logistique, des services financiers grand public et des transports publics. Elle réalise environ 84% de son chiffre d'affaires en libre concurrence. Les 16% restants proviennent du monopole sur les lettres jusqu'à 50 grammes, qui est cependant en butte à la concurrence des offres électroniques. Le chiffre d'affaires est réalisé à hauteur de 88,1% en Suisse.

Activités

Marchés

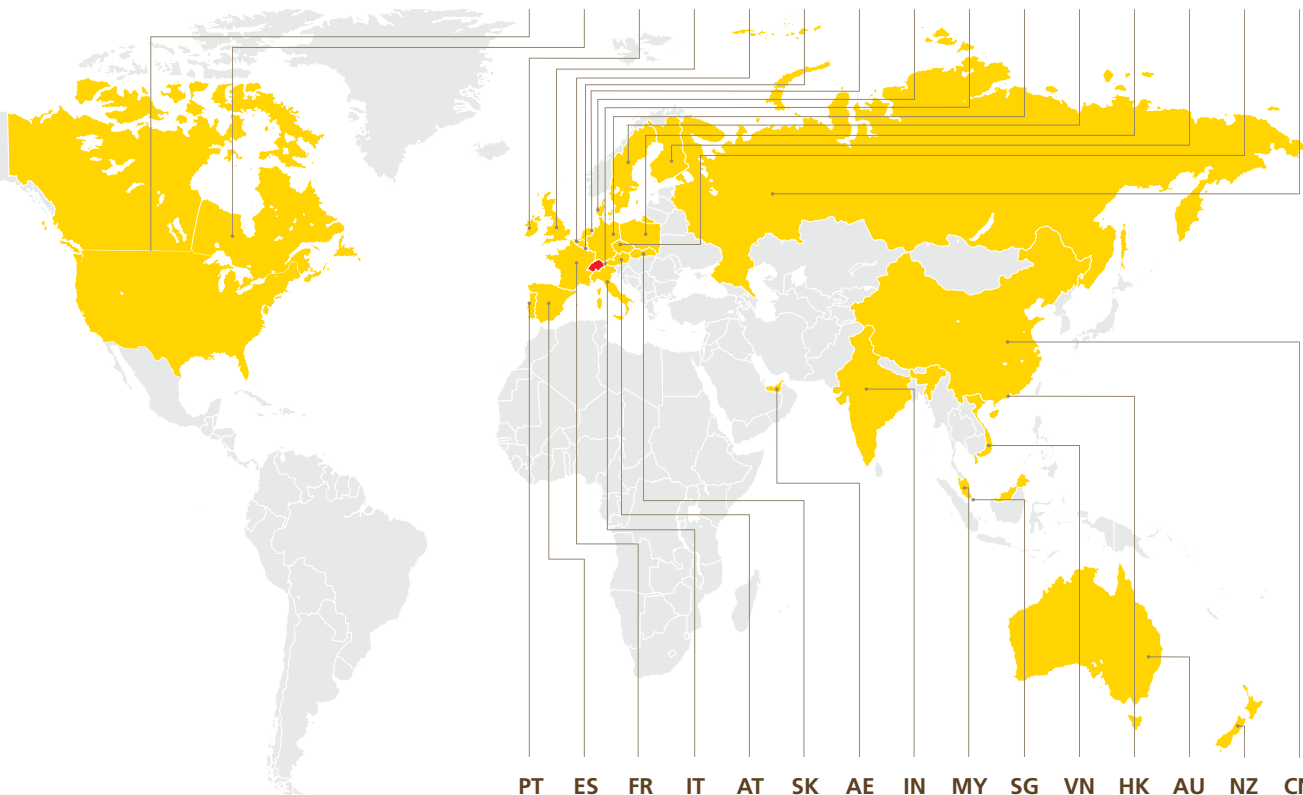
La Poste opère sur quatre marchés:

- Marché de la communication
Lettres, journaux, envois publicitaires, solutions d'information et de fidélisation de la clientèle et gestion des documents, en Suisse, dans la zone transfrontalière et à l'étranger
- Marché de la logistique
Colis, services coursier et exprès et solutions logistiques, en Suisse et dans la zone transfrontalière
- Marché des services financiers grand public
Paiements, placements, prévoyance et financement, en Suisse
- Marché des transports publics
Lignes régionales, locales et urbaines ainsi que gestion de systèmes, en Suisse et, ponctuellement, à l'étranger

La Poste Suisse à l'étranger

2012

	US	CA	IE	UK	BE	LU	NL	DK	FL	DE	SE	PL	FI	CZ	RU
Courrier international	■ ³			■ ³	■ ³		■ ³	■ ³		■ ³	■ ³		■ ³		
Solutions dialogue				■ ²						■ ²	■ ²	■ ²		■ ²	■ ²
Solutions documents	■	■	■	■	■	■	■	■ ¹	■	■	■ ¹	■ ¹			
Transport de voyageurs									■						
Solutions BPO				■						■					



	PT	ES	FR	IT	AT	SK	AE	IN	MY	SG	VN	HK	AU	NZ	CN
Courrier international	■ ³			■ ³	■ ³			■	■	■ ³		■ ³			■
Solutions dialogue			■ ²												
Solutions documents	■ ¹	■	■	■	■	■	■ ¹			■	■	■	■ ¹	■ ¹	
Transport de voyageurs			■												
Solutions BPO				■											

1 Partenaire
2 Pays où opèrent des filiales de la coentreprise MEILLERGHIP GmbH.
3 Pays où opèrent des filiales de la coentreprise Asendia.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

La Poste réalise environ 84% de son chiffre d'affaires en libre concurrence. Les 16% restants proviennent de son monopole sur les lettres jusqu'à 50 grammes, qui est cependant en butte à la concurrence des offres électroniques. Le chiffre d'affaires est réalisé à hauteur de 88,1% en Suisse et de 11,9% à l'étranger.

La Poste est représentée en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, sous différentes formes dépendant des exigences locales: sociétés du groupe, partenaires franchisés ou agents de vente (voir l'illustration ci-contre). Sa coopération avec des partenaires étrangers lui donne en outre accès à leurs réseaux logistiques mondiaux. Enfin, CarPostal exploite plusieurs réseaux de bus en France, par le truchement de ses propres sociétés du groupe, ainsi que l'ensemble du réseau des transports publics régionaux au Liechtenstein.

Réseau

Réseau de distribution en Suisse

Réseau de distribution sans pareil avec des points d'accès axés sur les besoins clients

Le réseau de distribution multiforme de La Poste Suisse couvre les marchés de la communication, de la logistique et des services financiers grand public. La Poste propose à ses clients un réseau dense et performant composé de 1757 offices de poste, 497 agences et 1251 services à domicile.

La Poste dispose en outre d'un réseau de 45 filiales PostFinance et 970 Postomat. De plus, 179 collaborateurs de PostFinance conseillent les clients commerciaux du segment des PME directement en entreprise.

Dans plus de 700 points de retrait PickPost, les clients peuvent retirer lettres et colis à leur gré, souvent largement en dehors des heures d'ouverture ordinaires des offices de poste. Plus de 15 000 boîtes aux lettres sont en outre à disposition dans tout le pays, ainsi que 45 points de dépôt destinés principalement aux clients commerciaux.

La Poste continue de développer son réseau de vente en privilégiant la proximité avec ses clients, qu'elle sert aux points d'accès ou par les canaux de distribution les mieux adaptés à leur comportement d'utilisateurs. Ses agences sont toutes bien situées, avec de généreux horaires d'ouverture, pour certaines y compris le week-end. Quant aux clients qui bénéficient du service à domicile, ils peuvent effectuer leurs principales opérations directement sur leur pas de porte. Dans les quartiers comptant de nombreuses entreprises, la Poste propose en outre des solutions spécialement adaptées aux besoins des clients commerciaux, incluant le dépôt de lettres et de colis. Dans les agglomérations, elle mise sur des solutions individuelles proches des clients, telles que des agences et des offices de poste traditionnels ou avec nouvel agencement.

En complément, les clients tant privés que commerciaux peuvent accéder à divers services en ligne sans barrières (www.poste.ch, www.postshop.ch et e-finance sur www.postfinance.ch) et autres applications mobiles (p. ex. Post-App, PostFinance App et App CarPostal).

Pour en savoir plus sur le développement de la desserte de base, voir le rapport de gestion, page 20.

Réseau CarPostal

Sur le marché suisse des transports publics, CarPostal propose aux voyageurs 814 lignes totalisant 11 249 kilomètres et desservant 14 231 arrêts. S'y ajoutent des lignes touristiques, des courses spéciales, des bus scolaires (ScolaCar) et des bus sur appel (PubliCar).

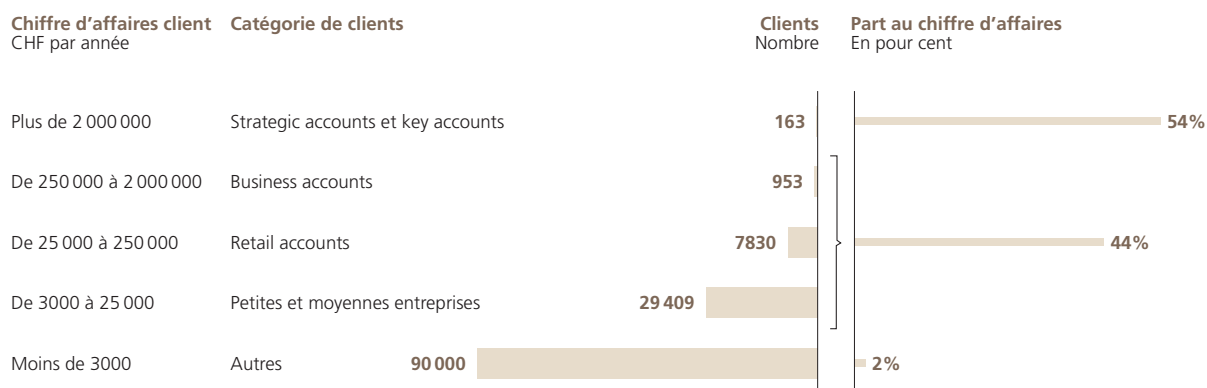
Clients

Sur les marchés de la communication et de la logistique, les clients de la Poste sont, d'une part, plusieurs millions de particuliers et, d'autre part, quelque 130 000 entreprises allant de la petite exploitation au grand groupe international.

La Poste réalise la plus grande partie de son chiffre d'affaires logistique avec les clients commerciaux, dont les 163 plus importants sont à l'origine de 54% des recettes générées par ce segment de clientèle. Celui-ci compte en outre 953 business accounts (chiffre d'affaires annuel compris entre 250 000 et 2 millions de francs), 7830 retail accounts (chiffre d'affaires entre 25 000 et 250 000 francs) et 29 409 PME (chiffre d'affaires entre 3 000 et 250 000 francs). Les quelque 90 000 autres clients commerciaux des marchés de la communication et de la logistique sont des microentreprises avec lesquelles la Poste réalise un chiffre d'affaires annuel inférieur à 3 000 francs.

Les grands comptes sont à l'origine de 54% du chiffre d'affaires logistique généré par les clients commerciaux

Marché de la communication et de la logistique | Chiffre d'affaires clients commerciaux
2012, Structure de la clientèle et part au chiffre d'affaires



Sur le marché des services financiers grand public, la structure des clients de PostFinance est similaire. Fin 2012, pas moins de 2 612 494 particuliers et 309 910 entreprises (dont 729 banques) entretenaient une relation d'affaires avec PostFinance.

Produits, services et marques

L'offre destinée aux particuliers et aux PME comprend les lettres, les colis, les services coursier et exprès, les services financiers (paiements, dépôts, placements, prévoyance et financement) et les transports publics. La Poste propose en outre à ses clients, dans 1757 offices, un vaste assortiment de produits de tiers, tels que la vignette autoroutière, des articles de papeterie, des téléphones mobiles et des ordinateurs.

Quant à l'offre réservée aux clients commerciaux, elle est subdivisée en quatre groupes de prestations correspondant respectivement aux marchés de la communication, de la logistique, des services financiers grand public et des transports publics.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe			134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	44	Structure du capital		
21	Evolution de l'activité	45	Conseil d'administration		
39	Rapport sur les risques	50	Direction du groupe		
41	Perspectives	53	Indemnités		
		55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Marché de la communication

Courrier

Divers modes d'expédition en Suisse et à l'étranger pour envois isolés ou en nombre (envois urgents, envois prioritaires, envois sans délai de distribution déterminant, lettres avec suivi des envois), collecte et distribution, solutions d'affranchissement automatique, gestion d'adresses, outils en ligne.

Marketing direct

Envois publicitaires adressés et non adressés en Suisse et à l'étranger, solutions personnalisées de marketing direct et solutions complémentaires, transfert de savoir-faire, gestion d'adresses, traitement des réponses.

Presse

Distribution nationale et internationale de journaux et revues en abonnement, de quotidiens et de mensuels ainsi que de journaux locaux et régionaux; distribution matinale ou spéciale, logistique pour maisons d'édition, gestion d'abonnements, letter shop et diffusion en kiosque.

Solutions documents et solutions de dialogue

Services de courrier interne, traitement de documents et d'informations, édition de documents, solutions marketing et gestion de campagnes, commerce électronique, solutions de facturation et de paiement, gestion de la relation client (CRM) et gestion de programmes de fidélisation, produits de sécurité, solutions combinées par branches (p. ex. Healthcare).

Marché de la logistique

Logistique des marchandises et logistique de stockage (colis, services coursier et exprès, marchandises, distribution nocturne) en Suisse et à l'étranger, expédition de marchandises (max. 500 kg) dans plus de 200 pays avec prestations complémentaires telles que dédouanement, logistique des valeurs (desserte des distributeurs de billets, transport de valeurs et d'espèces) et logistique physique combinée à des solutions informatiques intégrées.

Marché des services financiers grand public

Les services financiers proposés aux PME et aux grandes entreprises ainsi qu'aux collectivités de droit public et aux associations comprennent le compte commercial, le compte e-Deposito, le trafic des paiements national et international, le financement sur mesure de liquidités et d'actifs circulants ou immobilisés ainsi que des solutions de comptabilité débiteurs et créditeurs. Citons encore les solutions de trafic des paiements pour les banques et autres établissements financiers en Suisse et au Liechtenstein et les crédits pour PME proposés en coopération avec la banque Valiant.

Marché des transports publics

En tant que gestionnaire de systèmes de transports publics, CarPostal fournit plus de la moitié de ses prestations par le truchement d'entrepreneurs CarPostal privés. Elle fournit en outre des services de pilotage et de gestion de systèmes, assurant par exemple la direction de projet lors du lancement de systèmes de gestion de l'exploitation, d'information des voyageurs ou de vente, y compris toute l'infrastructure informatique.

Avec la Poste, expédition sans impact sur le climat

Expédition avec compensation climatique

Depuis le 1^{er} avril 2012, les lettres adressées à destination de la Suisse sont toutes acheminées sans impact sur le climat, le supplément «pro clima» prévu à cet effet étant automatiquement pris en charge par la Poste. Avec la prestation «Envoi pro clima», la Poste contribue à la protection du climat en compensant les émissions de CO₂ générées par le transport des envois postaux. S'agissant des colis, leur transport climatiquement neutre en Suisse est assuré dès 5 centimes de supplément. La Poste investit chaque année les suppléments «pro clima» dans des projets de protection du climat de première qualité, en Suisse comme à l'étranger. Ces projets permettent de réduire les gaz à effet de serre de manière efficace et d'œuvrer en faveur du développement durable. Pour en savoir plus sur l'offre climatiquement neutre de la Poste, voir le rapport de gestion, page 48.

Marques

La Poste est l'une des marques les plus connues de Suisse et les études de marché montrent régulièrement qu'elle est aussi l'une des plus appréciées. Cette popularité est le fruit d'une stratégie de marque bien conçue, dérivée de la stratégie du groupe et reposant sur la vision de la Poste. Les marques de la Poste orientent clairement la clientèle, suscitent la confiance et stimulent la demande.

La Poste suit une stratégie de marque faitière, déclinant en quatre langues tant la marque faitière «La Poste» que les marques de prestations «CarPostal» et «PostFinance».

La personnalité de marque de la Poste – avec le message clé «Nous faisons avancer les choses» et les valeurs fondamentales «fiable», «valorisant» et «durable» – constitue le fondement d'une perception uniforme de la marque. Le positionnement actuel de la marque vise en outre à mieux faire connaître la forte capacité d'innovation, le dynamisme et la flexibilité de la Poste à toutes ses parties prenantes. «Digne de confiance» et «proche de ses clients» sont des qualités que l'on prête aujourd'hui fréquemment à la Poste. Cela doit rester le cas à l'avenir également.

RAPPORT DE SITUATION

- 6 Activités
- 11 Organisation
- 12 Stratégie du groupe
- 19 Gestion financière
- 21 Evolution de l'activité
- 39 Rapport sur les risques
- 41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

- 44 Structure du groupe et actionariat
- 44 Présentation des comptes du service universel
- 44 Structure du capital
- 45 Conseil d'administration
- 50 Direction du groupe
- 53 Indemnités
- 55 Organe de révision
- 55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

- 58 Groupe
- 126 La Poste Suisse
- 134 Informations complémentaires sur PostFinance

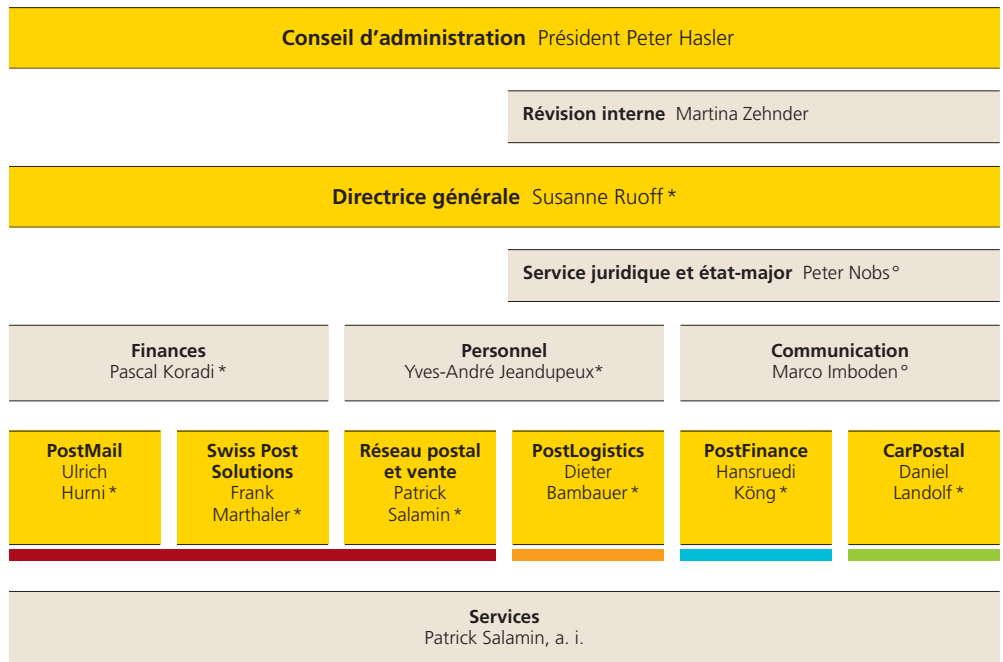
Organisation

La Poste Suisse se compose de six unités du groupe: PostMail, Swiss Post Solutions ainsi que Réseau postal et vente opèrent sur le marché de la communication, tandis que PostLogistics se concentre sur le marché de la logistique, PostFinance sur celui des services financiers grand public et CarPostal sur le marché des transports publics. Dans les comptes annuels, les unités du groupe sont présentées séparément, en tant que segments.

L'unité Services regroupe les fonctions centralisées Immobilier, InfraPost SA, Technologies de l'information, Achats du groupe et Service linguistique. Dans les comptes annuels, son résultat est présenté sous le segment Autres.

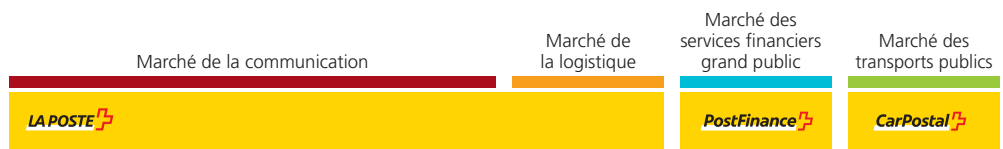
Organigramme

31.12.2012



* Membre de la Direction du groupe
° Membre de la Direction du groupe élargie

Marchés et marques



Pour en savoir plus sur le Conseil d'administration et la Direction du groupe, voir les pages 45 à 47 et 50 à 52.

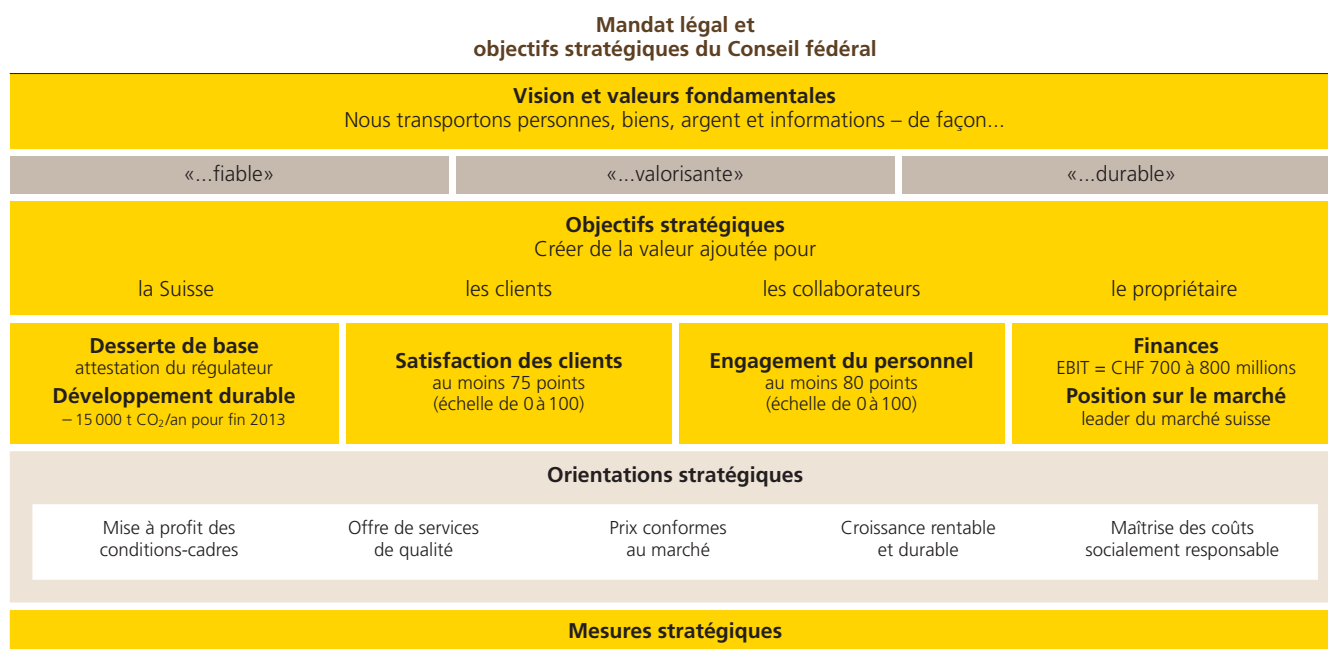
La Poste crée de la valeur ajoutée pour la Suisse, les clients, les collaborateurs et le propriétaire

Stratégie du groupe

La vision, les valeurs fondamentales et la stratégie de la Poste découlent de la législation postale et des directives du propriétaire. Celles-ci sont formulées dans les objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral, qui sont remaniés tous les quatre ans et dont découlent les six objectifs stratégiques de l'entreprise. La Poste s'emploie à créer de la valeur ajoutée pour la Suisse, les clients, les collaborateurs et le propriétaire en assurant une desserte de base de qualité, en pratiquant une gestion durable, en améliorant la satisfaction des clients, en renforçant l'engagement des collaborateurs et en réalisant les objectifs financiers du propriétaire par le maintien de positions stables sur le marché. Elle entend réaliser ces objectifs en s'appuyant sur cinq orientations stratégiques.

Groupe | Stratégie

2011 – 2013



Lignes directrices

Mandat légal

En Suisse, la Poste doit remplir un mandat légal: assurer un service universel (services postaux et services de paiement) suffisant et de bonne qualité dans tout le pays, selon les mêmes principes et à des prix raisonnables.

En matière de service universel – tel que défini jusqu'à fin 2012 –, la législation opère une distinction entre les services réservés, que seule la Poste est autorisée à fournir (lettres jusqu'à 50 g), et les services non réservés, qu'elle a l'obligation de proposer mais en concurrence avec des prestataires privés. La Poste peut également, sous certaines conditions, proposer des services en libre concurrence, dits services libres. Elle est par ailleurs tenue d'exploiter un réseau postal couvrant l'ensemble du territoire et garantissant que les prestations du service universel sont disponibles dans toutes les régions et pour tous les groupes de population à une distance raisonnable.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2012, la nouvelle législation postale confie à la Poste un mandat de service universel légèrement modifié, qui n'a toutefois pris effet que début 2013. Ce service universel

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

remanié est plus différencié qu'auparavant et offre à la Poste la possibilité d'assurer le développement permanent de services de première qualité.

Groupe | Mandat légal

2012



Objectifs stratégiques du Conseil fédéral

Les clés de la compétitivité: innovation, orientation clientèle et rentabilité

En sa qualité de propriétaire de La Poste Suisse, le Conseil fédéral lui fixe des objectifs stratégiques qui ont valeur de directives. Ainsi, selon les objectifs de la période qui a expiré fin 2012, la Poste devait assurer un service universel de bonne qualité dans toutes les régions du pays, selon les mêmes principes et à des prix équitables. Elle devait en outre faire face à la concurrence en entreprise innovante, orientée clientèle et autonome financièrement et se préparer aux répercussions de la révision complète de la législation postale.

La Poste devait aussi développer de nouvelles offres, prestations et solutions, conclure des accords de coopération, s'assurer une croissance rentable, garantir sa capacité bénéficiaire et gagner encore en efficacité. Le Conseil fédéral attendait en outre de la Poste qu'elle développe les activités relevant de son cœur de métier sur les marchés de la communication (notamment courrier, marketing de dialogue et solutions documents), de la logistique, des services financiers grand public et des transports publics, tout en garantissant la qualité élevée de ses prestations.

En Suisse, la Poste devait consolider sa position de leader et, à l'étranger, s'employer à saisir les possibilités de croissance qui s'offraient à elle hors desserte de base.

Sur le plan financier, le Conseil fédéral attendait de la Poste qu'elle assure durablement la valeur de l'entreprise, voire l'augmente, présente des résultats conformes à ceux de la branche pour le service universel et les services libres et finance ses investissements par son cash-flow. Le bénéfice réalisé par la Poste devait être utilisé pour consolider la base de fonds propres, financer la caisse de pensions et verser un dividende à la Confédération.

Compte tenu des impératifs de l'économie d'entreprise, la Poste devait également poursuivre une stratégie durable et fondée sur des principes éthiques et tenir compte, dans son organisation, des souhaits des différentes régions du pays. Enfin, en tant qu'employeur modèle, la Poste devait mener une politique du personnel socialement responsable, offrir des conditions d'engagement équitables ne portant pas préjudice à sa compétitivité et prendre des mesures permettant à ses collaborateurs de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Fin 2012, le Conseil fédéral a approuvé les nouveaux objectifs stratégiques de la Poste pour la période courant de 2013 à 2016.

Vision

L'action de La Poste Suisse repose sur sa vision et sur ses valeurs fondamentales.

Nous transportons personnes, biens, argent et informations – de façon fiable, valorisante et durable.

Evolution

Tendances

Législation et politique: libéralisation

La tendance générale est à une libéralisation croissante des industries de réseau. Des voix critiques de plus en plus nombreuses s'élèvent cependant pour demander si les objectifs initiaux des étapes de libéralisation réalisées à ce jour ont effectivement été atteints. L'Union européenne (UE) aura entièrement libéralisé son secteur postal en 2013. Or, il apparaît que sur le marché du courrier de l'UE – déjà entièrement libéralisé –, la concurrence ne se développe que lentement. Elle fonctionne en revanche bien sur les marchés des colis et des envois exprès. En Suisse, le législateur s'est jusqu'ici prononcé contre l'ouverture complète immédiate du marché du courrier. Toutefois, trois ans au plus après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la poste (1^{er} octobre 2012), le Conseil fédéral devra présenter au Parlement un rapport d'évaluation sur la poursuite de la libéralisation. La Poste est prête à faire face à l'abolition du monopole résiduel sur les lettres du service intérieur jusqu'à 50 grammes: elle réalise aujourd'hui plus de 80% de son chiffre d'affaires sur le marché libre et, pour les 20% restants, elle est déjà largement exposée à la concurrence des moyens de communication électroniques. Sur un marché libéralisé, le défi pour le législateur et les entreprises postales consiste à créer les conditions nécessaires pour continuer à assurer une desserte de base autofinancée dans tout le pays, sans transiger sur la qualité. Or, en raison du recul persistant du volume du courrier, il faut s'attendre à ce que même le monopole résiduel ne suffise plus, à moyen ou à long terme, à assurer le financement de la desserte de base en services postaux. Il s'ensuit que le vrai défi lancé à la Poste est non pas la suppression du monopole résiduel, mais bien les mutations technologiques et sociétales en cours et les changements qu'elles induisent dans les besoins des clients.

Société: urbanisation et besoins des clients

L'urbanisation entraîne une augmentation du trafic, qui concerne la Poste à plus d'un titre: efficacité de sa logistique urbaine, solutions de mobilité pour les pendulaires et rentabilisation de ses réseaux et de leurs points d'accès. Une complexité croissante renforce en outre la demande de solutions simples ainsi que l'orientation vers des valeurs traditionnelles comme la qualité, la fiabilité et la sécurité. Enfin, la «culture numérique», dont Internet est l'infrastructure d'information de base, transforme durablement la société. En particulier les «natifs numériques» (personnes nées à partir de 1984 et ayant grandi dans un environnement numérique) influent toujours plus sur les modèles commerciaux, les canaux de communication et les caractéristiques des offres.

Technologie: numérisation

Le développement exponentiel des nouvelles technologies (puissance des processeurs, capacité de mémoire, bande passante, transmission sans fil, terminaux mobiles) se traduit par la numérisation galopante de notre existence. Grâce aux multiples gains d'efficacité et à de nombreuses nouvelles applications, les obstacles à la substitution de supports d'information électroniques aux supports physiques sont progressivement levés. Le regroupement des services (convergence) permet en outre aux entreprises de conquérir de nouveaux marchés. La Poste a par exemple la possibilité de combiner des solutions physiques et numériques et de se profiler ainsi comme un prestataire complet de services de communication intégrés.

Economie: mondialisation et concurrence

L'instabilité de l'économie et la mondialisation de la concurrence forcent les entreprises à mieux utiliser leurs ressources, poussant la Poste en particulier à tirer le maximum des avantages de site comparatifs dont elle bénéficie, afin d'optimiser ses coûts. Parallèlement, les désavantages liés à sa taille ou à son rayon d'action limités peuvent être compensés de manière ciblée par des coopérations.

Ecologie: développement durable

La raréfaction des ressources naturelles se traduit par une sensibilité accrue des clients, des investisseurs et du législateur à l'écologie et au développement durable, avec pour corollaire une augmentation de la demande de produits «verts». Une combinaison optimale d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables devient ainsi un facteur critique pour les entreprises qui souhaitent briser la spirale des coûts ou, dans certains cas, se ménager de nouveaux avantages concurrentiels.

La libéralisation au banc d'essai

Fusion des solutions physiques et numériques

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Groupe | Tendances générales

2012



Tendances du marché

Marché de la communication

Envois publicitaires et traitement des documents: potentiel de croissance

Sur le marché du courrier, La Poste Suisse assure la desserte postale de base et pourra continuer à remplir ce mandat à moyen terme grâce au monopole résiduel sur les lettres jusqu'à 50 grammes. Actuellement, environ 70% du trafic est déjà généré sur le marché libre, avec en particulier les journaux ainsi que les envois adressés et non adressés de plus de 50 grammes. La concurrence des médias électroniques reste cependant le principal défi lancé aux unités PostMail et Réseau postal et vente. Du fait qu'un nombre croissant de clients optent pour des canaux de communication électronique, le recul du volume du courrier, notamment des lettres adressées, ainsi que celui de la demande de prestations traditionnelles dans les offices de poste vont se poursuivre. De plus, parallèlement à l'intensification de la concurrence sur le marché du courrier, la pression sur les marges augmente, ce qui exige plus de souplesse en matière de coûts et de prix – pour toute la branche – ainsi qu'un développement ciblé du réseau postal. Le marché des envois publicitaires offre en revanche de bonnes chances de croissance. Quant au marché international du courrier, il se caractérise toujours par une forte concurrence et il faut s'attendre à ce que ses acteurs continuent à se regrouper et à conclure des partenariats, afin de consolider leurs positions respectives. Poussées par les nouvelles possibilités technologiques, les grandes entreprises sont de plus en plus nombreuses à externaliser leurs processus de traitement de documents et d'information des clients, du fait qu'ils ne font pas nécessairement partie de leur cœur de métier. Il existe donc toujours dans ce domaine un important potentiel de croissance, que Swiss Post Solutions exploite progressivement en proposant à ses clients des solutions innovantes et taillées sur mesure.

Marché de la logistique

La croissance du commerce en ligne stimule le marché logistique

Le marché de la logistique est marqué par une concurrence toujours plus intense, particulièrement agressive au plan international, et par une pression croissante sur les prix, de plus en plus perceptible également dans les secteurs des colis et des envois exprès. Les clients, surtout les clients commerciaux, sont très sensibles aux prix, tout en restant très exigeants sur la qualité. L'augmentation des charges de personnel due au renchérissement ne peut donc pas être compensée par des mesures tarifaires. Dans l'ensemble, le marché de la logistique offre un important potentiel de croissance, soutenu par le rapide essor du commerce électronique international. Les acteurs du secteur sont donc appelés à proposer de nouveaux modèles commerciaux rentables, permettant de répondre aux besoins de clients faisant leurs achats dans le monde entier. Par ailleurs, la délimitation entre la logistique des colis et celle des marchandises devient toujours plus floue, car un nombre croissant de clients commerciaux

souhaitent n'avoir affaire qu'à un seul prestataire, à même de satisfaire tous leurs besoins logistiques. Avec la numérisation et la transparence accrue des processus commerciaux, ils souhaitent en outre que ce prestataire non seulement transporte leurs marchandises, mais encore assure la transmission des données concernées tout au long de la chaîne de transport, jusque dans les entreprises. De plus, s'agissant de la logistique des marchandises, la Suisse ne peut pas se soustraire à l'internationalisation croissante des structures de réseaux. Enfin, la perception d'impôts écologiques et d'impôts d'incitation, tels que la taxe sur les émissions de CO₂ ou la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations, influe directement sur les marges.

Marché des services financiers grand public

La crise économique et monétaire a fortement affecté le secteur financier ces dernières années. La poursuite des interventions de l'Union européenne et du Fonds monétaire international visant à soutenir les budgets des Etats et les politiques monétaires mises en œuvre dans le monde entier pour renforcer le commerce extérieur indiquent clairement que le système financier international reste instable. Dans ce contexte, la Suisse fait figure d'îlot de stabilité, même si l'évolution des taux d'intérêt et celle du cours du franc soulèvent quelque inquiétude. Les avoirs à vue et les avoirs d'épargne des clients ne cessent d'augmenter, ce qui s'explique en partie par les perspectives d'avenir incertaines. Le marché suisse présente de plus en plus les caractéristiques d'un marché d'éviction, avec des marges à la baisse. Pour continuer à y opérer avec succès, il est indispensable de se démarquer de la concurrence, en misant sur des offres originales à forte valeur ajoutée pour le client. PostFinance entend donc confirmer son rôle de pionnière dans le secteur e-finance et, grâce à une offre simple et avantageuse, se positionner comme le premier choix des clients gérant eux-mêmes leurs finances.

Marché des transports publics

L'évolution des comportements en matière de mobilité requiert des solutions souples, variées et se complétant mutuellement, qui vont façonner les transports publics de demain. Par exemple, l'utilisation collective de vélos ordinaires ou électriques – complément idéal des moyens de transports privés et publics – ne cesse de gagner en importance dans les zones urbaines. Dans le même temps, les mentalités évoluent vers plus d'écologie, de sorte que l'on exige une mobilité toujours plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, en plein renouveau technologique, la branche nécessite de gros investissements.

Commanditaires de prestations de transports publics régionaux, la Confédération et les cantons, dont les moyens financiers diminuent en raison de la crise économique, peuvent octroyer de moins en moins d'indemnités aux entreprises de transport. Or, les besoins de mobilité ne cessant de croître, il n'est guère envisageable de réduire les prestations, si bien que l'offre devra être assurée en comprimant les coûts et moyennant une diminution des indemnités versées par les collectivités publiques. On s'attend en outre à une augmentation du nombre d'appels d'offres. L'attrait du marché suisse pour les entreprises étrangères est limité, du fait que la croissance y est plutôt faible et que les principaux réseaux urbains forment un marché protégé. Quant au marché international, nos concurrents y sont de plus en plus gros, notamment en raison de regroupements d'entreprises. CarPostal est donc appelée à renforcer sa position dans un environnement toujours plus concurrentiel, en Suisse comme à l'étranger.

Cadre stratégique

Le cadre stratégique permet à La Poste Suisse d'inscrire ses lignes directrices dans leur contexte et de promouvoir la compréhension commune de ses thèmes stratégiques. Se fondant sur ces lignes directrices, les unités opérationnelles peuvent alors réagir à temps à l'évolution des exigences du marché.

Le cadre stratégique contient en particulier des indications sur l'approche clientèle, le cœur de métier, la position sur les marchés, les stratégies en matière de concurrence, l'approche géographique, la rentabilité, la durabilité, la capacité d'innovation, le style de conduite et l'orientation vers les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Focus sur les transactions électroniques mobiles

Mobilité intermodale écophile

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Objectifs

Par ses six objectifs stratégiques, La Poste Suisse définit ses priorités et la manière dont elle entend relever les défis qui l'attendent et remplir les attentes du Conseil fédéral.

Valeur ajoutée pour le propriétaire

- La Poste Suisse réalise un bénéfice annuel (EBIT) compris entre 700 et 800 millions de francs (voir page 28).
- En Suisse, elle vise une position de pointe sur ses différents marchés (voir page 22).

Valeur ajoutée pour les clients

- La Poste Suisse affiche un taux élevé de satisfaction globale des clients de 75 points (échelle de 0 à 100) (voir page 36).

Valeur ajoutée pour les collaborateurs

- L'engagement du personnel reste au niveau élevé de 80 points (échelle de 0 à 100) (voir page 37).

Valeur ajoutée pour la Suisse

- La Poste Suisse s'investit pour assurer la qualité élevée de la desserte de base (voir page 39).
- Elle va réduire ses émissions annuelles de CO₂ de 15 000 tonnes d'ici fin 2013 (voir page 38).

Orientations

Pour réaliser ses objectifs, La Poste Suisse met en œuvre les cinq orientations stratégiques ci-après.

- Elle fournit des prestations de qualité élevée.
La Poste Suisse propose à ses clients tant privés que commerciaux des prestations de qualité élevée, qui vont du développement des produits au contact quotidien avec les clients sur tous les canaux disponibles. Pour ce faire, elle écoute attentivement sa clientèle, améliore en permanence ses services et ses processus, développe des produits novateurs et garantit la qualité de ses prestations et de leur contrôle.
- Elle applique des prix conformes à ceux du marché.
La Poste Suisse est tenue de fournir des prestations de qualité élevée en appliquant des prix conformes à ceux du marché. Elle entend en particulier financer ainsi une desserte de base efficace.
- Elle génère une croissance durable et rentable.
La Poste Suisse fonde sa croissance sur la durabilité et la rentabilité. En Suisse comme à l'étranger, elle poursuit une stratégie de croissance axée systématiquement sur le long terme et progresse pas à pas. Elle peut ainsi piloter et consolider la rentabilité de sa croissance.
- Elle maîtrise ses coûts de manière socialement responsable.
Dans un contexte économique de plus en plus dynamique, La Poste Suisse doit asseoir et développer son efficacité en fonction du marché. Confrontée en particulier à de profonds bouleversements sur le marché de la communication, elle continuera d'y faire face en cherchant des solutions équitables et socialement responsables.
- Elle exploite les conditions-cadres de manière optimale.
Les nouvelles conditions-cadres découlant de la législation postale sont déterminantes pour le développement de La Poste Suisse sur ses marchés et dans ses unités. La Poste Suisse est préparée à sa transformation en une société anonyme de droit public et à l'assujettissement de PostFinance à la FINMA.

Marchés

La réalisation des objectifs et le suivi des orientations stratégiques sont assurés au moyen des stratégies de marché ci-dessous.

Communication

PostMail

Les activités de base de PostMail sont le dépôt, le tri et la distribution de lettres, de journaux et d'envois publicitaires pour tous les clients en Suisse. Grâce à une optimisation continue de la logistique et de l'informatique, PostMail simplifie ses processus et maîtrise ses coûts. Recourant aux technologies les plus modernes, elle vise en outre une fiabilité et une qualité maximales pour un excellent rapport qualité-prix. Le produit «lettre» est positionné comme un moyen de communication qui se distingue des autres par la force de son impact sur le destinataire. PostMail entend continuer à investir dans le courrier et à optimiser son infrastructure. Elle développe ses services en fonction des besoins des clients et lance des offres complémentaires dans le domaine du marketing direct, en collaboration avec les nouvelles sociétés du groupe. Les affaires d'import-export en Suisse bénéficient en outre des effets de synergie résultant du regroupement avec le secteur Mail International. Enfin, de nouvelles possibilités de croissance s'offrent à l'étranger avec Asendia (coentreprise détenue à parts égales avec La Poste française), ainsi qu'avec le développement de solutions et d'offres innovantes servant d'interfaces entre les mondes physique et numérique.

Swiss Post Solutions

Swiss Post Solutions propose aux clients commerciaux des solutions de gestion des documents innovantes et assistées par ordinateur, ainsi que des solutions de communication avec la clientèle. Le but est d'améliorer l'efficacité de certains processus de gestion et de favoriser la croissance des clients en les soutenant dans leurs efforts d'acquisition et de fidélisation de leurs propres clients. Swiss Post Solutions se concentre en particulier sur les interfaces entre les processus électroniques et physiques du traitement de l'information. Elle opère dans les domaines du Corporate Information Management, du Customer Interaction Management et des ePost Services, principalement sur les marchés clés de la Suisse, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

Réseau postal et vente

Réseau postal et vente entend améliorer la convivialité et la rentabilité de ses prestations. A cet effet, l'unité développe son réseau de vente en permanence en fonction à la fois du comportement des clients et de critères de rentabilité. Elle s'emploie également à simplifier son offre de produits logistiques et à en étendre l'accessibilité et les possibilités d'utilisation.

Logistique

PostLogistics

PostLogistics s'est affirmée en tant que leader qualité et coûts sur ses marchés partiels, à savoir CEC (coursier, exprès, colis) en Suisse et à l'étranger, marchandises et stockage, transports internationaux, logistique nocturne et e-commerce/e-fulfilment. Elle entend notamment développer le secteur CEC national – sa compétence clé – par une gestion systématique des coûts, une automatisation accrue et de nouvelles prestations complémentaires pour expéditeurs et destinataires. Dans le secteur CEC international, elle se positionne comme leader du marché de la logistique transfrontalière et du dédouanement. S'agissant de la logistique des marchandises et de stockage ainsi que de la logistique nocturne, PostLogistics offre des prestations complémentaires, tandis que dans les transports internationaux, elle entend renforcer sa présence et s'associer à des réseaux transfrontaliers. Enfin, la Poste et PostLogistics veulent profiter de la forte croissance du commerce électronique en regroupant différentes prestations individuelles de la chaîne de création de valeur en une offre globale. La logistique et le cœur de métier de PostLogistics, à savoir les colis, en seront les principaux éléments constitutifs.

Services financiers grand public

PostFinance

PostFinance mise systématiquement sur son cœur de métier et veut être le premier choix de tous les clients privés et commerciaux suisses gérant eux-mêmes leurs finances. Les clients choisissent comment prendre contact avec PostFinance et la manière dont ils veulent être suivis. PostFinance entend en outre

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

rester le numéro un du trafic des paiements en Suisse. A cette fin, elle s'attache à confirmer son rôle de pionnière dans le secteur e-finance et à étendre son offre de transactions sur plateformes mobiles. Elle a aussi pour objectif de croître dans le domaine des paiements internationaux et d'y tenir son rang d'établissement leader. PostFinance propose à ses clients une gamme complète de produits simples, clairs et avantageux en matière de trafic des paiements et de comptes Deposito. Elle offre aussi des prestations de base de placement, de prévoyance et de financement. Enfin, elle développe des solutions individuelles de traitement des paiements et de gestion des liquidités pour grandes entreprises.

Transports publics

CarPostal

CarPostal renforce sa position de gestionnaire de systèmes de transports publics routiers en se démarquant de la concurrence par un meilleur rapport qualité-prix et en se positionnant comme un fournisseur de prestations de transport combinées et durables. Elle veut rester le numéro un des transports régionaux – son cœur de métier – en Suisse et renforcer sa position dans les villes et agglomérations. Enfin, elle entend poursuivre de manière ciblée sa croissance dans les systèmes et solutions de mobilité (p. ex. avec PubliBike, le principal prestataire suisse de vélopartage) ainsi qu'à l'étranger.

Gestion financière

Maintien de la valeur de l'entreprise et autofinancement des investissements

Conventions d'objectifs et responsabilité des résultats

La gestion financière du groupe Poste est axée sur la réalisation des objectifs financiers fixés par le Conseil fédéral. Conformément à ces objectifs, la Poste doit assurer durablement et si possible accroître la valeur de l'entreprise. Il y a valeur ajoutée lorsque le résultat d'exploitation ajusté dépasse le coût du capital investi moyen. Cette approche intègre, outre l'état du résultat global, les risques et le capital engagé. Le Conseil fédéral attend en outre de la Poste qu'elle finance ses investissements par ses propres moyens.

Pour satisfaire aux attentes ci-dessus, la gestion financière du groupe Poste est assurée au moyen de conventions d'objectifs et selon le principe de la responsabilité des résultats. Chaque unité est donc responsable de la réalisation des objectifs convenus. Outre la valeur ajoutée de l'entreprise, qui est un indicateur intervenant dans le calcul de la part de la rémunération liée à la prestation des cadres, le résultat d'exploitation est un autre objectif financier majeur. Dans les limites de la planification stratégique et du budget, les unités disposent d'une grande liberté de gestion. Toutefois, s'agissant de projets ayant d'importantes répercussions financières – tels que les investissements ou les achats de participations – ou encore de projets d'importance stratégique, la décision appartient à la Direction du groupe ou au Conseil d'administration, selon le montant en jeu et le type d'affaire.

On peut considérer La Poste Suisse sous deux angles différents: celui de sa structure de gestion et celui de sa structure juridique. Le rapport annuel tient compte de cette double approche, en ceci qu'il repose sur deux instruments principaux: le rapport sur la gestion du groupe et la présentation des comptes consolidés. Le rapport sur la gestion met en évidence la contribution des unités du groupe et des marchés au résultat global, présente le résultat financier des secteurs de marché et des groupes de produits stratégiques et renseigne sur la réalisation des objectifs annuels ainsi que sur la mise en œuvre des mesures stratégiques. Il sert principalement de soutien à la gestion des unités et du groupe et se fonde sur les mêmes données que les comptes consolidés.

Conformes aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS), les comptes consolidés présentent l'évolution économique des unités juridiques constituant La Poste Suisse ainsi que des sociétés du groupe. Ils servent donc principalement à rendre compte de la situation financière de l'entreprise dans son ensemble et de ses divers segments. Conformément à la norme IFRS 8, on distingue les informations sectorielles relatives aux unités du groupe et celles concernant les activités en Suisse, à l'étranger et par régions.

La gestion du groupe Poste et de ses unités repose sur les instruments suivants:

- Etat du résultat global, bilan et tableau de financement
L'état du résultat global, le bilan et le tableau de financement constituent le fondement de la gestion financière des unités et du groupe. L'état du résultat global est établi mensuellement, le bilan et le tableau de financement trimestriellement.
- Objectifs de l'exercice
Les objectifs de l'exercice visent à contribuer à la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs formulés dans les stratégies. Ils couvrent les domaines du marché, de la fourniture des prestations, des ressources, de la gestion et de l'organisation. Leur degré de réalisation est contrôlé trimestriellement ou semestriellement.
- Chiffres clés
Les chiffres clés sont divisés en quatre catégories: finances, clients, collaborateurs et processus. Ils rendent compte de l'évolution économique et financière des unités et du groupe et servent de base aux conventions d'objectifs passées entre la Direction du groupe et les responsables des unités. L'évolution des chiffres clés est présentée dans le cadre du reporting mensuel.
- Etat des secteurs de marché, groupes de produits et mesures stratégiques
L'état des secteurs de marché, groupes de produits et mesures stratégiques sert d'instrument de gestion financière aux unités du groupe. Il est établi semestriellement.
- Commentaire
Le commentaire fait partie intégrante du reporting à tous les niveaux. Il vise à présenter l'essentiel de l'évolution et des projets de l'unité concernée ainsi que les problèmes qu'elle rencontre et les mesures adoptées, le tout complété par l'évaluation de la direction de l'unité. Sont également commentés les variations par rapport à l'exercice précédent, les écarts par rapport au budget et la capacité à atteindre les objectifs fixés. La périodicité du commentaire dépend des chiffres clés concernés et de l'importance des écarts enregistrés par rapport aux prévisions.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Evolution de l'activité

Chiffres clés

Résultat d'exploitation et bénéfice consolidé en léger recul

Malgré la persistance de conditions-cadres économiques difficiles, tant le résultat d'exploitation de 890 millions de francs que le bénéfice consolidé de 859 millions se sont maintenus à un niveau élevé. Les produits d'exploitation ont diminué de 17 millions de francs par rapport à 2011, principalement en raison du recul des produits des services financiers et des autres produits d'exploitation. La progression du chiffre d'affaires net des services logistiques n'a pas suffi à compenser entièrement ce double recul. Les charges d'exploitation sont restées stables à 7,692 milliards de francs.

Groupe Chiffres clés		2012	2011
2012, avec variation par rapport à 2011			
Résultat			
Produits d'exploitation	millions de CHF	8 582	8 599
générés à l'étranger	millions de CHF ¹	1 025	1 095
	% des produits d'exploitation	11,9	12,7
Services réservés	millions de CHF ²	1 360	1 378
	% des produits d'exploitation	15,9	16,0
Résultat d'exploitation	millions de CHF	890	908
en proportion des produits d'exploitation	%	10,4	10,6
généré à l'étranger	millions de CHF ¹	27	52
	% du résultat d'exploitation	3,0	5,7
Bénéfice consolidé	millions de CHF	859	904
Personnel			
Effectif du groupe	unités de personnel	44 605	44 348
à l'étranger	unités de personnel	6 621	6 645
Financement			
Total du bilan	millions de CHF	120 016	108 254
Fonds des clients (PostFinance)	millions de CHF	110 531	100 707
Fonds propres	millions de CHF	5 625	4 879
Investissements			
Investissements	millions de CHF	443	429
Autres immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles	millions de CHF	228	239
Immeubles d'exploitation	millions de CHF	162	168
Immeubles de placement	millions de CHF	19	11
Participations	millions de CHF	34	11
Ratio des investissements autofinancés	%	100	100
Création de valeur			
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	millions de CHF	13 422	19 679
Valeur ajoutée	millions de CHF ³	5 314	5 187
Valeur ajoutée de l'entreprise	millions de CHF	308	390

1 Définition Etranger en accord avec la segmentation appliquée dans le rapport financier.

2 Lettres jusqu'à 50 grammes.

3 Valeur ajoutée = résultat d'exploitation + charges du personnel + amortissements – résultat de la vente d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et de participations.

D'autres chiffres clés et commentaires figurent dans les données chiffrées (voir page 137).

Facteurs de croissance

Situation générale

Selon la Banque nationale suisse, la croissance économique mondiale est demeurée faible en 2012. Une légère récession a persisté dans la zone euro, tandis que la performance économique a fortement chuté au Japon. Les Etats-Unis ont en revanche affiché une reprise modeste du fait de la demande intérieure. L'évolution était hétérogène dans les économies émergentes: la dynamique conjoncturelle ne s'est guère améliorée dans certains pays, alors que la croissance s'est un peu consolidée, notamment en Chine et au Brésil, grâce au soutien fourni par la politique économique. En Suisse, l'activité économique s'est quelque peu ravivée. Cette évolution positive tient à une reprise des exportations. L'effet devrait cependant être provisoire eu égard à la faiblesse conjoncturelle mondiale. L'économie intérieure a encore perdu de sa vigueur: les dépenses de consommation privée n'ont augmenté que légèrement, tandis que les investissements en biens d'équipement ont continué leur repli. La situation a en outre continué de s'assombrir sur le marché du travail. Le nombre de chômeurs s'est ainsi encore accru légèrement en automne 2012. En Suisse – le principal marché de la Poste –, les premières estimations du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) font état, pour 2012, d'une progression du produit intérieur brut réel de 1% par rapport à 2011.

Marché de la communication

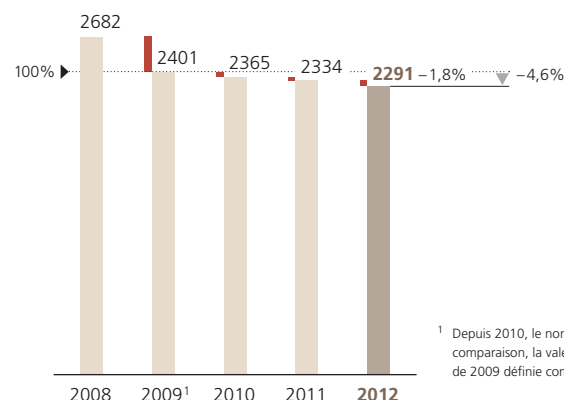
Les produits relevant du marché de la communication ont évolué de manière très différenciée. Le nombre de lettres adressées traitées par PostMail et Réseau postal et vente a reculé par rapport à 2011, tandis que celui des envois non adressés a progressé d'environ 51%, suite à des acquisitions. Le volume des journaux distribués s'est de nouveau inscrit à la baisse (-1,8%), en raison de changements de comportement des clients. Réseau postal et vente a en outre enregistré une nouvelle diminution du trafic des paiements aux guichets. Le chiffre d'affaires net des articles de marque non postaux a en revanche évolué favorablement. Les volumes à l'importation et à l'exportation (courrier) ont reculé par rapport à 2011. Chez Swiss Post Solutions, la croissance aux Etats-Unis ainsi que dans le secteur Document Output s'est répercutée positivement sur les produits des prestations de services.

La situation économique difficile influe diversement sur le marché de la communication

La substitution de médias électroniques au courrier traditionnel se poursuit

Marché de la communication | Lettres adressées

De 2008 à 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur quatre ans 2009 = 100%, en millions d'unités



RAPPORT DE SITUATION

- 6 Activités
- 11 Organisation
- 12 Stratégie du groupe
- 19 Gestion financière
- 21 Evolution de l'activité
- 39 Rapport sur les risques
- 41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

- 44 Structure du groupe et actionariat
- 44 Présentation des comptes du service universel
- 44 Structure du capital
- 45 Conseil d'administration
- 50 Direction du groupe
- 53 Indemnités
- 55 Organe de révision
- 55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

- 58 Groupe
- 126 La Poste Suisse
- 134 Informations complémentaires sur PostFinance

Croissance due principalement à l'essor du commerce en ligne

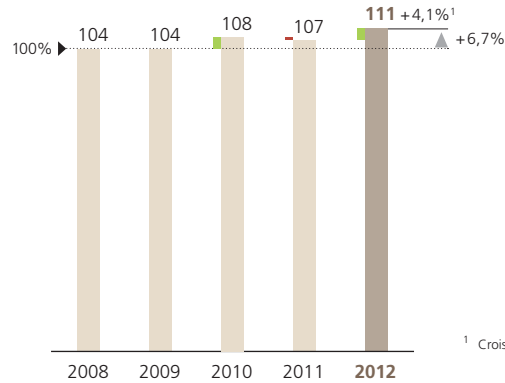
Marché de la logistique

Sur le marché de la logistique, la concurrence continue de s'intensifier et la pression sur les prix d'augmenter, en Suisse comme à l'étranger. Les clients sont à la fois très sensibles aux prix et très exigeants en matière de qualité. En raison de la libéralisation et de l'évolution des exigences des clients, les secteurs d'activité coursier, envois exprès et colis recourent toujours plus ceux de l'expédition classique. Par rapport à 2011, le volume des colis a progressé de 4,1%. Les volumes à l'importation et à l'exportation (colis) ont également augmenté, ce qui s'explique, d'une part, par la croissance du commerce en ligne et, d'autre part, par la récupération d'une partie du traitement des colis importés d'Allemagne.

Volume des colis en hausse de 4,1%

Marché de la logistique | Colis

De 2008 à 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2008 = 100%, en millions d'unités



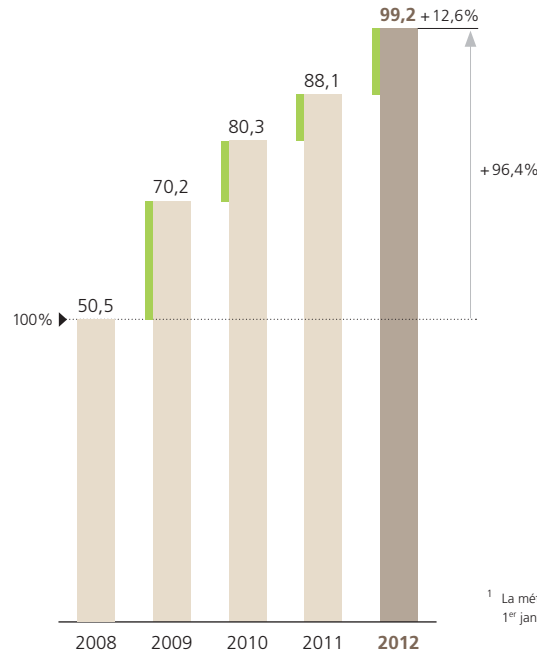
Afflux persistant de fonds des clients

Marché des services financiers grand public

En 2012, PostFinance a enregistré un nouvel afflux net de fonds des clients. L'établissement financier de la Poste continue à jouir de la confiance des clients gérant eux-mêmes leurs finances et appréciant les offres simples et avantageuses. Durant l'exercice sous revue, les fonds des clients se sont élevés à 99,158 milliards de francs en moyenne, en hausse de 12,6% par rapport à 2011.

La confiance des clients en PostFinance reste entière

Marché des services financiers grand public | Moyenne des fonds des clients (PostFinance)¹
De 2008 à 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2008 = 100%, en milliards de CHF



¹ La méthode de calcul du niveau moyen des fonds des clients a été modifiée au 1^{er} janvier 2009. La valeur de l'exercice 2008 a été ajustée en conséquence.

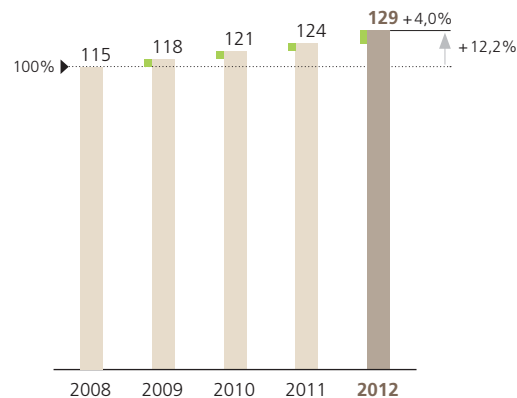
Marché des transports publics

Les transports publics ont toujours le vent en poupe

Le marché suisse des transports publics ne cesse de croître. Cependant, en raison de la nouvelle diminution des fonds à la disposition des collectivités publiques commanditaires des prestations de transport, la pression sur les coûts va encore augmenter et le développement du réseau subir un ralentissement. CarPostal Suisse exploite également depuis plusieurs années des réseaux urbains et des lignes de bus en France et dans la Principauté de Liechtenstein. En 2012, elle a transporté quelque 129 millions de voyageurs au total, soit environ 4% de plus qu'en 2011.

Le marché des transports publics ne cesse de croître

Marché des transports publics | Nombre de voyageurs (Suisse)
De 2008 à 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2008 = 100%, en millions de voyageurs



RAPPORT DE SITUATION

- 6 Activités
- 11 Organisation
- 12 Stratégie du groupe
- 19 Gestion financière
- 21 Evolution de l'activité
- 39 Rapport sur les risques
- 41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

- 44 Structure du groupe et actionariat
- 44 Présentation des comptes du service universel
- 44 Structure du capital
- 45 Conseil d'administration
- 50 Direction du groupe
- 53 Indemnités
- 55 Organe de révision
- 55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

- 58 Groupe
- 126 La Poste Suisse
- 134 Informations complémentaires sur PostFinance

Résultats

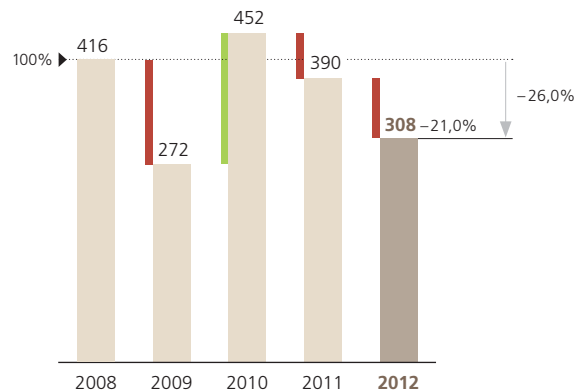
Valeur ajoutée de l'entreprise

Le coût accru du capital a réduit la valeur ajoutée de l'entreprise

Au 31 décembre 2012, la Poste a de nouveau rempli les attentes du Conseil fédéral en dégagant une valeur ajoutée de 308 millions de francs, contre 390 millions en 2011, soit une diminution d'environ 21%.

L'augmentation du capital investi se traduit par une hausse du coût du capital

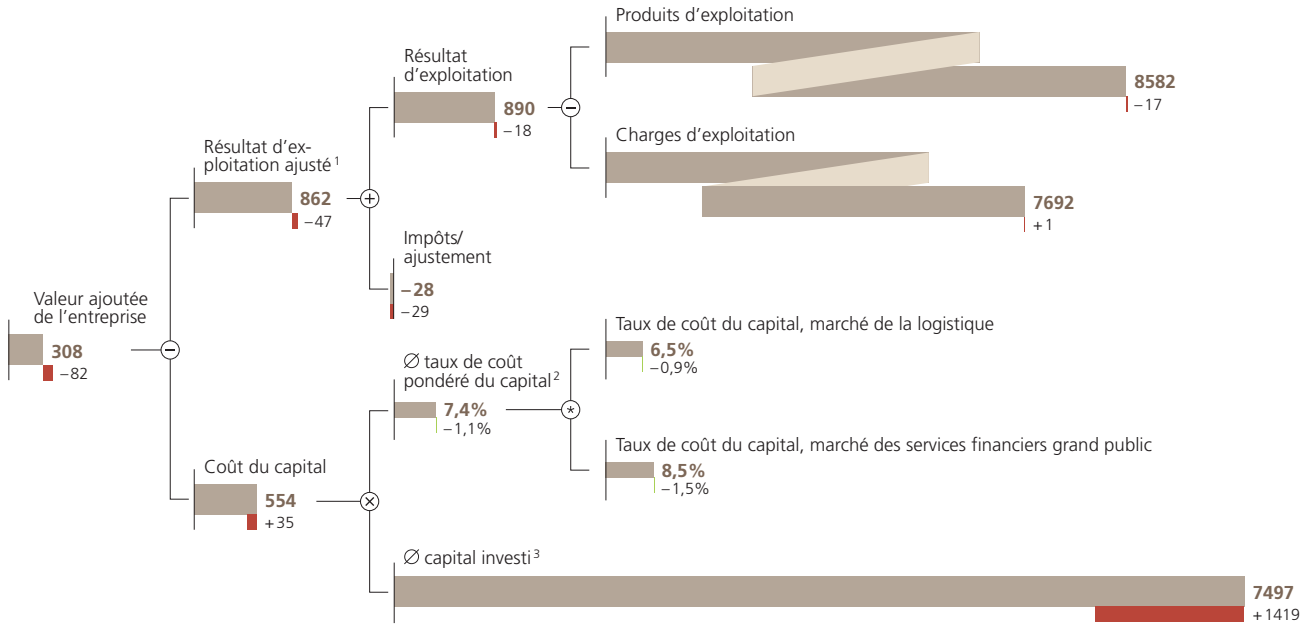
Groupe | Valeur ajoutée de l'entreprise
 De 2008 à 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
 2008 = 100%, en millions de CHF



Cette progression moindre de la valeur de l'entreprise s'explique par le recul du résultat d'exploitation ajusté et par l'augmentation du coût du capital, résultant elle-même de celle du capital investi moyen. Ce dernier a en effet augmenté tant chez PostFinance que dans les autres unités du groupe, à la suite principalement du durcissement des exigences de fonds propres que PostFinance devra dorénavant satisfaire.

Le coût accru du capital a diminué la valeur ajoutée de l'entreprise

Groupe | Valeur ajoutée de l'entreprise
2012, avec variation par rapport à 2011
En millions de CHF, points de pourcentage



⊙ Pondéré selon le capital investi moyen sur les marchés de la logistique et des services financiers grand public (PostFinance).
 1 Résultat opérationnel net après impôts.
 2 Correspond au coût moyen pondéré du capital (WACC) sur le marché de la logistique et au coût moyen des fonds propres sur celui des services financiers grand public (PostFinance).
 3 Correspond aux actifs opérationnels nets moyens (CHF 4,191 milliards) pour les unités logistiques et aux fonds propres selon Bâle II (CHF 3,306 milliards) pour PostFinance.

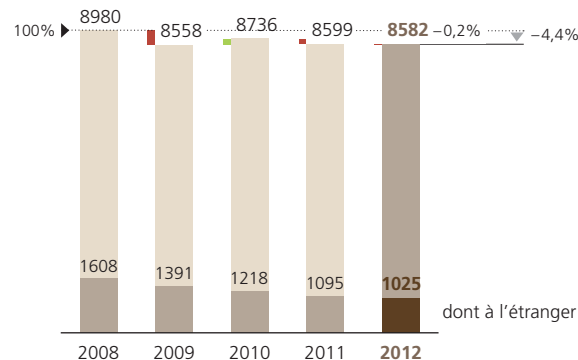
Etat du résultat global

Produits d'exploitation

En 2012, les produits d'exploitation ont atteint 8,582 milliards de francs (2011: 8,599 milliards), fléchissant ainsi de 0,2%. Le recul des produits d'exploitation à l'étranger s'explique par la transaction Asendia. La progression du chiffre d'affaires net des services logistiques n'a donc pas suffi à compenser entièrement la diminution des produits des services financiers et des autres produits d'exploitation.

Les produits d'exploitation présentent un recul insignifiant de 0,2%

Groupe | Produits d'exploitation
De 2008 à 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2008 = 100%, en millions de CHF



RAPPORT DE SITUATION

- 6 Activités
- 11 Organisation
- 12 Stratégie du groupe
- 19 Gestion financière
- 21 Evolution de l'activité
- 39 Rapport sur les risques
- 41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

- 44 Structure du groupe et actionariat
- 44 Présentation des comptes du service universel
- 44 Structure du capital
- 45 Conseil d'administration
- 50 Direction du groupe
- 53 Indemnités
- 55 Organe de révision
- 55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

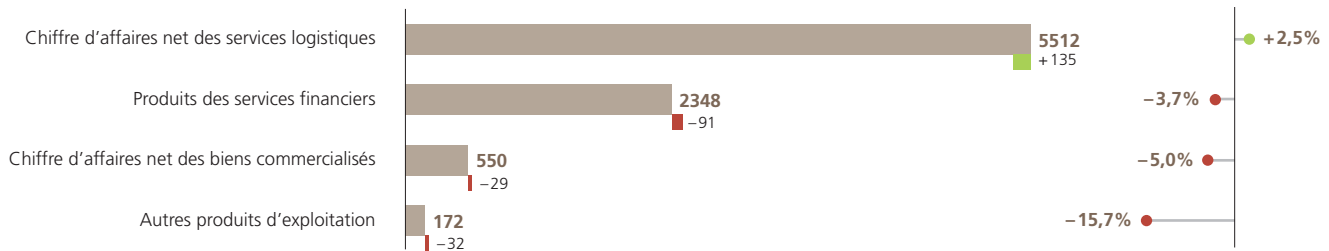
- 58 Groupe
- 126 La Poste Suisse
- 134 Informations complémentaires sur PostFinance

L'augmentation du chiffre d'affaires des services logistiques a compensé le recul des autres activités

Le chiffre d'affaires net des services logistiques a progressé de 135 millions de francs par rapport à 2011, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des chiffres d'affaires des colis et des prestations de transport et par la reprise de tout le groupe «Direct Mail Company», entièrement consolidé pour la première fois. Le chiffre d'affaires net des biens commercialisés a reculé, en particulier sur le marché de la communication (Réseau postal et vente), en raison d'un changement du système de mise en compte des produits philatéliques (les ventes de timbres-poste à des fins d'affranchissement sont désormais comptabilisées dans le chiffre d'affaires net des services logistiques). Le recul des produits des services financiers s'explique principalement par la diminution des produits d'intérêts. Quant aux autres produits d'exploitation, ils ont diminué, pour l'essentiel, en raison du recul des produits de la vente d'immobilisations corporelles.

Les produits d'exploitation sont pratiquement à la hauteur de ceux de l'exercice précédent

Groupe | Produits d'exploitation
2012, avec variation par rapport à 2011
En millions de CHF, pour cent



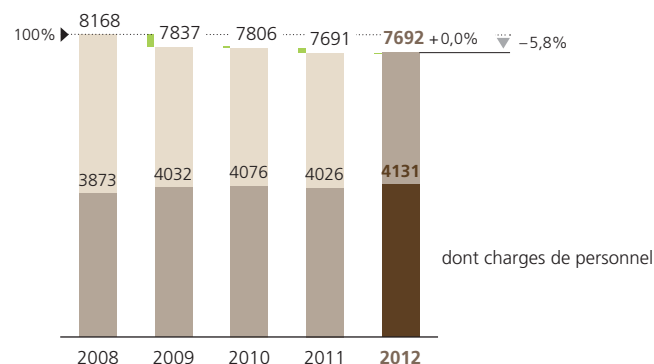
Les charges d'exploitation sont restées pratiquement inchangées

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation n'ont augmenté que de 1 million de francs par rapport à 2011. La part des charges de personnel au total des charges d'exploitation s'est encore accrue pour atteindre 54%.

La part des charges de personnel au total des charges d'exploitation s'est encore accrue

Groupe | Charges d'exploitation
De 2008 à 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2008 = 100%, en millions de CHF

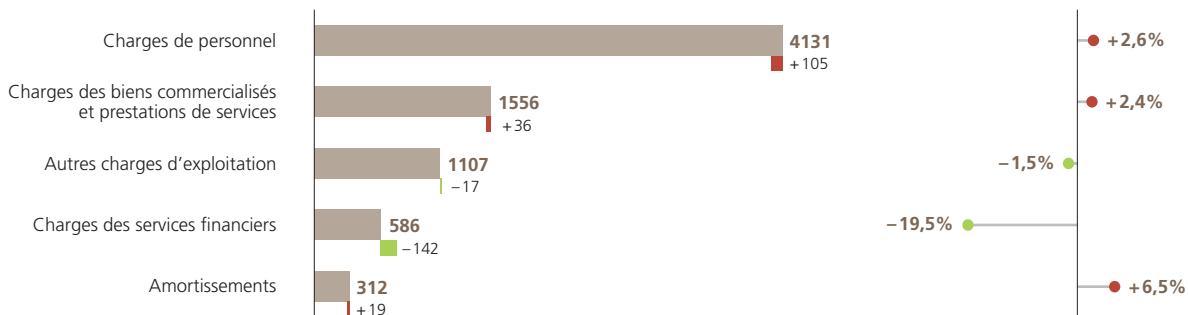


La progression des charges de personnel résulte surtout de l'augmentation de l'effectif moyen du groupe et de celle des charges de prévoyance. Les charges des biens commercialisés et prestations de services ont augmenté de 36 millions de francs, une hausse qui s'explique en grande partie par des frais de tiers plus élevés et par la reprise du groupe «Direct Mail Company». Les charges des services

financiers ont en revanche reculé suite à la diminution tant des charges d'intérêts que des correctifs de valeur. Les autres charges d'exploitation ont reculé de 1,5% par rapport à l'exercice précédent. Enfin, l'augmentation des amortissements de véhicules, d'immeubles d'exploitation et d'immobilisations incorporelles s'est traduite par une hausse de 19 millions de francs des charges d'amortissement.

Les augmentations et les diminutions de charges d'exploitation se sont compensées

Groupe | Charges d'exploitation
2012, avec variation par rapport à 2011
En millions de CHF, pour cent

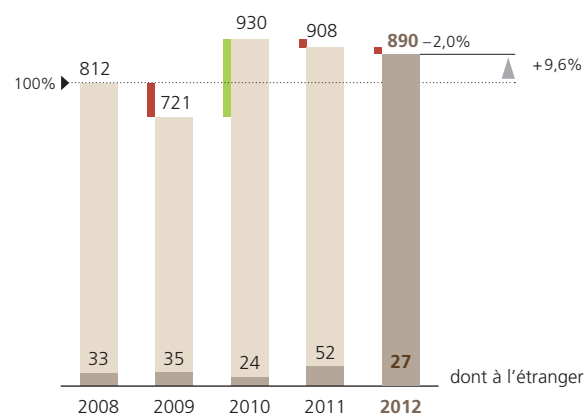


Résultat d'exploitation

Le recul du résultat d'exploitation est dû à la faiblesse des taux d'intérêt sur les marchés financiers, à l'augmentation des charges de personnel et au recul des produits de la vente d'immeubles. L'évolution des produits et des charges s'est donc traduite par une diminution de 18 millions de francs du résultat d'exploitation, qui présente ainsi un fléchissement d'environ 2% par rapport à 2011.

Le résultat d'exploitation a diminué de 2% par rapport à l'exercice précédent

Groupe | Résultat d'exploitation
De 2008 à 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2008 = 100%, en millions de CHF



Bénéfice consolidé à la baisse

Bénéfice consolidé

Par rapport à 2011, la part au résultat des sociétés associées a reculé de 2 millions de francs pour s'établir à 10 millions. Les pertes plus élevées résultant de la vente d'immobilisations financières ont grevé les charges financières, qui se sont accrues de 4 millions de francs. Quant aux produits financiers, ils ont reculé de 2 millions de francs, en raison principalement de la diminution des produits d'intérêts. Enfin, les impôts sur le bénéfice ont augmenté de 19 millions de francs pour atteindre 40 millions, à la suite d'une augmentation des charges d'impôts courants.

RAPPORT DE SITUATION

6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
19 Gestion financière
21 Evolution de l'activité
39 Rapport sur les risques
41 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

44 Structure du groupe et actionariat
44 Présentation des comptes du service universel
44 Structure du capital
45 Conseil d'administration
50 Direction du groupe
53 Indemnités
55 Organe de révision
55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

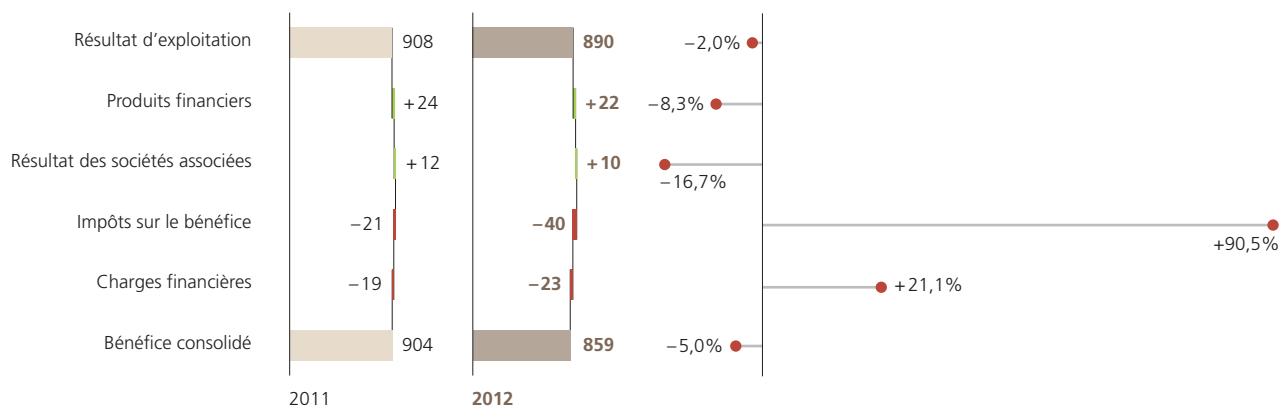
58 Groupe
126 La Poste Suisse
134 Informations complémentaires sur PostFinance

Le bénéfice consolidé a reculé de 5% par rapport à l'exercice précédent

Groupe | Réconciliation résultat d'exploitation – bénéfice consolidé

2011 et 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent

En millions de CHF, pour cent



Résultats des segments

Vue d'ensemble

Les segments ont contribué diversement au résultat d'exploitation.

Groupe | Résultats des segments

Du 01.01 au 31.12.2012, avec variation par rapport à 2011
En millions de CHF, pour cent

	Produits d'exploitation		Résultat d'exploitation ¹		Marge ²	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Marché de la communication	4 779	4 774	61	111	1,3	2,3
PostMail ³	3 103	3 141	178	251	5,7	8,0
Swiss Post Solutions	547	549	3	11	0,5	2,0
Réseau postal et vente	1 689	1 706	-120	-151		
Marché de la logistique						
PostLogistics ³	1 535	1 501	152	162	9,9	10,8
Marché des services financiers grand public						
PostFinance	2 362	2 451	627	591		
Marché des transports publics						
CarPostal ⁴	778	719	6	33	0,8	4,6
Autres⁵	970	945	44	11		
Consolidation³	-2 402	-2 413				
	8 582	8 599	890	908		

1 Le résultat d'exploitation correspond au résultat avant résultat financier non opérationnel et impôts (EBIT).

2 Pour le marché des services financiers grand public (PostFinance), on utilise le rendement des fonds propres comme indicateur (non présenté ici); pour le segment Autres, on ne calcule pas de marge; les marges négatives ne sont pas présentées.

3 Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées compte tenu de l'intégration du segment Swiss Post International au 1^{er} janvier 2012.

4 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires (OCEC). Les comptes établis selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

5 Comprend les unités de services (Immobilier, Technologies de l'information, Achats du groupe et Service linguistique) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).

PostMail: contribution la plus importante au résultat du marché de la communication

Marché de la communication

PostMail

En 2012, PostMail a réalisé un résultat d'exploitation de 178 millions de francs. Le recul de 73 millions de francs par rapport à 2011 s'explique principalement par l'augmentation des charges de prévoyance.

Les produits d'exploitation ont diminué de 38 millions de francs – en raison de nombreux effets particuliers – pour s'établir à 3,103 milliards. Grâce à la reprise de tout le groupe Direct Mail Company, le chiffre d'affaires des envois non adressés a augmenté de 79 millions de francs. Dans le secteur du courrier, le trafic s'inscrit toujours à la baisse (effet d'environ 30 millions de francs). Le chiffre d'affaires des activités internationales a diminué quant à lui de 122 millions de francs, en raison principalement de l'externalisation des activités courrier transfrontalières dans Asendia, la coentreprise créée avec La Poste française.

Les charges d'exploitation ont atteint 2,925 milliards de francs, soit une hausse de 35 millions par rapport à 2011. Cette hausse est certes imputable à la reprise de tout le groupe Direct Mail Company, mais aussi et surtout à l'augmentation de 40 millions de francs des charges de prévoyance. Les gains de productivité dans le tri et la distribution ainsi que le transfert des activités internationales à Asendia ont en revanche permis de réduire les charges de personnel.

Par rapport à 2011, l'effectif s'est accru de 22 unités pour atteindre 17 912 unités de personnel. L'augmentation due à la reprise du groupe Direct Mail Company a été en grande partie compensée par le recul résultant à la fois de la réorganisation des activités à l'étranger et d'un gain de productivité dans la fourniture des prestations.

Swiss Post Solutions

Le résultat d'exploitation de Swiss Post Solutions a diminué de 8 millions de francs par rapport à 2011. Abstraction faite du léger fléchissement des activités opérationnelles, cela s'explique surtout par les coûts de restructuration en France et dans le secteur Cards, ainsi que par le recul des activités de projet de Global Services.

Les produits d'exploitation sont restés stables à 547 millions de francs. L'unité a bénéficié d'effets de change positifs nets à hauteur de 3 millions de francs et enregistré une croissance de 11% (corrigée des effets de change: 6%) aux Etats-Unis et de 21% au Vietnam. En Allemagne, les affaires ont souffert de l'abandon du secteur d'activité Managed Media Services et de la diminution des services administratifs fournis à MEILLERGHP, sans compter les effets de change négatifs à hauteur de 5 millions de francs. Enfin, ont également accusé un recul le chiffre d'affaires des projets chez Global Services ainsi que les volumes traités en France.

Les charges d'exploitation se sont accrues d'environ 1% pour atteindre 544 millions de francs, en raison notamment de l'augmentation surproportionnelle des charges de personnel. En effet, alors qu'aux Etats-Unis l'effectif a augmenté parallèlement au chiffre d'affaires, dans les secteurs d'activité en recul il n'a été possible de réduire les charges de personnel qu'avec un certain retard. On a en outre enregistré d'importants coûts de restructuration en France.

Par rapport à 2011, l'effectif a augmenté de 95 unités pour atteindre 6502 unités de personnel. On a en effet recruté des collaborateurs aux Etats-Unis (+87 unités) et au Vietnam (+129 unités), afin de faire face au développement des activités, alors que dans les autres pays, l'effectif a reculé de 121 unités au total. Cette diminution résulte principalement de la suppression – prévue – des emplois de durée déterminée qui avaient été créés en Allemagne en relation avec le projet de recensement de la population, ainsi que de la restructuration opérée en France.

Swiss Post Solutions: résultat grevé par les coûts de restructuration

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Réseau postal et vente: sur la bonne voie

Réseau postal et vente

Grâce à une gestion efficace des coûts, Réseau postal et vente a réalisé d'importantes économies dans les charges des prestations de services et les autres charges d'exploitation, parvenant ainsi à plus que compenser le recul des produits d'exploitation et l'augmentation des charges de personnel. Au final, son résultat s'est amélioré de 31 millions de francs, remontant à – 120 millions. A noter que les ventes de timbres-poste destinés à l'affranchissement de lettres et de colis sont présentées non plus dans les comptes de l'unité Philatélie, mais dans les produits des services logistiques. Seuls les produits philatéliques destinés aux collectionneurs sont désormais imputés à l'unité Philatélie.

Par rapport à 2011, les produits d'exploitation ont reculé de 17 millions de francs ou 1% pour s'établir à 1,689 milliard. Malgré le recul des volumes, en particulier des lettres (Suisse et étranger), le chiffre d'affaires des produits logistiques a progressé de 10 millions de francs. Celui des biens commercialisés a par contre reculé de 26 millions de francs, du fait que les ventes de timbres-poste par les bureaux philatéliques sont désormais comptabilisées – comme nous l'avons déjà mentionné – dans le chiffre d'affaires des services logistiques. Le recul des versements effectués aux guichets, auxquels se substituent des solutions de banque en ligne, s'est poursuivi, avec une baisse de plus de 4%. Il en est résulté une diminution des recettes d'environ 4 millions de francs, qui a cependant pu être compensée par l'augmentation des indemnités perçues pour les ouvertures de comptes et pour les prises de rendez-vous avec des clients réalisées pour le compte de PostFinance. Les recettes générées par les clients commerciaux ont reculé d'environ 4 millions de francs. En revanche, le chiffre d'affaires net des articles de marque non postaux continue de croître de manière réjouissante: en hausse de 3 millions de francs, il a atteint 498 millions, malgré la disparition d'articles porteurs, comme la vignette pour cycles. Il convient de mentionner en particulier les cartes cadeaux, toujours très appréciées, l'intégration des produits Apple dans l'assortiment et le succès de la vente des Fanbands durant l'Euro 2012.

Les charges d'exploitation ont diminué de 48 millions de francs par rapport à 2011, pour s'établir à 1,809 milliard. Le recul des ventes de produits postaux a eu pour corollaire celui des charges des prestations de services, qui ont baissé de 47 millions de francs. On a en outre réalisé des économies de 18 millions de francs au titre des autres charges d'exploitation, de sorte que la croissance de plus de 15 millions des charges de personnel, due principalement à l'augmentation des charges de prévoyance, a été plus que compensée.

Se chiffrant à 6724 unités de personnel, l'effectif a reculé de 103 unités par rapport à 2011, en raison de l'évolution du réseau postal.

Marché de la logistique

PostLogistics

PostLogistics a réalisé un résultat d'exploitation de 152 millions de francs. Bien qu'en recul de 10 millions de francs par rapport à 2011, ce résultat est supérieur aux attentes, en raison d'effets particuliers planifiés. La nette progression du volume des colis a eu une influence positive, qui a cependant été contrée par l'augmentation des charges de prévoyance ainsi que des coûts occasionnés par les transporteurs tiers, l'informatique et différentes mesures de restructuration globale.

Les produits d'exploitation ont atteint 1,535 milliard de francs, dépassant ainsi de 34 millions ceux de 2011. Cette croissance résulte de la progression tant du volume des colis que des recettes de la vente de carburants et de la gestion de parcs automobiles.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 44 millions de francs pour atteindre 1,383 milliard. Les charges de personnel se sont accrues de 3 millions de francs suite à l'augmentation des charges de prévoyance, tandis que les charges des biens commercialisés et prestations de services se sont alourdies de 20 millions, en raison de la hausse des coûts occasionnés par les transporteurs tiers. Cette hausse est due au volume élevé des colis et au recours accru à des transporteurs tiers en lieu et place de conducteurs maison. Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 13 millions de francs. Les raisons en sont l'augmentation à la fois des charges informatiques, des frais de maintenance des véhicules et des coûts de carburant. Les amortissements dépassent de 7 millions de francs ceux de 2011, ce qui s'explique principalement par le fait que l'on a dû amortir le goodwill d'une société du groupe à la suite du départ de ses deux plus gros clients.

L'effectif moyen a diminué de 47 unités pour s'établir à 5520 unités de personnel. Ce recul résulte des mesures d'optimisation mises en œuvre dans le domaine des transports.

PostLogistics: solide résultat d'exploitation

PostFinance: nouvelle augmentation des fonds des clients

Marché des services financiers grand public

PostFinance

En 2012, PostFinance a réalisé un résultat d'exploitation de 627 millions de francs, en hausse de 36 millions (+ 6%) par rapport à 2011.

Le résultat des opérations d'intérêts a diminué de 72 millions de francs (-6%). Ce recul s'explique par un environnement de marché difficile, qui a sensiblement affecté le rendement des placements. Les reprises de dépréciations sur immobilisations financières et les pertes du trafic des paiements présentent un solde net de 19 millions de francs (2011: -91 millions de dépréciations). Par rapport à l'exercice précédent, le résultat des opérations d'intérêts après correctifs de valeur a augmenté de 39 millions de francs (+4%) pour atteindre 1,062 milliard. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services s'élève à 303 millions de francs (+2 millions ou 1%). Quant au recul des produits des versements effectués dans les offices de poste, il a été plus que compensé notamment par l'augmentation des résultats des cartes de crédit et des hypothèques. Au final, les produits d'exploitation ont atteint 1,534 milliard de francs, progressant ainsi de 4% par rapport à 2011 (1,474 milliard).

Les charges d'exploitation, y compris les amortissements d'un montant de 907 millions de francs, ont augmenté de 24 millions (+3%). S'élevant à 426 millions de francs, les autres charges d'exploitation sont restées stables par rapport à 2011, alors que les charges de personnel se sont accrues de 6% pour atteindre 472 millions, en raison principalement de l'augmentation des charges de prévoyance.

En 2012, l'effectif de PostFinance a augmenté de 54 unités (+1,6%) par rapport à 2011, atteignant ainsi 3479 unités de personnel.

Marché des transports publics

CarPostal

CarPostal: croissance en Suisse et à l'étranger

CarPostal ayant pour la première fois payé des frais de gestion et des droits de licence à La Poste Suisse, son résultat d'exploitation n'a pas manqué de s'en ressentir, accusant un recul de 27 millions de francs par rapport à 2011. Sur le plan opérationnel, le résultat d'exploitation a légèrement augmenté en Suisse. En France, l'obtention de nouveaux mandats et l'acquisition d'une compagnie de bus ont permis d'enregistrer une croissance rentable.

CarPostal a réalisé des produits d'exploitation de 778 millions de francs, en hausse de 8,2%. En Suisse, une nouvelle extension de l'offre a rapporté 39 millions de francs de recettes supplémentaires. De plus, les indemnités perçues ont augmenté de 16 millions de francs par rapport à 2011, tandis que les recettes du trafic et les indemnités de transport ont progressé de 20 millions. En France, la reprise du groupe Rochette s'est traduite par une augmentation de près de la moitié du chiffre d'affaires, qui a atteint 67 millions de francs.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 55 millions de francs sous l'effet conjoint de la croissance et du renchérissement, tandis que les frais de gestion et droits de licence les ont grevées de 31 millions supplémentaires. Elles se chiffrent ainsi à 772 millions de francs.

L'extension des prestations en Suisse et la croissance du marché en France expliquent que les véhicules de CarPostal ont parcouru 9 millions de kilomètres de plus qu'en 2011. Cette augmentation des prestations de transport a nécessité le recrutement de 70 unités de personnel en Suisse et de 170 à l'étranger, si bien que l'effectif total de CarPostal a augmenté de 12% pour atteindre 2307 unités de personnel.

Autres: unités de gestion et de services

Autres: résultat d'exploitation en nette progression

En 2012, le segment Autres a réalisé un résultat d'exploitation de 44 millions de francs (2011: 11 millions).

Se montant à 970 millions de francs, les produits d'exploitation se sont accrues de 25 millions. Cette augmentation résulte principalement de celle des droits de gestion et de licence (+31 millions de francs), qui a donc plus que compensé le recul des bénéfices provenant de la vente d'immeubles.

Les charges d'exploitation ont diminué de 8 millions de francs pour s'établir à 926 millions, contribuant ainsi également à l'amélioration du résultat d'exploitation. Ce recul des charges d'exploitation résulte

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

pour l'essentiel de celui des charges de personnel (-24 millions de francs), qui ont diminué surtout dans les unités de gestion en raison de l'absence des charges comptabilisées à titre unique en 2011. La diminution des charges de personnel a donc été supérieure à l'augmentation des autres charges d'exploitation (+ 6 millions de francs) et des amortissements (+ 7 millions).

L'effectif a reculé de 4 unités pour s'établir à 2161 unités de personnel.

Acquisitions

Suisse

Le 6 janvier 2012, La Poste Suisse a acquis l'intégralité des parts de Direct Mail Company AG et de Direct Mail Logistik AG, dans lesquelles elle détenait déjà une participation de 50%. L'autre moitié des parts appartenait à Intermail AG. En les lui rachetant, La Poste Suisse est devenue actionnaire unique des deux sociétés. A cette occasion, elle a également acheté toutes les parts d'IN-Media AG et la moitié de celles de DMB Direct Mail Biel-Bienne AG. Le groupe Direct Mail Company, ayant son siège principal à Bâle, propose des produits et des services de marketing direct et de distribution d'envois non adressés. Il occupe dans toute la Suisse – sur ses sites de Lausanne, Bienne, Thoune, Zurich, Domat/Ems et Niederbipp – 135 collaborateurs fixes et environ 2500 à temps partiel.

Le 29 février 2012, Direct Mail Company AG a repris les activités de distribution de AWZ AG et de sa filiale ADZ Agentur für Direktwerbung AG, qui ont cessé d'opérer dans ce domaine à la même date. La partie d'entreprise acquise offre des produits et des services dans le domaine du marketing direct. Elle opère dans les régions de Berne, Argovie/Soleure et Zoug, ainsi qu'au Tessin, et occupe environ 1500 collaborateurs.

Le 25 avril 2012, CarPostal Suisse SA a acquis toutes les parts de velopass SARL, ayant son siège à Lausanne. velopass SARL est actuellement le principal prestataire suisse de vélopartage. Elle exploite pas moins de onze réseaux de location de vélos en libre service dans plus de 20 villes de Suisse romande et du Tessin. Cette reprise a fait de CarPostal le leader du marché suisse du vélopartage. velopass SARL compte neuf collaborateurs.

Le 1^{er} novembre 2012, PostLogistics SA a repris les activités de logistique de stockage et d'expédition de marchandises de l'entreprise de transport GATRA AG, renforçant ainsi sa présence dans la région zurichoise et le sud de l'Allemagne. La transaction incluait la reprise du portefeuille clientèle et des quelque 20 collaborateurs de la partie d'entreprise concernée.

France

Le 27 février 2012, CarPostal France SAS a repris toutes les parts du groupe d'entreprises Rochette, une exploitation familiale spécialisée dans le transport de voyageurs dans le département de la Loire. Par cette acquisition, elle renforce sa présence dans les transports publics urbains en France. Domicilié près de Saint-Etienne, le groupe comprend la société Holding Rochette Participations SAS et les quatre entreprises de transport Archimbaud Frères SARL, Rochette Plaine SARL, Rochette Nord SARL et Caporin Voyages SARL, dont 90% des prestations relèvent du trafic de ligne. Le groupe Rochette emploie quelque 140 collaborateurs.

Les effets de ces acquisitions sur les comptes consolidés sont insignifiants.

Les modifications du périmètre de consolidation sont présentées en détail à la page 119.

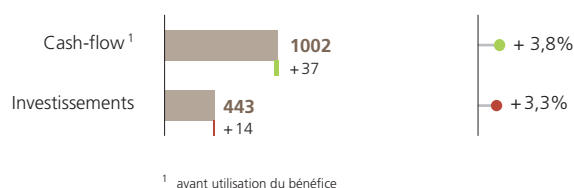
Situation financière et patrimoniale

Cash-flow et investissements

Par rapport à 2011, le cash-flow a augmenté de 37 millions de francs pour atteindre 1,002 milliard.

En 2012, les investissements ont de nouveau été entièrement autofinancés

Groupe | Autofinancement
2012, avec variation par rapport à 2011
En millions de CHF, pour cent



Les investissements en immobilisations corporelles (346 millions de francs), immeubles de placement (19 millions), immobilisations incorporelles (44 millions) et participations (34 millions) sont globalement supérieurs de 14 millions à ceux opérés en 2011, principalement en raison de l'augmentation des investissements dans des participations. En 2012, les investissements ont de nouveau pu être entièrement autofinancés.

Bilan

Créances sur établissements financiers

Par rapport au 31 décembre 2011, les créances sur établissements financiers ont augmenté d'environ 14 milliards de francs. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des réserves de liquidités de PostFinance, déposées en grande partie auprès de la Banque nationale suisse.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont diminué d'environ 2,3 milliards de francs par rapport à fin 2011, en raison de l'application d'une politique de raccourcissement de la durée moyenne des immobilisations financières de PostFinance.

Immobilisations corporelles

Par rapport au 31 décembre 2011, la valeur comptable des immobilisations corporelles a augmenté de 40 millions de francs. Les raisons principales en sont l'augmentation des immeubles d'exploitation et des véhicules. Les amortissements ont augmenté de 15 millions de francs pour atteindre environ 275 millions.

Fonds des clients (PostFinance)

En 2012, les fonds des clients déposés auprès de PostFinance se sont accrus de 9,824 milliards de francs pour atteindre 110,531 milliards. Au 31 décembre 2012, ils représentaient environ 92% du total du bilan du groupe.

Autres passifs (provisions)

Les provisions, y compris les engagements de prévoyance en faveur du personnel, ont diminué de 190 millions de francs. Ce recul est dû à une réduction de 221 millions de francs desdits engagements, résultant elle-même principalement des versements effectués dans la réserve de contributions de l'employeur. D'autres provisions ont été constituées à hauteur de 31 millions de francs environ.

Total du bilan de
quelque 120 mil-
liards de francs

RAPPORT DE SITUATION

6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
19 Gestion financière
21 Evolution de l'activité
39 Rapport sur les risques
41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

44 Structure du groupe et actionariat
44 Présentation des comptes du service universel
44 Structure du capital
45 Conseil d'administration
50 Direction du groupe
53 Indemnités
55 Organe de révision
55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

58 Groupe
126 La Poste Suisse
134 Informations complémentaires sur PostFinance

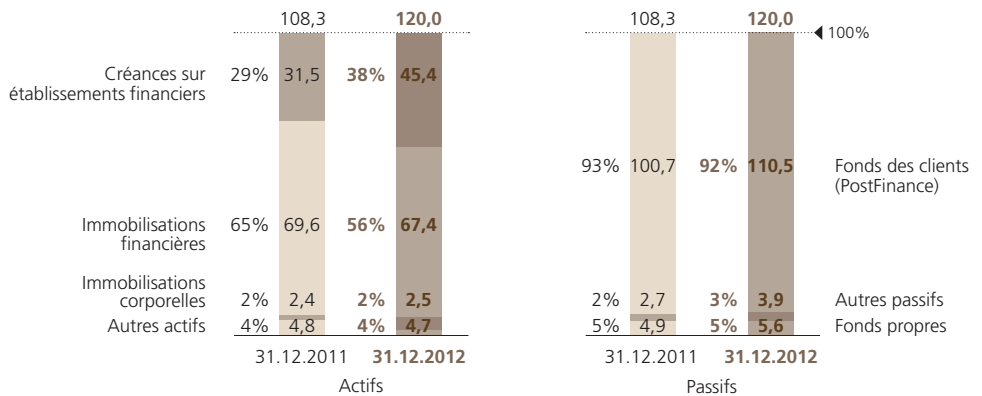
Fonds propres suffisants

Fonds propres

Les fonds propres consolidés ont encore augmenté par rapport à l'exercice précédent. Soulignons que le groupe et ses sociétés disposent de fonds propres suffisants en vue de la prochaine transformation de la Poste en société anonyme de droit public et de PostFinance en société anonyme soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Le total du bilan a franchi la barre des 120 milliards de francs

Groupe | Structure du bilan
Au 31.12.2011 et 31.12.2012
En milliards de CHF



Distribution d'un tiers du bénéfice de La Poste Suisse

Utilisation du bénéfice

Le Conseil fédéral souhaite que le bénéfice réalisé soit utilisé pour financer la Caisse de pensions Poste et consolider progressivement les fonds propres. En tant que propriétaire, la Confédération s'attend en outre à ce qu'une part convenable du bénéfice lui soit versée pour les fonds propres qu'elle met à disposition. Compte tenu du découvert de la Caisse de pensions Poste et aux fins de consolidation des fonds propres du groupe, proposition est faite au Conseil fédéral d'utiliser le bénéfice 2012 de La Poste Suisse, d'un montant de 732 millions de francs, comme suit:

- réserve de contributions de l'employeur de la Caisse de pensions Poste: 100 millions de francs;
- distribution de bénéfice au propriétaire: 200 millions de francs;
- réserves de La Poste Suisse: 432 millions de francs.

Calculés conformément aux règles généralement admises de la comptabilité commerciale, les fonds propres de La Poste Suisse s'élèvent, avant utilisation du bénéfice, à 5,687 milliards de francs.

Du point de vue de l'économie d'entreprise, ce sont les comptes consolidés qui sont déterminants. En application de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP), ceux du groupe Poste sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS). Les fonds propres du groupe s'élèvent à 5,625 milliards de francs (pour plus de détails, voir le tableau «Variation consolidée des fonds propres» à la page 60).

Résultats non financiers significatifs

Outre son objectif financier (EBIT entre 700 et 800 millions de francs) et celui consistant à être le leader du marché suisse, la Poste poursuit les objectifs stratégiques suivants (voir pages 12 et 17):

- satisfaction des clients: au moins 75 points sur une échelle de 0 à 100;
- engagement du personnel: au moins 80 points sur une échelle de 0 à 100;
- développement durable: réduction des émissions de CO₂ de 15 000 tonnes par année pour fin 2013;
- desserte de base: attestation sans réserve du régulateur.

Satisfaction des clients

Avec un score de 79 points sur une échelle de 0 à 100, les résultats de l'enquête de satisfaction des clients réalisée en 2012 à l'échelle du groupe confirment ceux de l'exercice précédent. Les notes supérieures à 80 points sont considérées comme très bonnes, celles inférieures à 60 points comme critiques.

Clients privés

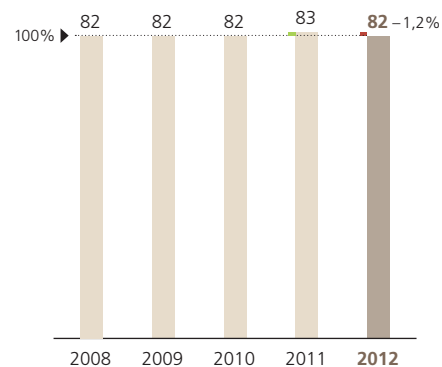
La satisfaction des clients privés atteint 82 points, toutes les unités réalisant un score compris entre 74 et 86 points. Malgré le recul significatif d'un point accusé par PostFinance (85 points), Réseau postal et vente (86 points) et les transports de voyageurs, segment des pendulaires (74 points), le résultat global reste très bon. Dans les transports de voyageurs, les excursionnistes confirment en revanche l'excellent score (83 points) de 2011.

La qualité de la distribution a pour sa part gagné un point par rapport à l'exercice précédent, atteignant 92 points. Les clients apprécient surtout l'amabilité et la discrétion des facteurs. Les indices de la satisfaction des clients et de la qualité de la distribution ne sont pas établis à l'aide des mêmes critères et ne sont donc pas directement comparables.

Les clients de la Poste sont très satisfaits, depuis des années

La satisfaction des clients privés reste stable à un niveau élevé

Groupe | Satisfaction des clients privés
De 2008 à 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent
2008 = 100%, indice



Clients commerciaux

La satisfaction des clients commerciaux atteint 78 points et toutes les unités réalisent un score compris entre 73 et 84 points. Cette amélioration résulte de la progression d'un point chacune enregistrée par Swiss Post Solutions (83 points) et PostFinance (84 points). PostMail (78 points) et PostLogistics (78 points) obtiennent les mêmes scores qu'en 2011.

RAPPORT DE SITUATION

- 6 Activités
- 11 Organisation
- 12 Stratégie du groupe
- 19 Gestion financière
- 21 Evolution de l'activité
- 39 Rapport sur les risques
- 41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

- 44 Structure du groupe et actionariat
- 44 Présentation des comptes du service universel
- 44 Structure du capital
- 45 Conseil d'administration
- 50 Direction du groupe
- 53 Indemnités
- 55 Organe de révision
- 55 Politique d'information

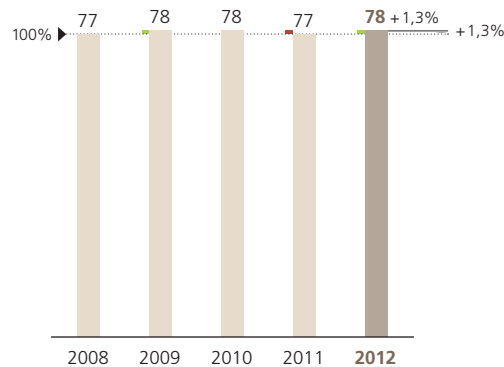
COMPTES ANNUELS

- 58 Groupe
- 126 La Poste Suisse
- 134 Informations complémentaires sur PostFinance

Regain de satisfaction des clients commerciaux

Groupe | Satisfaction des clients commerciaux

De 2008 à 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2008 = 100%, indice



Engagement du personnel

Des collaborateurs engagés et satisfaits

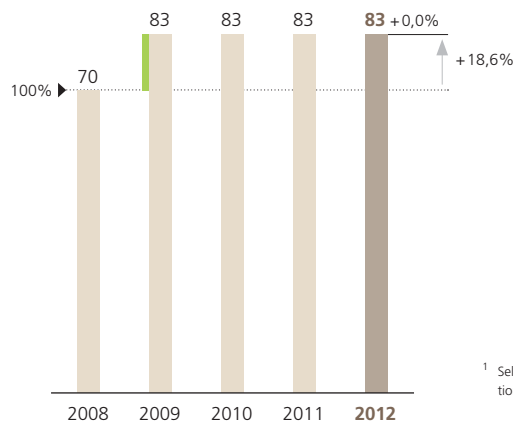
Les collaborateurs de La Poste Suisse sont à la fois très engagés et très satisfaits de leur employeur. C'est ce qui ressort de l'enquête 2012 sur la satisfaction du personnel. Le questionnaire a été envoyé à plus de 50 000 collaborateurs dans 20 pays et pas moins de 38 000 ont donné leur avis, ce qui représente un taux de réponse dépassant 75%.

De nombreux collaborateurs sont fiers de travailler pour leur entreprise. Ils en défendent les produits et les services et sont prêts à fournir des efforts supérieurs à la moyenne. L'engagement personnel se distingue de nouveau par un excellent score de 83 points sur 100. L'indice «Engagement» comprend des questions sur l'état d'esprit et le comportement des collaborateurs (investissement dans le travail, identification à l'entreprise et fluctuation du personnel) et constitue l'élément central du modèle d'évaluation.

L'engagement du personnel n'a pas faibli en 2012

Groupe | Engagement du personnel

De 2008 à 2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent
2008 = 100%, indice¹



¹ Selon le modèle d'enquête, les valeurs entre 60 et 74 points représentent une évaluation positive moyenne et celles entre 75 et 84 points une évaluation positive élevée.

Les scores obtenus à l'échelle du groupe sont semblables à ceux de l'exercice précédent: 75 points pour la satisfaction des collaborateurs, 79 pour l'orientation clientèle. Seuls les critères qualitatifs relatifs à la situation professionnelle et à l'efficacité de l'unité présentent une variation significative au niveau du groupe: le score rendant compte de la collaboration en équipe au sein des unités du groupe et entre elles a gagné un point, atteignant 73 points.

Quant aux questions sur la stratégie de la Poste, demandant par exemple si la Poste change positivement ou si les unités du groupe sont sur la bonne voie, elles obtiennent, comme lors des exercices précédents, un score de 68 points, une valeur positive moyenne. Enfin, s'élevant à 71 points, le score du management présente aussi une valeur positive moyenne, stable par rapport à l'exercice précédent.

Pour en savoir plus sur le personnel, voir le rapport de gestion, page 37.

Développement durable

Emissions de CO₂ réduites de 11 000 tonnes par année

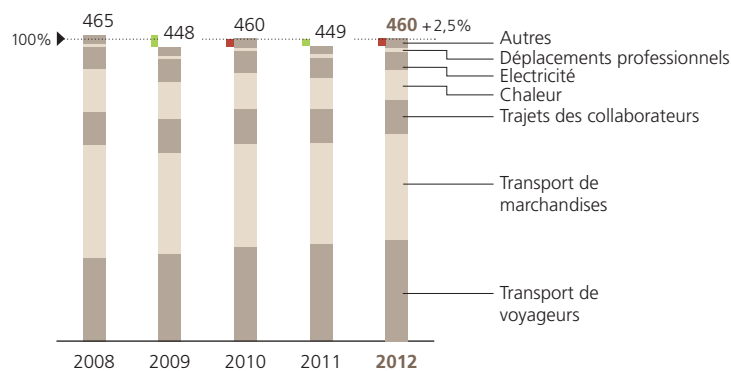
La Poste applique sa stratégie 2011–2013 en matière de développement durable au quotidien, de façon systématique. S'agissant de son objectif de réduction des émissions de CO₂ de 15 000 tonnes par année pour 2013, les mesures adoptées à ce jour se traduisent déjà par une diminution annuelle de 11 000 tonnes.

Depuis 2008, la Poste a amélioré son bilan énergétique de 2% et son bilan CO₂ de 1%. Elle a ainsi réduit non seulement ses émissions absolues de CO₂, mais encore ses émissions relatives de gaz à effet de serre, calculées par unité de personnel ou en fonction des produits d'exploitation.

Par rapport à 2011, on constate une légère augmentation des émissions de CO₂, résultant de la progression des prestations de transport. L'efficacité en matière de CO₂ s'est toutefois améliorée tant sur le marché de la logistique que sur celui des transports publics.

Légère augmentation due à la progression des prestations de transport

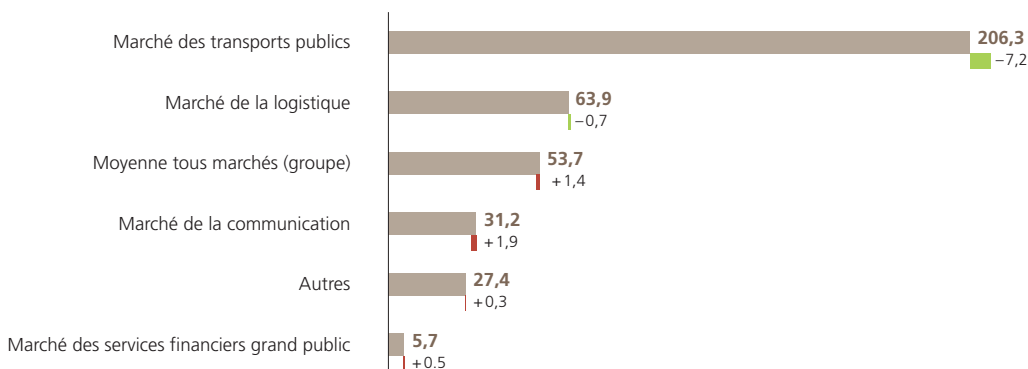
Groupe | Emissions directes et indirectes de gaz à effet de serre par processus
De 2008 à 2012*, avec variation par rapport à l'exercice précédent
2010 = 100%, 1000 t équivalent CO₂



* Valeurs 2008 à 2011 ajustées en raison d'un changement de méthode de comptabilité environnementale.

Recul des émissions relatives de gaz à effet de serre sur les marchés à forte production de CO₂

Groupe | Emissions directes et indirectes de gaz à effet de serre par marché
2012, avec variation par rapport à l'exercice précédent
Valeur relative, t équivalent CO₂ par million de CHF de produits d'exploitation



Pour en savoir plus sur le développement durable, voir le rapport de gestion, page 43.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Services de qualité à des prix attractifs

Desserte de base

Les prestations de la desserte de base, ou service universel, doivent répondre aux besoins des clients et être fournies par le biais d'un réseau de points d'accès couvrant tout le territoire, selon les mêmes principes pour tous et à des prix équitables. La Poste s'est fixé pour objectif de remplir ce mandat légal en assurant un niveau de qualité élevé et un service à la clientèle optimal.

Conformément à la loi sur la poste, les prestations de la desserte de base comprennent le dépôt et le transport de lettres, de colis (jusqu'à 20 kg), de journaux et de revues et leur distribution au moins cinq jours ouvrables par semaine dans tous les logements habités à l'année, ainsi que des services de paiement (voir aussi le mandat légal, page 12). Sur mandat de PostCom, un organe de révision externe examine chaque année les comptes relatifs aux activités soumises à régulation. A ce jour, il a toujours attesté du respect de la législation postale. La dernière attestation a été délivrée en mars 2012 pour l'exercice 2011.

La Poste considère son mandat de fourniture des prestations de la desserte de base et les directives arrêtées dans les objectifs stratégiques du Conseil fédéral comme l'occasion de prouver qu'elle est à la hauteur de la confiance placée en elle. C'est pourquoi elle comprend son mandat légal comme un objectif minimal et s'emploie à aller largement au-delà, du point de vue tant de la qualité que de l'étendue des prestations, finançant la desserte de base par ses propres moyens. Ce faisant, elle tient compte de nombreux impératifs de nature politique, réglementaire et commerciale. Seul un juste équilibre entre ces différentes exigences lui permettra d'assurer la desserte de base à long terme sans devoir modifier radicalement ses prestations.

Rapport sur les risques

Principes de la politique de risque

L'environnement des entreprises est en constante évolution. Pour y opérer avec succès, il est essentiel d'identifier à temps et de gérer opportunément les chances et les risques qui s'y présentent (conscience du risque), sur la base de réflexions axées sur le capital et la rentabilité (capacité de risque). Le processus de risque contribue ainsi de façon déterminante à la qualité des décisions ainsi qu'à l'augmentation de la valeur et à la pérennité de l'entreprise.

Système de gestion des risques

Le Conseil d'administration édicte les directives et les principes régissant le système de gestion des risques de La Poste Suisse et définit la politique de risque. Les gestionnaires de risques au niveau du groupe et des unités gèrent le processus et s'assurent que les risques ont été identifiés et entièrement intégrés dans les systèmes de mesure et de reporting des risques. Le gestionnaire de risques du groupe et le Comité de gestion des risques présentent à la Direction du groupe, deux fois l'an, un panorama de la situation du groupe en matière de risques, en particulier les risques principaux auxquels il est exposé. La Direction du groupe effectue une analyse des risques sur la base de ces informations et en communique les résultats au Comité Audit & Risk du Conseil d'administration ainsi qu'à ce dernier, qui apprécie les risques en dernière instance.

Au premier trimestre 2012, dans le cadre de l'amélioration permanente du système de gestion des risques, le Conseil d'administration a donné son feu vert à l'application d'un concept détaillé d'agrégation et de simulation de la capacité de risque selon la méthode Monte Carlo. Les travaux se sont achevés fin 2012.

Les thématiques prises en considération aux fins de l'identification et de l'analyse des risques sont les suivantes: stratégie et environnement, clientèle et marché, fourniture des prestations, politique des prix, projets, prestations externes, reporting et controlling, sécurité, dommages à la charge de l'entreprise et dommages couverts par la responsabilité civile, gestion du personnel, technologies de l'information, finances, gouvernance d'entreprise, communication et réputation ainsi qu'aspects juridiques.

Gestion des risques

Dès qu'un risque dépasse le niveau jugé acceptable, des mesures sont prises pour le réduire. Leur mise en œuvre et leur surveillance sont placées sous la responsabilité du propriétaire du risque.

Au niveau du groupe, la gestion des risques principaux repose essentiellement sur des mesures d'ordre stratégique, généralement combinées avec d'autres mesures spécifiques au risque concerné. Dans la pratique, on définit pour chaque risque principal qui est responsable d'une mesure donnée, quelles sont les échéances à respecter, qui est en charge du controlling et quel est le statut courant de l'application de la mesure.

Etat des risques

En 2012, La Poste Suisse a identifié et évalué dix risques principaux au niveau du groupe. La Direction du groupe et le Conseil d'administration s'en occupent activement, s'employant à les maîtriser autant que possible par des mesures appropriées. Trois de ces risques découlent des conditions-cadres politiques, trois sont des risques de marché et quatre sont de nature endogène.

L'état des risques est resté globalement stable par rapport à l'exercice précédent. Douze autres risques sont surveillés par précaution et si possible gérés activement par des mesures appropriées (p. ex. pandémie, dangers naturels, évolution démographique).

Pour en savoir plus sur la gestion des risques de la Poste, voir page 109.

Système de contrôle interne

La Poste Suisse dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier à temps les processus financiers présentant des risques en matière de comptabilité et de présentation des comptes, de les évaluer et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le SCI comprend les procédures et les mesures propres à assurer la régularité de la tenue des comptes et de leur présentation et sur lesquelles repose l'établissement des états financiers du groupe. Il est le garant de la qualité élevée de ces derniers. Pour La Poste Suisse, le SCI relève de ses tâches d'amélioration permanente des processus.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code suisse des obligations (CO), l'organe de révision externe vérifie s'il existe un SCI lors de la révision ordinaire des comptes.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Perspectives

Vers une reprise modérée de l'économie mondiale

Dans l'ensemble, la Banque nationale suisse (BNS) continue de tabler sur un redressement progressif de l'économie mondiale. Elle a toutefois légèrement revu à la baisse ses attentes pour 2013 par rapport au précédent examen de la situation. Cette actualisation concerne en particulier les perspectives à court terme de la zone euro. La BNS estime en effet que celle-ci ne sortira de la récession qu'au cours de l'année 2013. Aux Etats-Unis, la reprise modeste devrait se poursuivre grâce aussi au renforcement continu du secteur de la construction. De plus, la croissance des pays émergents devrait progressivement gagner en vigueur. Les risques de dégradation restent néanmoins considérables pour l'économie mondiale et la crise de la zone euro continue de peser sur les perspectives de croissance.

En Suisse, les perspectives de croissance n'ont pas subi de changements importants. La zone euro restera à court terme dans la récession et la conjoncture ne devrait s'améliorer que lentement chez les principaux partenaires commerciaux de la Suisse. La situation reste tendue notamment dans l'industrie manufacturière. La faible utilisation des capacités et la demande atténuée à l'étranger continueront de peser sur les investissements. De plus, la demande intérieure devrait évoluer plutôt modestement ces prochains trimestres en raison de la hausse du chômage et d'une progression relativement modérée des revenus. Selon les prévisions de la BNS, la croissance économique devrait être comprise entre 1 et 1,5% en 2013, soit à un niveau inférieur à son potentiel. Si la conjoncture devait continuer à s'affaiblir dans notre pays, La Poste Suisse en subirait aussi les conséquences négatives. Le fait qu'elle opère sur des marchés moins sensibles à la conjoncture et qu'elle est donc moins exposée à ses aléas que d'autres entreprises ne suffit pas à la mettre à l'abri.

Les perspectives économiques, ainsi que l'intensification de la concurrence, la persistance du phénomène de substitution, l'optimisation de leurs envois par les clients commerciaux et la nécessité d'accroître encore les fonds propres, renforcent la détermination de la Poste à continuer d'appliquer sa stratégie avec rigueur.

Gouvernance d'entreprise

La Poste Suisse applique depuis plusieurs années le Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise d'économiesuisse et structure son rapport de gestion conformément à la directive SWX applicable aux entreprises cotées en bourse.

Structure du groupe et actionariat

Forme juridique et propriété

La Poste Suisse est une entreprise autonome de droit public appartenant exclusivement à la Confédération. Les unités d'organisation du groupe sont présentées dans l'organigramme figurant à la page 11, tandis que les participations sont énumérées sous le titre «Périmètre de consolidation», à la page 116. Des informations détaillées sur les changements qui toucheront la Poste au milieu de 2013 figurent à la page 55 du rapport de gestion.

Pilotage par la Confédération

La Confédération pilote la Poste en lui assignant des objectifs stratégiques, dont elle contrôle la réalisation sur la base d'un rapport annuel destiné au propriétaire et de rapports sur le personnel (loi sur le personnel de la Confédération et ordonnance sur les salaires des cadres). Voir aussi la politique d'information à la page 55.

Présentation des comptes du service universel

En vertu de la directive de l'Autorité de régulation postale concernant la présentation des coûts du service universel et la preuve du respect de l'interdiction des subventions croisées, la Poste est tenue de détailler les coûts, les recettes et les résultats du service universel et des services libres ainsi que les coûts du réseau postal couvrant l'ensemble du territoire. KPMG SA, l'organe de contrôle mandaté par l'Autorité de régulation postale, vérifie chaque année que la Poste a bien satisfait à ces exigences. En 2012, les coûts du service universel se sont élevés à 3,6 milliards de francs environ et ils ont de nouveau pu être couverts par les recettes du monopole et des services non réservés.

Durant l'exercice sous revue, la participation aux coûts d'infrastructure a atteint 184 millions de francs (2011: 187 millions). Elle comprend les coûts structurels de dépôt et de vente hors du réseau postal indispensable à l'exploitation, mais non ceux de distribution. Si ce calcul théorique n'a aucune influence sur le résultat financier de la Poste, il se répercute sur les résultats des segments PostMail et Réseau postal et vente.

Structure du capital

En 1998, la Confédération a pourvu la Poste d'un capital de dotation non rémunéré de 1,3 milliard de francs. Depuis 2004, la Poste verse chaque année à la caisse de pensions une somme à sept chiffres tirée de son bénéfice (2012: 100 millions). Une autre part du bénéfice revient à la Confédération (2012: 200 millions). Le reste est affecté aux fonds propres; à la date de clôture, ceux-ci s'élevaient à 5,625 milliards de francs (2011: 4,879 milliards).

RAPPORT DE SITUATION

- 6 Activités
- 11 Organisation
- 12 Stratégie du groupe
- 19 Gestion financière
- 21 Evolution de l'activité
- 39 Rapport sur les risques
- 41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

- 44 Structure du groupe et actionariat
- 44 Présentation des comptes du service universel
- 44 Structure du capital
- 45 Conseil d'administration
- 50 Direction du groupe
- 53 Indemnités
- 55 Organe de révision
- 55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

- 58 Groupe
- 126 La Poste Suisse
- 134 Informations complémentaires sur PostFinance

Conseil d'administration

Composition

Au 31 décembre 2012, le Conseil d'administration de La Poste Suisse était composé de neuf membres, nommés par le Conseil fédéral pour quatre ans. Conformément à la loi sur l'organisation de la Poste, le Conseil d'administration exerce une fonction non seulement de contrôle et de surveillance, mais encore de pilotage des affaires stratégiques.

Les membres du Conseil d'administration n'entretiennent pas de relations d'affaires avec La Poste Suisse, ni avec ses sociétés, et aucun d'entre eux n'a assumé de fonction dirigeante au sein de La Poste Suisse ou de l'une des sociétés du groupe au cours des trois dernières années. En vertu de la législation postale, le personnel a le droit d'être représenté de manière appropriée au sein du Conseil d'administration. En 2012, les représentants du personnel étaient, comme lors de l'exercice précédent, Susanne Blank et Michel Gobet.

Aucun changement n'a eu lieu au cours de l'exercice sous revue.



Andreas Schläpfer Nicola Thibaudeau Philippe Milliet Marco Durrer Susanne Blank Dominique Freymond Adriano P. Vassalli Peter Hasler Kerstin Büchel Michel Gobet

Peter Hasler

Président du Conseil d'administration, né en 1946, Suisse, membre depuis 2010, dr en droit

Comités: Organisation, Nomination & Remuneration; Audit & Risk; Investment, Mergers & Acquisitions, Alliances; PostFinance.

Parcours professionnel: mandats dans des conseils d'administration (CA) et des fondations; membre de plusieurs commissions fédérales; vice-président de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva); directeur de l'Union patronale suisse; directeur de l'Association patronale suisse de l'industrie des machines (ASM); secrétaire de l'ASM; juriste et assistant du président du CA de Flug- und Fahrzeugwerke Altenrhein AG (FFA); adjoint auprès de l'autorité tutélaire de Zurich.

Principaux mandats: conseil de l'Hôpital universitaire de Zurich (président); Caisse suisse de voyage Reka (président de la coopérative); SIZ AG, Schweizerisches Informatik-Zertifikat (vice-président du CA).

Dominique Freymond

Membre du Conseil d'administration, vice-président, né en 1954, Suisse, membre depuis 2002, lic. sc. nat.

Comités: Organisation, Nomination & Remuneration (responsable)

Parcours professionnel: management & advisory services mas AG (associé-propriétaire); groupe TKS-Teknosoft SA (CEO); Unisys Europe centrale (vice-président et directeur général Suisse); canton de Vaud (Chancelier d'Etat); Unisys Suisse et Autriche (membre de la direction et responsable du service à la clientèle); IBM Suisse et IBM Europe (divers postes dans la vente, le marketing et la gestion).

Principaux mandats: Corti AG (membre du CA); mas AG et mas investments ltd (membre du CA); SolvAxis SA (président du CA); STERCI SA (membre du CA); Institut suisse des administrateurs isade (vice-président).

Andreas Schlöpfer

Membre du Conseil d'administration, vice-président, né en 1947, Suisse, membre depuis 2009, lic. sc. éc. de la Haute école de Saint-Gall (HSG)

Comités: Investment, Mergers & Acquisitions, Alliances (responsable)

Parcours professionnel: Nestlé (directeur général France, Russie, Thaïlande/Indochine et Zimbabwe, global business head / senior vice-president des aliments pour enfants); International Trade Centre UNCTAD/GATT (conseiller en marketing).

Principaux mandats: aucun

Nicola Thibaudeau

Membre du Conseil d'administration, née en 1960, Suisse/Canada, membre depuis 2006, dipl. ing. méc. de l'Ecole Polytechnique de Montréal

Comités: PostFinance

Parcours professionnel: MPS Micro Precision Systems SA (CEO, déléguée du CA); conseillère indépendante; Mecanex SA (propriétaire, CEO); Cicorel SA (directrice); IBM Canada (collaboratrice scientifique).

Principaux mandats: CSS Assurance-maladie SA (membre du CA); CSS Fondation du personnel (membre); MPS Micro Precision Systems SA (déléguée du CA); MPS Décolletage SA, à Court (présidente du CA); SLS-TT AG, Institut Paul Scherrer, à Würenlingen (membre).

Susanne Blank

Membre du Conseil d'administration, représentante du personnel, née en 1972, Suisse, membre depuis 2008, lic. sc. pol.

Comités: Audit & Risk

Parcours professionnel: Travail.Suisse, organisation faîtière des travailleurs (responsable Politique économique et membre de la direction); Office fédéral de la statistique (révision de l'indice suisse des prix à la consommation).

Principaux mandats: Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents SUVA (membre du CA); Commission tripartite fédérale pour les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes (membre); Commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage (membre).

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Marco Durrer

Membre du Conseil d'administration, né en 1952, Suisse, membre depuis 2009, dr ès sc. pol. (relations internationales), MALD, The Fletcher School, Tufts University, Etats-Unis

Comités: PostFinance (responsable); Audit PostFinance.

Parcours professionnel: conseiller financier indépendant; Valiant Banque Privée SA, Berne (CEO et membre de la direction du groupe Valiant Holding SA); Lombard, Odier, Darier, Hentsch & Cie, Genève/Zurich (group management, responsable de succursale Zurich); Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève (responsable Sales and Trading); Credit Suisse Lausanne/New York/Zurich (assistant de Josef Ackermann/Investment Banking).

Principaux mandats: PostFinance SA (membre du CA); Picard Angst Asset Management SA (vice-président du CA); Piguët Galland & Cie SA (membre du CA); DGM Immobilien AG (président du CA); COMUNUS SICAV, Montreux (vice-président du CA).

Adriano P. Vassalli

Membre du Conseil d'administration, né en 1954, Suisse, membre depuis 2010, expert économiste diplômé

Comités: Audit & Risk (responsable); PostFinance; Audit PostFinance.

Parcours professionnel: Studio di consulenza e di revisione (fondateur et propriétaire); Arthur Andersen (fondateur et responsable des filiales de Lugano et de Berne, partenaire international); Revisuisse SA (réviseur et consultant à Berne, fondateur de la filiale de Lugano).

Principaux mandats: PostFinance SA (membre du CA); Istituto di previdenza del Cantone Ticino (membre du comité); Croix-Rouge suisse (membre du Comité exécutif de la Conférence des associations cantonales de la Croix-Rouge); Croce Rossa Svizzera, sezione del Luganese (président).

Philippe Milliet

Membre du Conseil d'administration, né en 1963, Suisse, membre depuis 2010, diplômé en pharmacie de l'Université de Lausanne, MBA, Ecole des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne

Comités: Investment, Mergers & Acquisitions, Alliances

Parcours professionnel: Bobst Group (membre du Comité de direction, responsable Business Unit Sheet-Fed); Galenica SA (responsable DG Santé, membre de la DG du groupe); Unicile (CEO); Galenica SA (responsable centres de distribution, responsable opérations et CEO de Galexis SA); Pharmatic SA (analyste/programmeur et responsable de projet); McKinsey (associé, engagement manager); Galenica Holding SA (analyste/programmeur et assistant du président de la DG).

Principaux mandats: aucun

Michel Gobet

Membre du Conseil d'administration, représentant du personnel, né en 1954, Suisse, membre depuis 2010, lic. phil. hist.

Comités: Investment, Mergers & Acquisitions, Alliances; Organisation, Nomination & Remuneration.

Parcours professionnel: Syndicat de la Communication (secrétaire central); Union PTT (secrétaire central et secrétaire général suppl.); Service archéologique cantonal de Fribourg (direction de chantiers).

Principaux mandats: Swisscom (Suisse) SA (membre du CA); UNI Global Union (trésorier, membre du World Executive Committee et de l'European ICTS Steering Committee).

Kerstin Büchel

Secrétaire générale, née en 1970, Suisse/Allemagne/Suède, en fonction depuis 2009, lic. sc. pol.

Parcours professionnel: Valiant Banque Privée SA (responsable Développement du marché et service des ventes); UBS SA Suisse, Bâle et Zurich, et UBS SA Italie, Rome (junior key people, product management, conseil clientèle, events, business development and strategic marketing, asset and liability management, international client reporting).

Principaux mandats: aucun

Rôle et méthode de travail du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration approuve les fondements de la politique d'entreprise, la stratégie du groupe, y compris la planification financière stratégique, le système des prix à l'intention du DETEC, les normes de présentation des comptes, le budget, le rapport à l'intention du propriétaire et de l'Autorité de régulation postale ainsi que les grands projets stratégiques. Il nomme en outre les membres de la Direction du groupe et approuve leurs salaires, de même que les conventions collectives de travail. Au cours de l'exercice sous revue, il s'est réuni à dix reprises. La directrice générale et le responsable Finances participent aux séances du Conseil d'administration, avec voix consultative.

Le Conseil d'administration se constitue lui-même. Le président nomme le secrétaire général. La limite d'âge de 70 ans vaut pour tous les membres du Conseil d'administration. De plus, la durée de leur mandat est limitée à douze ans au total. Quatre comités permanents, investis d'une fonction consultative et au sein desquels siège d'office le président du Conseil d'administration, sont chargés de préparer les décisions. Enfin, le Conseil d'administration peut à tout moment constituer des comités temporaires ou des groupes de travail pour traiter de dossiers particuliers. Aucune représentation réciproque au sein des conseils d'administration n'existe entre la Poste et d'autres entreprises.

Le président du Conseil d'administration dirige les séances de l'organe et le représente à l'extérieur. Il exerce la haute surveillance sur la Direction du groupe, soumet des propositions pour la nomination des membres de cette dernière et échange des informations avec le propriétaire et la directrice générale. Il approuve en outre le programme de révision annuel de l'unité Révision interne.

Comité Audit & Risk

Composé de trois membres, le comité assiste le Conseil d'administration, notamment pour l'examen de la comptabilité, du rapport financier et de la gestion des risques. Il est responsable de la création et du développement de structures de surveillance internes appropriées et veille au respect des dispositions légales. En outre, il évalue régulièrement la gestion des risques de la Poste et le respect de l'accord en matière de trésorerie conclu avec l'Administration fédérale des finances. Il étudie les observations et les recommandations des organes de révision interne et externe, avant de soumettre d'éventuelles propositions au Conseil d'administration. En 2012, le comité a tenu huit séances, auxquelles ont participé la directrice générale, le responsable Finances et la responsable Révision interne.

Comité Organisation, Nomination & Remuneration

En 2012, le comité s'est réuni sept fois. Il joue un rôle consultatif auprès du Conseil d'administration en matière de nomination et de révocation des membres de la Direction du groupe ainsi que de détermination de leur rémunération. Il est également chargé d'émettre une recommandation quant à la définition du mandat de négociation salariale annuelle avec les associations du personnel.

Comité Investment, Mergers & Acquisitions, Alliances

Le comité traite de la stratégie en matière de fusions et d'acquisitions ainsi que des différentes alliances stratégiques. Il identifie et examine les opportunités en matière de participations, fusions et acquisitions ainsi que d'investissements et alliances. Il accompagne la fondation, la liquidation et la vente de sociétés du groupe, de sociétés associées et de participations. En 2012, le comité s'est réuni cinq fois.

Comité PostFinance

Le comité se consacre à la gouvernance des activités de PostFinance en matière de placements, contrôle les risques opérationnels de l'unité et accompagne le projet de transfert de l'unité dans la société PostFinance SA. En 2012, il s'est réuni à quatre reprises.

L'ensemble des tâches qui ne sont pas expressément réservées au Conseil d'administration relèvent de la compétence de la Direction du groupe. Les tâches et les compétences des membres et du président du Conseil d'administration ainsi que des membres de la Direction du groupe se fondent sur les dispositions de la loi sur l'organisation de la Poste et sur le règlement d'organisation édicté par le Conseil d'administration.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe			134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	44	Structure du capital		
21	Evolution de l'activité	45	Conseil d'administration		
39	Rapport sur les risques	50	Direction du groupe		
41	Perspectives	53	Indemnités		
		55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Instrument d'information et de contrôle

Rapports

Le Conseil d'administration reçoit des rapports mensuels sur la situation du groupe et des différentes unités opérationnelles par rapport à l'exercice précédent. Les rapports mensuels comprennent également des budgets, des valeurs prévisionnelles et des indicateurs sur les marchés ainsi que sur le personnel et les innovations.

Par ailleurs, le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre des rapports sur les finances et le controlling de projet et est informé par le comité Audit & Risk du respect du budget, de la planification financière stratégique et des directives stratégiques du Conseil fédéral. Il reçoit aussi les procès-verbaux des séances de la Direction du groupe, ainsi que les rapports trimestriels de la gestion des risques (voir page 109), de la trésorerie, de la communication et de la révision interne. Lors de chaque séance du Conseil d'administration, la directrice générale et le responsable Finances dressent un tableau de la situation de l'entreprise.

Système de contrôle interne des processus financiers

La Poste exploite un système de contrôle interne (SCI) qui, de manière précoce, identifie, évalue et couvre au moyen de contrôles clés les processus financiers ainsi que les risques liés à la tenue et à la présentation des comptes. Le Conseil d'administration et la Direction du groupe reçoivent une fois par an un rapport sur l'état de développement du SCI.

Révision interne

L'unité Révision interne rend compte de ses activités en permanence au comité Audit & Risk et annuellement au Conseil d'administration. Le président du Conseil d'administration, les membres du comité Audit & Risk et l'organe de révision externe reçoivent tous les rapports de révision. L'unité Révision interne respecte les normes internationales, notamment les principes relatifs à l'intégrité, à l'objectivité, à la confidentialité, aux compétences professionnelles et à l'assurance qualité. Subordonnée au président du Conseil d'administration, elle est indépendante de la Direction du groupe, responsable de la gestion opérationnelle.

Intermédiaire financier directement soumis à l'autorité de surveillance

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent, La Poste Suisse est soumise à la FINMA depuis le 1^{er} décembre 2011 et fait donc l'objet de la surveillance usuelle dans la branche depuis plus d'un an. Durant l'exercice sous revue, PostFinance a mené à bien, dans ce domaine de première importance, des travaux préparatoires décisifs en vue de l'obtention d'une autorisation d'exercer selon la législation bancaire.

Direction du groupe

Composition

Les huit membres de la Direction du groupe et la directrice générale sont nommés par le Conseil d'administration. Ils sont chargés de la gestion opérationnelle des unités d'organisation dont ils sont responsables. La directrice générale représente la Direction du groupe devant le Conseil d'administration. Il n'existe aucun contrat de gestion avec des sociétés ou des personnes physiques en dehors du groupe.



Yves-André
Jeandupeux

Pascal
Koradi

Frank
Marthaler

Ulrich
Hurni

Daniel
Landolf

Susanne
Ruoff

Hansruedi
Köng

Patrick
Salamin

Dieter
Bambauer

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Susanne Ruoff

Directrice générale, née en 1958, Suisse, membre depuis le 1^{er} septembre 2012, technicienne en marketing, diplômée de l'Université de Fribourg, Executive MBA

Parcours professionnel: La Poste Suisse (directrice générale); British Telecom Switzerland (CEO BT Switzerland Ltd); IBM Suisse (membre de la direction Global Technology Services); IBM Suisse (responsable Public Sector); plusieurs fonctions de direction dans les domaines des prestations de services, du marketing et de la vente.

Principaux mandats: PostFinance SA (membre du CA); Geberit (membre du CA)

Ulrich Hurni

Responsable PostMail, suppléant de la directrice générale, né en 1958, Suisse, membre depuis 2009, employé de commerce et secrétaire d'exploitation à la Poste, EMBA de l'Université de Zurich

Parcours professionnel: La Poste Suisse (PostMail: responsable suppl., responsable); Swiss Post International: directeur; Telecom: contrôleur de gestion/projet; PostFinance: développement de systèmes informatiques).

Principaux mandats: Asendia (président du CA); TNT SwissPost SA (membre du CA); search.ch SA (membre du CA).

Daniel Landolf

Responsable CarPostal, né en 1959, Suisse, membre depuis 2001, Bachelor of Science (B. Sc.), économiste d'entreprise

Parcours professionnel: La Poste Suisse (directeur adjoint Services des automobiles, responsable Développement d'entreprise CarPostal, directeur suppl. CarPostal, directeur CarPostal, responsable CarPostal/CarPostal Suisse SA); DG des PTT (services Economie d'entreprise, Marketing central/stratégies et analyses); Credit Suisse SA (commerce de devises, trafic des paiements international).

Principaux mandats: Caisse suisse de voyage Reka (membre du CA); Union des transports publics (membre du comité et du comité directeur); service d'information pour les transports publics Litra (membre du comité et du comité directeur); Sensetalbahn AG (vice-président du CA).

Yves-André Jeandupeux

Responsable Personnel, né en 1958, Suisse, membre depuis 2005, lic. sc. soc. et pol. et psychologie ment. de l'Université de Lausanne

Parcours professionnel: La Poste Suisse (responsable Personnel); SKYGUIDE (responsable du personnel); CC&T SA, cabinet de conseil en entreprise (partenaire associé, responsable de la gestion des compétences); canton de Neuchâtel (responsable du personnel); Posalux SA, entreprise de machines-outils (responsable du personnel); Gastrosuisse, Lausanne (responsable du bureau de la Suisse romande); orientation professionnelle, canton du Jura (conseiller en orientation professionnelle).

Principaux mandats: Caisse de pensions Poste (vice-président du conseil de fondation); Pensimo Management AG (membre du CA).

Frank Marthaler

Responsable Swiss Post Solutions, né en 1964, Suisse, membre depuis 2007, lic. sc. éc. de la Haute école de Saint-Gall (HSG), économiste d'entreprise

Parcours professionnel: La Poste Suisse (responsable Gestion des clients stratégiques, responsable Clients stratégiques et solutions); EDS (directeur vente et marketing); IBM (sales executive, key account manager).

Principaux mandats: MEILLERGHP GmbH, Schwandorf, Allemagne (membre du comité des associés); Asendia (membre du CA).

Patrick Salamin

Responsable Réseau postal et vente, né en 1958, Suisse/Irlande, membre depuis 2007, lic. sc. éc. de la Haute école de Saint-Gall (HSG), économiste d'entreprise et politologue

Parcours professionnel: La Poste Suisse (responsable Marketing et vente Réseau postal, responsable Réseau postal et vente); Cruspi SA (directeur); Zweifel Pomy-Chips AG (responsable des exportations); Cartier Suisse SA (directeur marketing); Colgate-Palmolive SA (senior product manager).

Principaux mandats: aucun

Dieter Bambauer

Responsable PostLogistics, né en 1958, Suisse/Allemagne, membre depuis 2009, dr sc. éc. WWU, JLU

Parcours professionnel: La Poste Suisse (responsable PostLogistics); Hangartner AG (CEO); Schenker Suisse SA (CEO); Deutsche Bahn AG (EVP Freight Logistics); Kühne + Nagel Management AG (membre de la direction); MD Papier (membre de la direction, logistique, informatique); AGRAVIS (responsable du secteur Logistique); Dr. Waldmann & Partner (consultant).

Principaux mandats: Asendia (membre du CA); TNT SwissPost (membre du CA); membre du comité directeur de la chaire de gestion logistique, Université de Saint-Gall.

Hansruedi Köng

Responsable PostFinance, né en 1966, Suisse, membre depuis 2012, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, économiste et économiste d'entreprise, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute, à Zurich

Parcours professionnel: La Poste Suisse (PostFinance: responsable Trésorerie, responsable Finances, responsable); BVgroup Berne (directeur suppl.); Pricewaterhouse Coopers AG (Senior Manager); Banque cantonale bâloise (membre de la Direction); Banque Populaire Suisse (responsable Asset & Liability Management).

Principaux mandats: Caisse de pensions Poste (membre du conseil de fondation et président du comité de placements); Q-Net AG (membre du CA).

Pascal Koradi

Responsable Finances, né en 1972, Suisse, membre depuis le 1^{er} mars 2012,

lic. éc. publ. de l'Université de Zurich, Chartered Financial Analyst (CFA)

Parcours professionnel: La Poste Suisse (responsable Finances); Neue Aargauer Bank AG (NAB) (responsable commercial, directeur financier / membre de la direction); Credit Suisse Royaume-Uni, Londres (projet de restructuration dans le domaine du «banking onshore»); Neue Aargauer Bank AG (NAB) (collaborateur Controlling, responsable Trésorerie).

Principaux mandats: Swiss Post Insurance AG (président du CA); PostFinance SA (membre du CA); Caisse de pensions de la Poste (membre du conseil de fondation).

Changements survenus durant l'exercice sous revue

Après s'être familiarisée avec ses futures tâches dès le mois de juin, Susanne Ruoff, la nouvelle directrice générale de la Poste, est entrée en fonction au début du mois de septembre, succédant à Jürg Bucher.

Début mars, Pascal Koradi a repris les rênes de l'unité Finances des mains de Thomas Egger, responsable par intérim.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Indemnités

Politique

Lors de la fixation du montant des indemnités versées aux membres de la Direction du groupe, le Conseil d'administration tient compte du risque encouru par l'entreprise, de la taille du domaine de responsabilité du membre concerné et de l'ordonnance fédérale sur les salaires des cadres. La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par le Conseil fédéral.

Fixation des indemnités

La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe et d'une part variable liée à la prestation pouvant atteindre au maximum 40% du salaire de base annuel brut (50% pour la directrice générale). Cette part liée à la prestation est calculée compte tenu de diverses composantes liées au groupe (40%), aux unités du groupe (40%) et à la contribution personnelle (20%). Au niveau du groupe, cette part dépend de la création de valeur de l'exercice (pondération: 28%) et de la proportion de clients très satisfaits (pondération: 12%). Au niveau de l'unité du groupe, le calcul de cette part repose sur des composantes tant financières que qualitatives, les unes et les autres étant pondérées à hauteur de 20%. Les composantes financières sont l'EBIT de chaque unité du groupe et, pour PostFinance, le rendement des fonds propres.

Les membres de la Direction du groupe ont droit à un abonnement général des CFF en 1^{re} classe, à un véhicule de fonction, à un téléphone mobile et à une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais. La Poste paie aussi leurs primes d'assurance risque. En cas de contribution personnelle exceptionnelle, une prime de performance individuelle peut être versée.

Durant l'exercice sous revue, aucun membre de la Direction du groupe ni aucune personne qui leur est proche n'a bénéficié d'autres honoraires, rémunérations, garanties, avances, crédits, prêts ou prestations en nature. Le salaire de base et la part liée à la prestation des membres de la Direction du groupe sont assurés comme suit: jusqu'au montant maximal possible de 334 080 francs, auprès de la Caisse de pensions Poste (primauté des cotisations); pour les revenus supérieurs à ce montant, par le biais d'une assurance pour cadres (primauté des cotisations). Les primes relatives à la prévoyance vieillesse sont payées à parts égales par l'employeur et l'employé. Les contrats de travail se fondent sur le Code des obligations. Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ. Le préavis de congé des membres de la Direction du groupe est de douze mois.

Montant des indemnités

Conseil d'administration

Le Conseil fédéral fixe le montant des indemnités versées aux membres du Conseil d'administration. En 2012, ceux-ci (président inclus) ont été rémunérés à hauteur de 1 050 100 francs au total (honoraires et prestations annexes). Inclues dans ces indemnités globales, les prestations annexes se sont chiffrées à 265 100 francs. Les honoraires du président du Conseil d'administration ont atteint 225 000 francs. Il a en outre perçu des prestations annexes pour un montant de 26 700 francs.

Direction du groupe

En 2012, les neuf membres de la Direction du groupe ont été rémunérés à hauteur de 5 095 378 francs au total (salaires de base, prestations annexes, parts liées à la prestation et indemnités de départ). Inclues dans cette rémunération globale, les prestations annexes se sont élevées à 375 289 francs. Les parts liées à la prestation payables en 2013 – qui dépendent des objectifs atteints en 2011 et 2012 – se chiffrent à 1 305 088 francs au total.

Les salaires de base du directeur et de la directrice général(e) ont totalisé 668 334 francs (Jürg Bucher: 376 667 francs sur huit mois; Susanne Ruoff 291 667 francs sur sept mois) et leurs parts liées à la prestation 324 480 francs (Jürg Bucher: 207 813 francs; Susanne Ruoff: 116 667 francs).

Indemnités 2012, CHF	Montant	Moyenne
Président du Conseil d'administration		
Honoraires	225 000	
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	22 500	
Abonnement général 1 ^{re} classe	4 200	
Indemnités globales	251 700	
Autres membres du Conseil d'administration (8)		
Honoraires	560 000	70 000
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	58 200	7 275
Autres prestations annexes	180 200	22 525
Indemnités globales	798 400	99 800
Total Conseil d'administration (9)		
Honoraires	Part liée à la	
	785 000	87 222
Prestations annexes	265 100	29 456
Indemnités globales	1 050 100	116 678
Directeur/directrice général(e) (15 mois ¹)		
Salaire de base fixe	668 334	
Part liée à la prestation (payable en 2013)	324 480	
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	37 500	
Autres prestations annexes ²	29 162	
Autres paiements ³	0	
Rémunération globale	1 059 476	
annualisée	847 581	
Autres membres de la Direction du groupe (8⁴)		
Salaire de base fixe	2 746 667	350 788
Part liée à la prestation (payable en 2013)	980 608	125 237
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	150 400	19 208
Autres prestations annexes ²	158 227	20 208
Autres paiements ³	0	0
Rémunération globale	4 035 902	515 441
Total Direction du groupe (9)		
Salaire de base et part liée à la prestation	4 720 089	524 454
Prestations annexes	375 289	41 699
Rémunération globale	5 095 378	566 153

1 Jürg Bucher: 8 mois; Susanne Ruoff: 7 mois.

2 Les autres prestations annexes comprennent: abonnement général 1^{re} classe, véhicule de fonction, téléphone mobile et primes d'assurance risque.

3 Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ.

4 Responsable Finances seulement à compter du 1.3.2012.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Organe de révision

Depuis 1998, l'organe de révision externe de La Poste Suisse – mandaté par le Conseil fédéral – est KPMG SA, qui exerce également la fonction de réviseur des comptes consolidés. Orlando Lanfranchi est réviseur en chef pour la troisième année consécutive. Durant l'exercice sous revue, la Poste a payé à KPMG SA des honoraires de révision et de conseil totalisant 3 millions de francs.

Politique d'information

Outre le rapport sur les objectifs stratégiques et les rapports sur le personnel (voir page 44), l'Autorité de régulation de la Confédération reçoit un rapport annuel. La Poste soumet en outre son rapport de gestion au propriétaire pour approbation. Enfin, les affaires les plus importantes sont régulièrement discutées lors de rencontres (rapport sur la Poste) réunissant des représentants de la Confédération et les hauts dirigeants de la Poste.

Comptes annuels

Les comptes annuels consolidés comprennent toutes les sociétés du groupe Poste. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et répondent aux exigences de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Groupe

Etat du résultat global consolidé

Groupe Etat du résultat global			
En millions de CHF	Note	2012	2011
Chiffre d'affaires net des services logistiques		5 512	5 377
Chiffre d'affaires net des biens commercialisés		550	579
Produits des services financiers	6	2 348	2 439
Autres produits d'exploitation	7	172	204
Total des produits d'exploitation	5	8 582	8 599
Charges de personnel	8, 9	-4 131	-4 026
Charges des biens commercialisés et prestations de services	10	-1 556	-1 520
Charges des services financiers	6	-586	-728
Amortissements et dépréciations	24-26	-312	-293
Autres charges d'exploitation	11	-1 107	-1 124
Total des charges d'exploitation		-7 692	-7 691
Résultat d'exploitation	5	890	908
Produits financiers	12	22	24
Charges financières	13	-23	-19
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	10	12
Bénéfice consolidé avant impôts		899	925
Impôts sur le bénéfice	14	-40	-21
Bénéfice consolidé		859	904
Autres éléments du résultat global			
Variation des plus-values latentes des immobilisations financières		87	-26
Variation des réserves de couverture		-6	-8
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		8	-1
Variation des impôts différés		-1	-1
Total des autres éléments du résultat global		88	-36
Résultat global		947	868
Répartition du bénéfice consolidé			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		859	904
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Répartition du résultat global			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		947	868
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

RAPPORT DE SITUATION	GOVERNANCE D'ENTREPRISE	COMPTES ANNUELS
6 Activités	44 Structure du groupe et actionariat	58 Groupe
11 Organisation	44 Présentation des comptes du service universel	126 La Poste Suisse
12 Stratégie du groupe	44 Structure du capital	134 Informations complémentaires sur PostFinance
19 Gestion financière	45 Conseil d'administration	
21 Evolution de l'activité	50 Direction du groupe	
39 Rapport sur les risques	53 Indemnités	
41 Perspectives	55 Organe de révision	
	55 Politique d'information	

Bilan consolidé

Groupe Bilan			
En millions de CHF	Note	31.12.2012	31.12.2011
Actifs			
Avoirs en caisse		2 146	2 067
Créances sur établissements financiers	15	45 358	31 534
Créances rémunérées sur clients	15	93	81
Créances résultant de livraisons et prestations	15	1 045	927
Autres créances	15	956	1 071
Stocks	16	87	77
Actifs non courants détenus en vue de la vente	36	1	1
Immobilisations financières	17-22	67 357	69 629
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	23	99	53
Immobilisations corporelles	24	2 461	2 421
Immeubles de placement	25	68	49
Immobilisations incorporelles	26	300	296
Impôts différés actifs	14	45	48
Total des actifs		120 016	108 254
Passifs			
Fonds des clients (PostFinance)	27	110 531	100 707
Autres engagements financiers	27	1 372	22
Engagements résultant de livraisons et prestations		725	651
Autres engagements		828	874
Provisions	28	456	425
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	465	686
Dettes d'impôts courants		1	2
Impôts différés passifs	14	13	8
Total des fonds de tiers		114 391	103 375
Capital de dotation		1 300	1 300
Réserves issues du capital		2 332	2 231
Réserves issues de bénéfices		1 954	1 398
Réserves issues de la conversion de monnaies		-50	-58
Bénéfices et pertes imputés directement sur les autres éléments du résultat global		88	8
Fonds propres revenant au propriétaire		5 624	4 879
Part des participations ne donnant pas le contrôle		1	0
Total des fonds propres		5 625	4 879
Total des passifs		120 016	108 254

Variation consolidée des fonds propres

Groupe | Mouvement des fonds propres

En millions de CHF	Note	Capital de dotation	Réserves issues du capital	Réserves issues de bénéfices	Rés. issues de la conversion de monnaies	Bénéf./pertes imputés dir. sur les autres éléments du résultat global	Fonds propres revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
Etat au 01.01.2011		1 300	2 131	805	-57	43	4 222	2	4 224
Bénéfice consolidé				904			904	0	904
Diminution de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente						-28	-28		-28
Bénéfices provenant de la vente d'immobilisations financières transférés dans l'état du résultat global	17					-4	-4		-4
Amortissement de plus-values latentes sur immob. financières reclassées dans la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»	17				6		6	6	
Variation de plus-values/moins-values non réalisées sur réserves de couverture du cash-flow (net)						-56	-56		-56
Plus-values/moins-values provenant des couvertures du cash-flow et transférées dans l'état du résultat global						48	48		48
Variation des impôts différés						-1	-1		-1
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies					-1		-1		-1
Total autres éléments du résultat global					-1	-35	-36	0	-36
Résultat global				904	-1	-35	868	0	868
Distribution du bénéfice				-300			-300	-2	-302
Apport en capital	9		100				100		100
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	35			-11			-11	0	-11
Etat au 31.12.2011		1 300	2 231	1 398	-58	8	4 879	0	4 879
Etat au 01.01.2012		1 300	2 231	1 398	-58	8	4 879	0	4 879
Bénéfice consolidé				859			859	0	859
Augmentation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente						108	108		108
Bénéfices provenant de la vente d'immobilisations financières transférés dans l'état du résultat global	17					-22	-22		-22
Amortissement de plus-values latentes sur immob. financières reclassées dans la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»	17				1		1	1	
Variation de plus-values/moins-values non réalisées sur réserves de couverture du cash-flow (net)						-54	-54		-54
Plus-values/moins-values provenant des couvertures du cash-flow et transférées dans l'état du résultat global						48	48		48
Variation des impôts différés						-1	-1		-1
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies					0	8	8		8
Total autres éléments du résultat global					8	80	88	0	88
Résultat global				859	8	80	947	0	947
Distribution du bénéfice				-300			-300	0	-300
Apport en capital	9		100				100		100
Variation des participations ne donnant pas le contrôle	35		1	-3			-2	1	-1
Etat au 31.12.2012		1 300	2 332	1 954	-50	88	5 624	1	5 625

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Tableau de financement consolidé

Groupe Tableau de financement			
En millions de CHF	Note	2012	2011
Bénéfice avant impôts		899	925
Amortissements	24 – 26	312	293
Bénéfices sur vente d'immobilisations corporelles, net	7, 11	-19	-40
Correctifs de valeur sur immobilisations financières, net	17	-20	84
Variations d'évaluation d'immobilisations financières		131	210
(Diminution) des provisions, net		-123	-254
Autre résultat financier		-28	-18
Autre résultat sans effet sur les flux de liquidités		-10	-11
Variation de l'actif circulant net:			
Diminution/(Augmentation) des créances		-108	4
(Diminution)/Augmentation des engagements		83	-11
(Augmentation) des autres actifs circulants non rémunérés		-10	-2
Variation de postes des services financiers:			
Diminution des créances sur établissements financiers (durée dès 3 mois)		119	287
Diminution des immobilisations financières		2 255	3 094
Variation des fonds des clients (PostFinance) / des créances rémunérées sur clients		9 812	15 406
Variation d'autres créances / engagements résultant des services financiers		139	-275
Impôts sur le bénéfice		-10	-13
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		13 422	19 679
Acquisition d'immobilisations corporelles	24	-346	-377
Acquisition d'immeubles de placement	25	-19	-11
Acquisition d'immobilisations incorporelles (sans goodwill)	26	-44	-30
Acquisition de sociétés affiliées, nette de trésorerie reprise	35	-25	-11
Acquisition de sociétés associées et coentreprises	23/35	-9	-
Vente d'immobilisations corporelles	24	55	89
Vente de sociétés affiliées, nette de trésorerie cédée	35	-27	-
Vente d'autres immobilisations financières (non opérationnelles), net		4	6
Intérêts perçus (hors services financiers)		25	24
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-386	-310
Augmentation des engagements financiers		1 280	-
Augmentation/(Diminution) des autres engagements financiers		3	-36
Intérêts perçus/(payés)		4	-2
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	35	-1	-11
Apport à la Caisse de pensions Poste provenant du bénéfice	9	-100	-100
Distribution du bénéfice au propriétaire		-200	-200
Distribution du bénéfice aux participations ne donnant pas le contrôle		0	-2
Flux de trésorerie des activités de financement		986	-351
Pertes de change sur liquidités		0	-1
Variation des liquidités		14 022	19 017
Liquidités en début d'exercice		33 439	14 422
Liquidités en fin d'exercice		47 461	33 439
Les liquidités comprennent:			
Avoirs en caisse		2 146	2 067
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à 3 mois	15	45 315	31 372

Annexe

1 | Activités

La Poste Suisse (maison mère) est un établissement de droit public appartenant à 100% à la Confédération suisse et ayant son siège à Berne. La Poste Suisse et les sociétés du groupe (appelées ci-après conjointement la Poste) fournissent des prestations logistiques et financières en Suisse et à l'étranger (voir la note 5, Informations sectorielles).

2 | Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes annuels de La Poste Suisse et des sociétés du groupe. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS) et correspondent aux dispositions de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de la valeur d'acquisition. Les exceptions à cette règle sont décrites dans les principes de présentation des comptes ci-après. Les instruments financiers dérivés et les immobilisations financières détenues à des fins de négoce, désignées comme devant être comptabilisées à la juste valeur (fair value) et classées comme disponibles à la vente sont portés au bilan à leur valeur de marché (juste valeur).

Afin de tenir compte de la particularité des services financiers et de leur importance pour la Poste, leur résultat est présenté séparément dans l'annexe, note 6, Résultat des services financiers. En outre, le bilan est structuré non pas en postes à court et à long terme, mais en ordre de liquidité décroissant. Les charges et les produits financiers des services financiers ainsi que les flux de liquidités y relatifs sont présentés comme charges, produits et flux de liquidités opérationnels. Les charges et les produits financiers des autres unités du groupe figurent dans le résultat financier non opérationnel (sans les services financiers), les flux de liquidités associés étant présentés comme transactions d'investissement ou de financement.

International Financial Reporting Standards (IFRS) révisés et nouveaux

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la Poste applique diverses modifications des normes et interprétations IFRS en vigueur. Ces modifications n'ont pas d'incidences significatives sur son résultat ou sa situation financière.

Plusieurs nouvelles normes IFRS ou compléments de normes IFRS sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2013 ou prendront effet ultérieurement. La Poste ayant renoncé à les appliquer à l'avance, ces nouveautés n'ont aucune incidence sur les présents comptes consolidés. De plus, hormis les adaptations de la norme IAS 19, les nouveautés entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2013 ne devraient pas avoir d'incidences financières significatives.

L'application de la norme IAS 19 révisée «Avantages du personnel» interviendra pour la première fois en 2013. Cette norme révisée, qui doit entrer en vigueur au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, supprime la possibilité d'appliquer la méthode du «corridor», pratiquée jusqu'ici par la Poste. A l'avenir, toutes les variations de la valeur actualisée des engagements pour plans de prévoyance à primauté des prestations ainsi que de la juste valeur de la fortune des plans devront être comptabilisées immédiatement, autrement dit dans la période durant laquelle elles surviennent, et les écarts actuariels seront mis en compte dans les autres éléments du résultat global (OCI). La Poste appliquera cette modification de ses principes de présentation des comptes avec effet rétroactif, conformément à la norme IAS 8 «Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs». Il en résultera des effets aussi bien sur les engagements nets pour plans de prévoyance à primauté des prestations dans le bilan consolidé que sur les montants inscrits dans l'état du résultat global consolidé.

Au 31 décembre 2012, les pertes actuarielles non saisies de la Poste s'élevaient à 3,011 milliards de francs (2011: 2,335 milliards). Avec l'application de la norme IAS 19 révisée, ce montant sera comptabilisé dans les fonds propres. Si l'on tenait compte du bénéfice non encore comptabilisé de 35 mil-

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

lions de francs provenant des modifications de plans ainsi que du risque lié aux employés à hauteur de 432 millions à prendre en considération selon la norme IAS 19 révisée, les fonds propres de la Poste diminueraient de 2,544 milliards au total.

De plus, la norme révisée définit la présentation des variations des engagements nets pour plans de prévoyance à primauté des prestations. Ainsi, le coût des services et les intérêts nets de ces engagements seront comptabilisés dans l'état du résultat global consolidé, alors que leur réévaluation sera saisie dans les autres éléments du résultat global. Actuellement, toutes les variations saisissables, y compris la part des écarts actuariels enregistrés selon la méthode du corridor, sont comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé.

En application de la norme IAS 19 révisée, les charges de prévoyance pour plans à primauté des prestations – comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé avec effet sur le résultat – se composeront du coût des services et des charges d'intérêts nets découlant des engagements nets pour plans de prévoyance à primauté des prestations. Les charges d'intérêts nets seront calculées d'après le taux d'actualisation appliqué aux engagements.

Si la norme IAS 19 révisée avait été appliquée aux comptes 2012 déjà, les charges de prévoyance pour plans à primauté des prestations se seraient élevées à 398 millions de francs au total et auraient résulté d'un coût des services de 339 millions et de charges d'intérêts nets de 58 millions. Les charges d'intérêts nets présentées dans le résultat financier correspondent au solde des charges d'intérêts des engagements (402 millions de francs) et des produits d'intérêts de la fortune des plans de prévoyance (344 millions). Ces deux valeurs sont calculées sur la base du taux d'actualisation appliqué aux engagements de prévoyance en faveur du personnel. Les valeurs s'entendent avant l'effet des impôts sur le bénéfice.

Adaptation de la présentation des comptes

Informations sectorielles

A partir de l'exercice 2012, Swiss Post International ne constitue plus un segment autonome. Ses actifs et ses passifs ont été répartis entre les segments PostMail et PostLogistics et les valeurs de l'exercice précédent ajustées en conséquence.

3 | Principes de présentation et de consolidation des comptes

Les comptes annuels consolidés de la Poste comprennent La Poste Suisse et toutes les sociétés dans lesquelles celle-ci détient, soit directement, soit indirectement, plus de 50% des droits de vote ou dont elle assume la responsabilité de la gestion opérationnelle et financière. Ces sociétés sont intégralement consolidées. La consolidation se fonde sur les comptes de La Poste Suisse et de chacune des sociétés du groupe, arrêtés selon des principes uniformes et à la même date.

La consolidation a pour effet d'éliminer la totalité des créances et engagements internes au groupe, des charges et produits découlant de transactions internes ainsi que des bénéfices intermédiaires non réalisés. Les parts des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) aux fonds propres de sociétés consolidées sont présentées avec les fonds propres, sous un poste séparé. Les parts du résultat revenant aux participations ne donnant pas le contrôle sont indiquées dans l'état du résultat global consolidé.

Les participations dans des sociétés associées avec droits de vote compris entre 20 et 50% et/ou dans des sociétés associées sur lesquelles la Poste exerce une influence prépondérante, mais qu'elle ne contrôle pas, sont non pas consolidées, mais comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence (equity method) et enregistrées comme participations dans des sociétés associées. Les coentreprises (joint ventures) assorties de 50% de droits de vote, que la Poste contrôle conjointement avec une tierce partie, sont enregistrées et présentées selon la même méthode. Celle-ci consiste à calculer la valeur de la participation à partir de la valeur d'acquisition, augmentée de la part du bénéfice ou diminuée de la part de la perte réalisés après la date de l'achat. Les transactions et les montants importants concernant ces sociétés sont présentés séparément comme postes relatifs aux sociétés associées et coentreprises. Les participations inférieures à 20% sont saisies et présentées en tant qu'immobilisations financières de la catégorie «disponible à la vente».

Les sociétés acquises au cours de la période sous revue sont intégrées dans les comptes annuels consolidés à compter de la date de la prise de contrôle effective. Les sociétés vendues sont prises en compte jusqu'à la date de la cession de leur contrôle, qui correspond généralement à celle de la vente.

Une vue d'ensemble des sociétés du groupe ainsi que des sociétés associées et des coentreprises est présentée à la note 34, Périmètre de consolidation.

Conversion de monnaies étrangères

Les comptes annuels consolidés de la Poste sont présentés en francs suisses (CHF).

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. A la date de clôture du bilan, les actifs et engagements monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les placements non monétaires classés dans la catégorie des immobilisations financières disponibles à la vente sont évalués à la valeur de marché et le résultat de change non réalisé est comptabilisé directement dans les fonds propres.

L'actif et le passif des bilans établis en monnaie étrangère de sociétés entièrement consolidées sont convertis en francs suisses au cours du jour de clôture du bilan. L'état du résultat global, le tableau de financement et les autres états de variation sont convertis au cours moyen de la période sous revue. Les écarts résultant de la conversion du bilan annuel et de l'état du résultat global des sociétés étrangères du groupe sont comptabilisés directement dans les fonds propres consolidés.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il est établi que les avantages économiques découlant de la transaction reviennent à la Poste et que ceux-ci peuvent être calculés de façon fiable.

Les produits des services logistiques sont portés en compte à la date de fourniture des services, après déduction des réductions sur recettes. Les revenus de la vente de produits sont comptabilisés dans l'état du résultat global lorsque les risques et les avantages liés à la propriété du produit ont été transférés à l'acheteur. La Poste reçoit des indemnités de la Confédération pour ses prestations relevant du transport public de voyageurs ainsi que pour les coûts non couverts du transport de journaux. Ces indemnités sont mises en compte avec effet sur le résultat par période.

Les produits des commissions et des services provenant des services financiers sont comptabilisés par période. Les produits d'intérêts résultant des immobilisations financières et les charges d'intérêts pour les fonds des clients sont régularisés par période. Les produits d'intérêts sur placements financiers à revenu fixe des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «disponible à la vente» sont enregistrés selon la méthode des taux effectifs.

Avoirs en caisse

Les avoires en caisse comprennent le stock de numéraire en francs suisses et en monnaies étrangères ainsi que les fonds en instance de comptabilisation (versements en espèces aux offices de poste qui n'ont pas encore été inscrits au crédit du compte de PostFinance [SIC] auprès de la Banque nationale suisse). L'évaluation des avoires en caisse a lieu à la valeur nominale.

Créances financières

Les créances sur établissements financiers et celles rémunérées sur les clients (découverts techniques des comptes postaux) sont évaluées en appliquant la méthode des taux d'intérêt effectifs, sur la base du coût d'acquisition amorti qui, en règle générale, correspond à la valeur nominale. En cas de doute sur la solvabilité d'un créancier, des correctifs de valeur appropriés sont constitués (impairment). Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur forfaitaires sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance en général.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances

Les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances sont comptabilisées au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale, déduction faite d'un correctif de valeur (ducroire) pour d'éventuelles défaillances. Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur forfaitaires sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance en général.

Stocks

Les stocks englobent les biens commercialisés, les produits finis et semi-finis, les carburants, le matériel d'exploitation, les matériaux et le matériel de production. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition ou de revient ou à leur valeur réalisable nette si celle-ci est plus basse. Les coûts d'acquisition ou de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. Pour les stocks non courants, des correctifs de valeur correspondants sont constitués.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières acquises principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les fluctuations de cours du marché sont évaluées à leur valeur de marché (juste valeur). Elles sont classées dans la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation». Dans cette catégorie, la variation de la valeur de marché est comptabilisée dans l'état du résultat global. Les produits d'intérêts et de dividendes résultant d'immobilisations financières de la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation» sont présentés dans l'annexe sous un poste séparé.

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et comptabilisées au coût d'acquisition amorti selon la méthode des taux d'intérêt effectifs. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée du placement concerné à l'aide de la méthode de la valeur actuelle, de sorte qu'une rémunération constante est garantie jusqu'à l'échéance.

Les autres immobilisations financières dont la durée de détention n'est pas définie et qui peuvent être vendues à tout moment pour obtenir des liquidités ou en réaction aux fluctuations du marché sont considérées comme étant disponibles à la vente et comptabilisées à leur valeur de marché. Les plus-values et moins-values non réalisées sont saisies dans les fonds propres sous le poste «plus-values latentes sur immobilisations financières», sans effet sur le résultat; elles sont comptabilisées dans l'état du résultat global seulement au moment de la vente de l'immobilisation financière ou de l'apparition d'une dépréciation (impairment). Les écarts de conversion des monnaies étrangères se rapportant aux immobilisations financières monétaires disponibles à la vente sont mis en compte avec effet sur le résultat.

Les prêts accordés par la Poste sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti. La mise en compte des immobilisations financières dans le bilan a lieu à la date de règlement.

La Poste vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à des indications de dépréciation. Elle se fonde à cet effet principalement sur l'évolution des valeurs de marché et sur l'abaissement de la notation de crédit des immobilisations par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées. En présence de telles indications, elle détermine la valeur recouvrable des immobilisations. La valeur recouvrable des immobilisations et des prêts rémunérés correspond à la valeur actuelle des flux de liquidités attendus provenant du paiement des intérêts et de remboursements. La valeur actuelle des immobilisations et des prêts détenus jusqu'à l'échéance est calculée sur la base du taux d'intérêt effectif initial des immobilisations financières concernées. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable d'une immobilisation financière, la différence est inscrite comme dépréciation avec effet sur le résultat. Si une immobilisation financière disponible à la vente doit faire l'objet d'une dépréciation, la perte nette cumulée de cette immobilisation est extraite des fonds propres, puis comptabilisée avec effet sur le résultat. Si la valeur de marché d'un placement rémunéré, par exemple un

emprunt obligataire, est inférieure à sa valeur comptable simplement en raison d'un changement des taux du marché, la dépréciation n'est pas comptabilisée, pour autant que la solvabilité de l'émetteur puisse être considérée comme bonne. Le cas échéant, la variation de la valeur de marché d'immobilisations financières disponibles à la vente est comptabilisée directement dans les fonds propres. Des dépréciations sont opérées sur les instruments de fonds propres de la catégorie «disponible à la vente» lorsqu'une diminution significative (recul de 20% par rapport au prix d'achat) ou durable (9 mois) de la valeur de marché est constatée. Jusqu'à la réalisation des titres, aucune reprise de dépréciation n'est comptabilisée avec effet sur le résultat, les variations de valeur positives étant imputées directement sur les fonds propres. Les correctifs de valeur individuels d'immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance et de prêts sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de l'immobilisation financière intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuilles (appelés également correctifs forfaitaires) sont constitués pour les immobilisations détenues jusqu'à l'échéance et les prêts, sur la base de relevés relatifs à l'historique de la réalisation du risque de défaillance.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés essentiellement pour couvrir les risques de change et de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, pour le négoce.

Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement.

Les couvertures de juste valeur (fair value hedges) sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un passif. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont comptabilisées dans l'état du résultat global avec effet sur le résultat.

Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation est imputée aux autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat.

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou qui n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce.

Les instruments financiers dérivés achetés à des fins de négoce sont inscrits au bilan à leur valeur de marché, lors de la conclusion de la transaction. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché des instruments de négoce sont comptabilisées avec effet sur le résultat.

L'évaluation des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). Dans le cas des instruments financiers cotés, la valeur de marché correspond à la valeur boursière. Pour les instruments financiers monétaires non cotés, la juste valeur (fair value) est calculée sur la base de l'actualisation du cash-flow en utilisant le taux d'intérêt actuel s'appliquant à des instruments comparables de même échéance.

Opérations de mise en pension et de prise en pension et opérations de prêt de titres

Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances sur établissements financiers. Les placements financiers obtenus à titre de sûretés lors de l'opération ne sont pas mis en compte. L'inscription au bilan se fait au jour d'exécution. Les produits d'intérêts issus des opérations de prise en pension sont régularisés par période.

Les placements financiers transférés en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension (repurchase) continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. L'apport de liquidités est enregistré dans les autres engagements financiers. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont régularisées par période.

En ce qui concerne les opérations de prêts/emprunts de titres, la Poste n'a recours qu'au prêt de titres (securities lending). Les instruments financiers prêtés continuent à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe			134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	44	Structure du capital		
21	Evolution de l'activité	45	Conseil d'administration		
39	Rapport sur les risques	50	Direction du groupe		
41	Perspectives	53	Indemnités		
		55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

La couverture des titres des opérations de mise en pension et de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché.

Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un terrain et/ou un bâtiment ou une partie de bâtiment détenu par le propriétaire ou par un preneur de leasing dans le cadre d'un contrat de location-financement pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. En font aussi partie les immobilisations en construction destinées à être utilisées en tant qu'immeubles de placement.

Les immeubles de placement doivent être évalués initialement à leur coût d'acquisition ou de construction. Les coûts de transaction doivent être inclus dans l'évaluation initiale.

Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement du groupe Poste doivent être évalués et portés au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement en fonction de leur durée d'utilité estimée (indéterminée pour les terrains et de 20 à 60 ans pour les immeubles d'exploitation). Les immobilisations en construction ne sont pas amorties.

Les dépenses de remplacement, de modernisation ou de rénovation d'un immeuble de placement ou de l'un de ses éléments sont comptabilisées à l'actif comme investissements de remplacement. Les coûts d'entretien sont non pas portés à l'actif, mais immédiatement saisis dans l'état du résultat global.

S'il y a changement d'utilisation d'un immeuble, il y a lieu de procéder au transfert correspondant au sein ou hors de la catégorie des immeubles de placement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont effectués de façon linéaire sur les durées d'utilité estimées ci-après.

Durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles	
Terrains	indéterminée
Immeubles d'exploitation	20 à 60 ans
Installations d'exploitation	3 à 20 ans
Machines	3 à 15 ans
Equipements informatiques	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 20 ans
Véhicules ferroviaires	10 à 30 ans
Autres véhicules	3 à 10 ans

Les aménagements réalisés par le locataire et les installations situées dans des locaux loués inscrits à l'actif sont amortis sur la durée d'utilité estimée ou sur la durée du bail si elle est plus courte. Les composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées de vie différentes sont saisies et amorties séparément les unes des autres. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est vérifiée annuellement.

Les rénovations importantes et autres coûts augmentant la valeur des bâtiments sont activés et amortis sur la durée de vie économique estimée. Les frais ordinaires de réparation ou d'entretien sont comptabilisés en charges. Les coûts de financement liés à des immobilisations en construction sont inscrits à l'actif.

Leasing

Les contrats de leasing (crédit-bail) d'immeubles, d'équipements, d'autres immobilisations corporelles et de véhicules pour lesquels la Poste supporte la totalité des risques et des avantages liés à la propriété sont considérés comme des leasings financiers. Au début du contrat de leasing, l'actif et les engagements résultant du leasing financier sont mis en compte à la juste valeur de l'objet du leasing ou, si elle est moins élevée, à la valeur actuelle des paiements minimaux effectués à titre de leasing. Tout paiement à titre de leasing est subdivisé en amortissement et charges d'intérêts. La part d'amortissement est déduite des engagements de leasing capitalisés.

Les autres contrats de leasing, dans lesquels La Poste Suisse est preneur ou donneur de leasing, sont comptabilisés en tant que leasing d'exploitation (operating leasing). Les paiements à titre de leasing sont comptabilisés sur toute la durée du contrat dans l'état du résultat global.

Les terrains et les bâtiments loués à long terme sont comptabilisés séparément. Sous certaines conditions, les bâtiments figurent au bilan comme leasing financier.

Immobilisations incorporelles

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs et les engagements identifiables ainsi que les éventuelles parts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à la juste valeur en appliquant la méthode de l'acquisition. L'éventuelle différence positive par rapport au prix d'achat est inscrite à l'actif au coût d'acquisition en tant que goodwill, sous déduction de la dépréciation (impairment).

Les entrées d'actifs incorporels non acquis par regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la valeur d'acquisition et amorties linéairement sur leur durée de vie économique estimée. Les durées de vie économique estimées d'actifs incorporels sont régulièrement vérifiées. Elles sont généralement inférieures à dix ans.

Dépréciations (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les immobilisations corporelles et incorporelles (sans goodwill) sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de dépréciation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Un test de dépréciation du goodwill est effectué au moins une fois par an.

Fonds des clients (PostFinance)

Les fonds des clients déposés auprès de PostFinance sur des comptes postaux, des comptes Deposito et des comptes de placement ainsi que les obligations de caisse sont évalués au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale.

Autres engagements financiers

Les autres engagements financiers se composent d'engagements envers des établissements financiers, évalués au coût d'acquisition amorti, d'instruments financiers dérivés, évalués à leur valeur de marché, d'engagements de leasing financier ainsi que d'opérations de mise en pension (repurchase).

Provisions

Des provisions sont constituées si, au moment de l'inscription au bilan, un événement passé se traduit par une obligation actuelle et qu'une sortie de fonds dont le montant peut être calculé de manière fiable est probable.

Les provisions pour restructuration ne sont constituées qu'après présentation et communication d'un plan détaillé.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe			134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	44	Structure du capital		
21	Evolution de l'activité	45	Conseil d'administration		
39	Rapport sur les risques	50	Direction du groupe		
41	Perspectives	53	Indemnités		
		55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

La Poste assume elle-même divers risques par une autoassurance. Les charges attendues pour des sinistres survenus et non assurés auprès de tiers sont provisionnées.

Prévoyance en faveur du personnel

La majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pensions Poste selon un plan de prévoyance à primauté des prestations. Ce plan couvre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, conformément aux dispositions légales. Les charges et les engagements résultant du plan de prévoyance sont calculés annuellement selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Celle-ci se fonde sur le nombre d'années de service accomplies par les collaborateurs au moment de la clôture du bilan et, entre autres, sur des hypothèses quant à l'évolution des salaires.

Lorsque des modifications apportées au plan de prévoyance entraînent la naissance de droits acquis, les coûts qui en résultent sont directement comptabilisés avec effet sur le résultat. Les autres coûts de prévoyance sont régulièrement enregistrés dans l'état du résultat global sur la durée d'activité moyenne résiduelle estimée des assurés. Les écarts cumulés – actuariels et sur les placements – sont répartis linéairement sur la durée d'activité moyenne résiduelle des salariés, pour autant qu'ils excèdent de 10% le montant le plus élevé entre les actifs et les engagements de prévoyance (obligation au titre des prestations projetées).

Pour les autres plans de prévoyance, les contributions versées par l'employeur grèvent l'état du résultat global, conformément aux règles applicables aux plans à primauté des cotisations.

Les provisions pour les autres prestations à long terme versées aux collaborateurs (primes de fidélité) et pour les bons pour le personnel remis aux retraités sont également déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées, de même que les provisions pour congés sabbatiques des cadres supérieurs et des cadres dirigeants.

Impôts sur le bénéfice

Conformément à l'article 13 de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP), seuls les bénéfices de La Poste Suisse résultant d'activités soumises à la concurrence telles que définies à l'article 9 de la loi fédérale sur la poste (LPO) sont imposables. Les sociétés du groupe en Suisse et à l'étranger sont soumises aux impôts ordinaires sur les bénéfices perçus dans leur pays.

Pour les prestations imposables de la Poste et pour les sociétés du groupe, les impôts différés sont calculés sur la base des taux d'imposition actuels ou attendus dans le pays concerné. Ils tiennent compte des effets en matière d'impôts sur le bénéfice des écarts temporaires (différences temporelles) entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon l'approche bilan de la méthode du report variable (balance sheet liability method). Les reports de pertes fiscales ne sont pris en compte dans le calcul des impôts différés que dans la mesure où une compensation avec des bénéfices imposables futurs est probable.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (immobilisations corporelles et incorporelles) ou les groupes à céder (p. ex. des parties entières d'entreprise) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable doit être réalisée majoritairement par leur vente et non par la poursuite de leur utilisation et que l'intention est effectivement de les vendre. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués à la plus faible des valeurs entre valeur comptable et juste valeur, déduction faite des frais de vente, et ne sont plus amortis.

4 | Incertitudes d'estimation et appréciation du management

L'établissement des comptes consolidés repose sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que la Direction du groupe Poste fasse ces estimations et hypothèses le plus scrupuleusement possible, compte tenu des informations les plus récentes sur les événements en cours ainsi que des mesures prévues au niveau du groupe, les résultats effectifs peuvent différer des prévisions. Les estimations et les hypothèses qui, si elles ne s'avèrent pas, présentent un risque marqué d'ajustement majeur de la valeur comptable d'un actif ou d'un engagement au cours du prochain exercice sont présentées ci-après.

Sont également commentées les méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation qui, selon l'appréciation de la Direction du groupe, peuvent avoir une influence importante sur les comptes annuels consolidés.

Incertitudes d'estimation quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

Durées d'utilité des immobilisations corporelles

La durée d'utilité des immobilisations corporelles (valeur comptable au 31 décembre 2012: 2,461 milliards de francs) est établie compte tenu de l'état de la technique et des enseignements tirés du passé. La durée d'utilité effective peut toutefois différer des estimations en raison des progrès technologiques et de l'évolution des conditions du marché. Le cas échéant, la durée d'utilité est ajustée à la nouvelle situation et, si une avancée technologique rend les immobilisations corporelles obsolètes, celles-ci sont amorties plus rapidement ou vendues.

Engagements de prévoyance en faveur du personnel

Les charges et les engagements de prévoyance en faveur du personnel (valeur comptable au 31 décembre 2012: 465 millions de francs) sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs se fondent sur différentes hypothèses actuarielles, notamment sur le rendement des actifs de prévoyance escompté à long terme, sur l'évolution attendue des salaires et des rentes et sur le taux d'actualisation des engagements de prévoyance.

Valeur de marché des instruments financiers

La valeur de marché des immobilisations financières (valeur comptable au 31 décembre 2012: 67,357 milliards de francs) non cotées en bourse repose sur des méthodes d'estimation reconnues. Les hypothèses adoptées s'appuient en particulier sur des informations tirées du marché. Pour la détermination de la valeur de marché de quelques immobilisations financières non cotées en bourse et disponibles à la vente, on a utilisé la méthode de l'actualisation du cash-flow. Le calcul de la valeur actualisée du cash-flow repose sur les courbes de taux d'intérêt de Bloomberg, compte tenu des paramètres pertinents (notation, durée, etc.).

Goodwill

La dépréciation des postes de goodwill (valeur comptable au 31 décembre 2012: 204 millions de francs) est vérifiée annuellement, également au moyen de la méthode de l'actualisation du cash-flow. Les paramètres appliqués reposent sur des hypothèses spécifiques au pays et à l'unité génératrice de trésorerie concernés. Les flux financiers utilisés dans les calculs tiennent compte de la planification financière stratégique à trois ans et d'une valeur résiduelle, qui ne contient aucune composante de croissance.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe			134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	44	Structure du capital		
21	Evolution de l'activité	45	Conseil d'administration		
39	Rapport sur les risques	50	Direction du groupe		
41	Perspectives	53	Indemnités		
		55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Appréciation du management quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance. Si la Poste ne pouvait finalement pas conserver ces immobilisations financières jusqu'à leur échéance, celles-ci seraient reclassées dans la catégorie «disponible à la vente», avec pour conséquence qu'elles devraient être évaluées non plus au coût d'acquisition amorti, mais à leur valeur de marché.

Dépréciations sur des immobilisations financières et des prêts disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance

Pour déterminer une dépréciation (impairment) non temporaire, la Poste applique les dispositions de la norme IAS 39 «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation». Le management prend donc plusieurs facteurs en considération, tels que la durée, la branche, les perspectives d'avenir, le contexte technologique, etc.

5 | Informations sectorielles

Principes

La délimitation des segments opérationnels se fonde sur les unités d'organisation pour lesquelles des comptes sont rendus au management du groupe. Il n'y a pas de regroupement de segments opérationnels. Les relations entre les segments se fondent sur un catalogue de prestations et un concept de prix de transfert. Ces prix sont déterminés sur la base de critères relevant de l'économie d'entreprise. Les résultats des segments Réseau postal et vente, PostLogistics et PostMail sont présentés après compensation des coûts des processus de dépôt, de transport et de distribution. Le résultat de Réseau postal et vente intègre le résultat des produits logistiques pour la clientèle privée et celui des articles de marque non postaux ainsi que les coûts non couverts par la compensation des prestations internes. La composition de l'actif des segments est présentée séparément dans le paragraphe «Composition de l'actif et du passif des segments».

La répartition des unités de La Poste Suisse et des sociétés du groupe figurant au bilan entre les différents segments est présentée à la note 34, Périmètre de consolidation.

Segmentation

Segmentation	Description
Marché de la communication	
PostMail	Services dans les domaines du courrier adressé, des journaux et des envois non adressés (Suisse, import et export)
Swiss Post Solutions	Services sur de nouveaux marchés, comme le marketing de dialogue, la gestion de documents et la gestion de la clientèle
Réseau postal et vente	Canal de distribution de services postaux et, à titre complémentaire, de produits de tiers pour la clientèle privée ainsi que pour les petites et moyennes entreprises
Marché de la logistique	
PostLogistics	Services coursier et exprès, colis, transports, services logistiques et traitement des colis à destination et en provenance de l'étranger
Marché des services financiers grand public	
PostFinance	Services dans les domaines des paiements, des dépôts, des placements, de la prévoyance et du financement
Marché des transports publics	
CarPostal	Transport de voyageurs par la route ainsi que services complémentaires
Autres	Unités de La Poste Suisse non attribuables aux autres segments, telles que les unités de services (Immobilier, Technologies de l'information, Achats du groupe et Service linguistique) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication)
Consolidation	Effets des éliminations internes au groupe

Informations géographiques

Les informations géographiques sont présentées comme suit: d'une part, en fonction de la localisation des sociétés du groupe générant le chiffre d'affaires (Europe, Amérique, Asie) et, d'autre part, selon que le chiffre d'affaires est réalisé dans les secteurs «Suisse» ou «Etranger et transfrontalier» (voir pp. 74 et 75). Le secteur «Etranger et transfrontalier» comprend le chiffre d'affaires des sociétés étrangères du groupe.

Mandat de prestations légal

Le mandat de prestations légal de la Poste l'oblige à fournir ses services sur l'ensemble du territoire suisse (desserte de base ou service universel). La Poste n'est pas libre de fixer les prix des prestations relevant du service universel comme elle l'entend. Les modifications de prix des services réservés (monopole) doivent être approuvées par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). De plus, en raison de la position dominante de la Poste sur le marché, le Surveillant des prix peut examiner ses autres prix à tout moment.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe			134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	44	Structure du capital		
21	Evolution de l'activité	45	Conseil d'administration		
39	Rapport sur les risques	50	Direction du groupe		
41	Perspectives	53	Indemnités		
		55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

En vertu de la loi sur la poste, la Poste fournit des services réservés et non réservés ainsi que des services libres. Les services réservés (monopole de la Poste) relèvent du segment PostMail (courrier adressé en Suisse et courrier international entrant).

La limite du monopole a été abaissée à 100 grammes le 1^{er} avril 2006, puis à 50 grammes le 1^{er} juillet 2009. Grâce à ce monopole résiduel, la Poste est en mesure de continuer à assurer une desserte de base de qualité à des prix abordables, contribuant ainsi à renforcer le service public en Suisse.

Indemnisation par l'Etat

La Poste reçoit de la Confédération suisse pour la fourniture des prestations fixées par la loi les indemnités ci-après, incluses dans le chiffre d'affaires net des services logistiques.

- Segment PostMail: 50 millions de francs pour les coûts non couverts du transport de journaux (2011: 30 millions).
- Segment CarPostal: 169 millions de francs pour le transport de voyageurs effectué au titre des transports publics (2011: 156 millions).

Composition de l'actif et du passif des segments

Les actifs et les passifs résultant des activités d'exploitation d'un segment lui sont si possible attribués. Comme le résultat du segment PostFinance est constitué de produits et de charges d'exploitation de nature financière, les avoirs rémunérés et les engagements correspondants sont portés respectivement à l'actif et au passif du segment.

L'actif et le passif du segment Autres contiennent principalement:

- la valeur comptable des immeubles de La Poste Suisse gérés de manière centralisée;
- les engagements de prévoyance en faveur du personnel.

Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes (surtout des prêts, p. ex. aux entrepreneurs CarPostal) qui sont de nature essentiellement financière et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments.

Informations complémentaires

Les charges et les produits sans incidence sur les liquidités comprennent surtout la constitution de provisions et leur dissolution sans effet sur les flux de liquidités.

A partir de l'exercice 2012, Swiss Post International ne constitue plus un segment autonome. Ses actifs et ses passifs ont été répartis entre les segments PostMail et PostLogistics et les valeurs de l'exercice précédent ajustées en conséquence.

Résultats par segment et par région

Résultats par segment 2012 En millions de CHF	Note	PostMail	Swiss Post Solutions	Réseau postal et vente	Post- Logistics	Post- Finance	CarPostal ¹	Autres ²	Consoli- dation	Groupe
Produits d'exploitation										
avec clients		2 715	482	1 053	1 098	2 351	774	109		8 582
avec autres segments		388	65	636	437	11	4	861	-2 402	-
Total des produits d'exploitation		3 103	547	1 689	1 535	2 362	778	970	-2 402	8 582
Résultat d'exploitation		178	3	-120	152	627	6	44		890
Résultat financier	12, 13									-1
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	-1	-3	-	8	5	0	1		10
Impôts sur le bénéfice	14									-40
Bénéfice consolidé										859
Actifs des segments		813	311	508	554	114 724	379	5 855	-4 157	118 987
Sociétés associées et coentreprises		53	2	-	15	22	2	5		99
Actifs non attribués ³										930
Total des actifs										120 016
Engagements des segments		740	155	629	461	113 531	231	835	-4 157	112 425
Passifs non attribués ³										1 966
Total des fonds de tiers										114 391
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24-26	45	18	10	78	22	42	194		409
Amortissements	24-26	50	18	9	63	8	38	121		307
Dépréciations	17, 24-26	6	-	-	5	7	-	-		18
Reprises de dépréciations	24-26	-	-	-	-	33	-	-		33
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		-25	-7	-1	-18	0	-24	-271		-346
Effectif⁴		17 912	6 502	6 724	5 520	3 479	2 307	2 161		44 605

1 Le segment CarPostal est soumis à la loi sur le transport de voyageurs, qui dispose que la comptabilité des entreprises concessionnaires est réglée séparément par voie d'ordonnance (OCEC). Les comptes établis selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

2 Comprend les unités de services (Immobilier, Technologies de l'information, Achats du groupe et Service linguistique) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).

3 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments.

4 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis).

Résultats par région 2012 En millions de CHF	Note	Europe	Amérique	Asie	Consoli- dation ¹	Groupe	Suisse	Etranger et trans- frontalier	Consoli- dation ¹	Groupe
Produits d'exploitation réalisés avec des clients		8 482	81	19	-	8 582	7 557	1 025	-	8 582
Résultat d'exploitation		886	2	2	-	890	863	27	-	890
Actifs des segments		119 878	36	3	-930	118 987	119 105	812	-930	118 987
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	24-26	408	1	0	-	409	378	31	-	409

1 Comprend des actifs qui ne contribuent pas au résultat d'exploitation et ne sont donc pas imputés aux actifs des segments.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
19 Gestion financière
21 Evolution de l'activité
39 Rapport sur les risques
41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE
44 Structure du groupe et actionariat
44 Présentation des comptes du service universel
44 Structure du capital
45 Conseil d'administration
50 Direction du groupe
53 Indemnités
55 Organe de révision
55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
58 Groupe
126 La Poste Suisse
134 Informations complémentaires sur PostFinance

Résultats par segment										
2011										
En millions de CHF										
	Note	PostMail ⁵	Swiss Post Solutions	Réseau postal et vente	Post-Logistics ⁵	Post-Finance	CarPostal ¹	Autres ²	Consolidation ⁵	Groupe
Produits d'exploitation										
avec clients		2 694	484	1 072	1 078	2 440	713	118		8 599
avec autres segments		447	65	634	423	11	6	827	-2 413	-
Total des produits d'exploitation		3 141	549	1 706	1 501	2 451	719	945	-2 413	8 599
Résultat d'exploitation		251	11	-151	162	591	33	11		908
Résultat financier	12, 13									5
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	1	-5	-	13	3	0	0		12
Impôts sur le bénéfice	14									-21
Bénéfice consolidé										904
Actifs des segments										
Sociétés associées et coentreprises		856	310	498	529	104 321	280	4 802	-4 281	107 315
Actifs non attribués ³		18	6	-	5	18	2	4		53
Total des actifs										886
Total des actifs										108 254
Engagements des segments										
Passifs non attribués ³		696	172	650	377	103 247	332	1 569	-4 281	102 762
Total des fonds de tiers										613
Total des fonds de tiers										103 375
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement										
Amortissements	24-26	33	20	13	67	19	56	210		418
Dépréciations	17, 24-26	45	17	7	63	10	30	114		286
Reprises de dépréciations	24-26	9	-	-	0	95	-	-		104
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités	24-26	-	-	-	-	12	-	-		12
Effectif ⁴		-12	-5	-3	-19	-2	-20	-188		-249
Effectif⁴		17 890	6 407	6 827	5 567	3 425	2 067	2 165		44 348

1 Le segment CarPostal est soumis à la loi sur le transport de voyageurs, qui dispose que la comptabilité des entreprises concessionnaires est réglée séparément par voie d'ordonnance (OCEC).

Les comptes établis selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

2 Comprend les unités de services (Immobilier, Technologies de l'information, Achats du groupe et Service linguistique) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).

3 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments.

4 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis).

5 Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées compte tenu de la suppression du segment Swiss Post International au 1^{er} janvier 2012.

Résultats par région										
2011										
En millions de CHF										
	Note	Europe	Amérique	Asie	Consolidation ¹	Groupe	Suisse	Etranger et trans-frontalier	Consolidation ¹	Groupe
Produits d'exploitation réalisés avec des clients										
Résultat d'exploitation		8 484	87	28	-	8 599	7 504	1 095	-	8 599
Actifs des segments		905	1	2	-	908	856	52	-	908
Total des actifs		108 154	36	11	-886	107 315	107 405	796	-886	107 315
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles										
Effectif ¹	24-26	415	2	1	-	418	380	38	-	418

1 Comprend des actifs qui ne contribuent pas au résultat d'exploitation et ne sont donc pas imputés aux actifs des segments.

6 | Résultat des services financiers

La présentation ci-dessous tient compte des caractéristiques propres aux opérations des services financiers. Sa structure est conforme à celle en usage dans les banques.

Résultat des services financiers En millions de CHF	2012	2011
Produits d'intérêts		
Produits d'intérêts de créances sur établissements financiers	1	5
Produits d'intérêts d'opérations de prêt de titres et de prise en pension	11	22
Produits d'intérêts de créances rémunérées sur clients	9	9
Produits d'intérêts et de dividendes d'immobilisations financières	1 414	1 540
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance)	-398	-468
Charges d'intérêts des engagements envers des établissements financiers	0	0
Charges d'intérêts des opérations de mise en pension	0	0
Résultat des opérations d'intérêts	1 037	1 108
Correctifs de valeur sur immobilisations financières	25	-83
Pertes du trafic des paiements	-6	-8
Résultat des opérations d'intérêts après correctifs de valeur	1 056	1 017
Produits des commissions des opérations de crédit	87	85
Produits des commissions des opérations sur titres et placements	29	29
Produits des commissions d'autres prestations de services	53	44
Charges des commissions	-117	-103
Résultat des prestations de services	493	496
Résultat des opérations de commissions et de prestations de services	545	551
Résultat des opérations de négoce	147	149
Résultat selon l'option FVTPL ¹ : désignation	0	-2
Résultat de la vente d'immobilisations financières disponibles à la vente	23	4
Autre résultat financier	-9	-8
Résultat des services financiers	1 762	1 711
Présenté dans l'état du résultat global consolidé sous:		
Produits des services financiers	2 348	2 439
Charges des services financiers	-586	-728

1 FVTPL: fair value through profit or loss (à la juste valeur par le biais du résultat, désignation).

7 | Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation En millions de CHF	2012	2011
Revenu locatif	68	59
Bénéfices sur ventes d'immobilisations corporelles	21	44
Autres produits	83	101
Total des autres produits d'exploitation	172	204

Les autres produits comprennent essentiellement des indemnités pour prestations de gestion dans le domaine des transports publics, pour la commercialisation de surfaces publicitaires, pour la poste de campagne ainsi que pour l'encaissement de taxes sur la valeur ajoutée et de taxes douanières.

RAPPORT DE SITUATION	GOVERNANCE D'ENTREPRISE	COMPTES ANNUELS
6 Activités	44 Structure du groupe et actionariat	58 Groupe
11 Organisation	44 Présentation des comptes du service universel	126 La Poste Suisse
12 Stratégie du groupe	44 Structure du capital	134 Informations complémentaires sur PostFinance
19 Gestion financière	45 Conseil d'administration	
21 Evolution de l'activité	50 Direction du groupe	
39 Rapport sur les risques	53 Indemnités	
41 Perspectives	55 Organe de révision	
	55 Politique d'information	

8 | Charges de personnel

Composition

Composition des charges de personnel En millions de CHF	Note	2012	2011
Salaires et rémunérations		3 347	3 343
Prestations sociales		361	360
Charges de prévoyance	9	305	213
Autres charges de personnel		118	110
Total des charges de personnel		4 131	4 026

Effectif

Effectif Unités de personnel ¹	2012	2011
Effectif du groupe Poste (sans apprentis)	44 605	44 348
Effectif de La Poste Suisse (sans apprentis)	29 673	30 088
Apprentis du groupe	2 056	1 979

¹ Effectif moyen converti en postes à plein temps.

9 | Prévoyance en faveur du personnel

Il existe différentes institutions de prévoyance en faveur du personnel en Suisse et à l'étranger, mais la majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel de La Poste Suisse et des organisations et entreprises affiliées, ainsi que les collaborateurs des entrepreneurs CarPostal – pour autant qu'ils soient affectés à l'exploitation des lignes de CarPostal –, contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (décès et invalidité) en primauté des prestations. La couverture de l'assurance de risque débute le 1^{er} janvier de l'année qui suit les 17 ans révolus de la personne assurée, tandis que l'assurance vieillesse prend effet le 1^{er} janvier de l'année qui suit ses 21 ans révolus, pour autant que des rapports réguliers de travail rétribués par un salaire mensuel aient été conclus pour plus de trois mois et que le salaire annuel déterminant soit plus élevé que les deux huitièmes de la rente de vieillesse AVS maximale. Les calculs effectués selon la norme IAS 19 tiennent aussi compte de plans de prévoyance complémentaires significatifs en Suisse et de la solution de prévoyance du groupe SPS en Allemagne. Les autres plans de prévoyance sont insignifiants pour les comptes annuels consolidés.

Hypothèses actuarielles

Les paramètres utilisés aux fins des calculs sont les suivants:

Hypothèses actuarielles du calcul des charges de l'exercice En pour cent	2012	2011
Taux d'actualisation	2,50	2,75
Rendement des actifs de prévoyance attendu à long terme	3,50	4,00
Hypothèses actuarielles au 31 décembre En pour cent	2012	2011
Taux d'actualisation	2,00	2,50
Evolution attendue des salaires	2,00	2,00
Indexation des rentes	0,00	0,00
Fluctuation	3,87	3,89

Les prestations à long terme versées aux collaborateurs sont présentées et décrites à la note 28, Provisions.

Coûts annuels

Charges de prévoyance En millions de CHF	2012	2011
Droits de prévoyance acquis	528	504
Rémunération des engagements de prévoyance	409	444
Rendement attendu des actifs	-481	-559
Amortissement des pertes actuarielles	62	0
Cotisations des employés	-209	-187
Autres	-1	14
Charges de prévoyance des plans à primauté des prestations	308	216
Charges de prévoyance des entrepreneurs CarPostal comptabilisées au poste Indemnités versées aux entrepreneurs CarPostal	-11	-8
Charges de prévoyance d'autres plans de prévoyance	8	5
Charges de prévoyance du groupe	305	213
Revenu effectif des actifs de prévoyance	865	100

Les échanges de prestations entre la Fondation Caisse de pensions Poste et La Poste Suisse ont lieu aux conditions usuelles du marché.

Etat de la couverture

Présentation des engagements de prévoyance portés au bilan découlant des plans à primauté des prestations significatifs. Il s'agit principalement de plans de la Fondation Caisse de pensions Poste et du groupe SPS.

Récapitulation de l'état de la couverture En millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Valeur actuelle des engagements de prévoyance avec actifs distincts	18 010	16 760
Actifs de prévoyance à la valeur de marché	-14 587	-13 780
Découvert	3 423	2 980
Pertes actuarielles non encore comptabilisées ¹	-3 011	-2 335
Coûts des modifications de plans non encore amortis	35	34
Engagements de prévoyance sans actifs distincts	7	6
Total des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations	454	685
Engagements de prévoyance résultant d'autres plans de prévoyance	11	1
Total des engagements de prévoyance portés au bilan	465	686

¹ Le montant correspond aux écarts actuariels cumulés résultant de la différence entre les valeurs supputées et les valeurs effectives ainsi que des adaptations des hypothèses actuarielles.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations

Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations		
En millions de CHF	2012	2011
Etat au 1^{er} janvier	685	1 037
Charges de prévoyance des plans à primauté des prestations	308	216
Contributions de l'employeur	-439 ¹	-468 ¹
Utilisation du bénéfice ²	-100	-100
Prestations payées directement par l'employeur	-1	-1
Différences de conversion	0	0
Entrées dans le périmètre de consolidation	1	1
Etat au 31 décembre	454	685
dont:		
à court terme (paiements échéant dans les douze prochains mois)	270	275
à long terme	184	410

- En 2011 et en 2012, 150 millions de francs par année ont été affectés à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur. De plus, en 2012, des contributions d'assainissement d'environ 17 millions de francs ont également été versées (2011: 40 millions).
- Dans le cadre de l'utilisation du bénéfice 2011, une somme de 100 millions de francs a été affectée à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur, conformément à la décision du Conseil fédéral (2010: 100 millions). Ce versement s'est traduit par une augmentation du même montant des réserves issues du capital.

Evolution des engagements de prévoyance

Evolution des engagements de prévoyance		
En millions de CHF	2012	2011
Etat au 1^{er} janvier	16 766	16 278
Droits de prévoyance acquis	528	504
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-806	-803
Prestations payées directement par l'employeur	-1	-1
Rémunération des engagements de prévoyance	409	444
Acquisitions d'entreprises	2	3
(Bénéfices)/Pertes actuarielles	1 122	317
Différences de conversion	0	0
Autres effets	-3	24
Etat au 31 décembre	18 017	16 766
Engagements de prévoyance avec actifs distincts	18 010	16 760
Engagements de prévoyance sans actifs distincts	7	6
Total des engagements de prévoyance	18 017	16 766

Evolution des actifs de prévoyance

Evolution des actifs de prévoyance (valeur de marché)		
En millions de CHF	2012	2011
Etat au 1^{er} janvier	13 780	13 717
Cotisations des employés	208	187
Contributions de l'employeur	439 ¹	468 ¹
Prestations payées	-805	-803
Rendement attendu des actifs	481	560
(Pertes)/Bénéfices des actifs de prévoyance	385	-460
Entrées dans le périmètre de consolidation	1	11
Utilisation du bénéfice ²	100	100
Différences de conversion	0	0
Autres effets	-2	0
Etat au 31 décembre	14 587	13 780

- 1 En 2011 et en 2012, 150 millions de francs par année ont été affectés à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur. De plus, en 2012, des contributions d'assainissement d'environ 17 millions de francs ont également été versées (2011: 40 millions).
- 2 Dans le cadre de l'utilisation du bénéfice 2011, une somme de 100 millions de francs a été affectée à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur, conformément à la décision du Conseil fédéral (2010: 100 millions). Ce versement s'est traduit par une augmentation du même montant des réserves issues du capital.

Catégories de placements

Catégories de placement et rendements attendus	Rendement attendu à long terme	Part aux actifs totaux évalués à la juste valeur	
		31.12.2012	31.12.2011
En pour cent			
Obligations	1,67	51	54
Actions	5,67	28	27
Immobilier	4,17	9	8
Autres	4,81	12	11
Total	3,50	100	100

Les actifs de la Caisse de pensions Poste ne contiennent aucune immobilisation de La Poste Suisse ni aucun immeuble pris à bail par la Poste.

Evolution du découvert

Evolution du découvert					
En millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008
Engagements de prévoyance	18 010	16 760	16 278	15 170	15 205
Actifs de prévoyance	-14 587	-13 780	-13 717	-12 934	-11 651
Découvert	3 423	2 980	2 561	2 236	3 554
Ajustements empiriques des engagements pour plans de prévoyance					
Montant	170	-63	143	63	131
En pour cent	0,9	-0,4	0,4	0,4	0,9
Ajustements empiriques des actifs des plans de prévoyance					
Montant	385	-460	115	597	-2 445
En pour cent	2,6	-3,3	0,8	4,6	-210

Les ajustements empiriques (engagements et actifs des plans de prévoyance) documentent les écarts enregistrés entre les hypothèses de planification et l'évolution effective de la situation en cours d'exercice.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe			134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	44	Structure du capital		
21	Evolution de l'activité	45	Conseil d'administration		
39	Rapport sur les risques	50	Direction du groupe		
41	Perspectives	53	Indemnités		
		55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

10 | Charges des biens commercialisés et prestations de services

Charges des biens commercialisés et prestations de services		
En millions de CHF	2012	2011
Charges des matériaux et des produits finis et semi-finis	31	56
Charges des biens commercialisés	463	470
Charges des prestations de services	128	50
Indemnités versées aux entrepreneurs CarPostal	312	306
Indemnités versées aux entreprises de transport	338	353
Indemnités versées au service postal international	179	182
Collaborateurs temporaires	105	103
Total des charges des biens commercialisés et prestations de services	1 556	1 520

La modification de la systématique de comptabilisation applicable aux sociétés étrangères de Swiss Post Solutions s'est traduite en 2012 par des transferts entre, d'une part, les charges des matériaux et des produits finis et semi-finis et les charges des prestations de services et, d'autre part, les autres charges d'exploitation.

11 | Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation		
En millions de CHF	2012	2011
Frais de locaux	232	220
Entretien et réparation d'immobilisations corporelles	227	224
Energie et carburants	69	62
Matériel d'exploitation	61	58
Frais de bureau et d'administration	203	204
Marketing et communication	94	94
Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles	2	4
Autres charges	219	258
Total des autres charges d'exploitation	1 107	1 124

12 | Produits financiers

Produits financiers En millions de CHF	Note	2012	2011
Produits d'intérêts d'autres prêts		10	13
Bénéfices sur ventes d'immobilisations financières	23	9	5
Gains de change		1	4
Autres produits financiers		2	2
Total des produits financiers		22	24

Les produits des opérations des services financiers de PostFinance sont comptabilisés avec les produits des services financiers.

13 | Charges financières

Charges financières En millions de CHF	Note	2012	2011
Charges d'intérêts d'autres engagements financiers		0	1
Pertes sur ventes d'immobilisations financières		13	0
Ajustements de la valeur actuelle de provisions		0	0
Charges d'intérêts des leasings financiers	27	0	1
Pertes de change		2	12
Autres charges financières		8	5
Total des charges financières		23	19

Les pertes sur ventes d'immobilisations financières résultent principalement de la déconsolidation des sociétés du groupe intégrées dans la coentreprise Asendia et des sorties de sociétés associées (Direct Mail Company AG, Direct Mail Logistik AG).

Les charges des opérations des services financiers de PostFinance sont comptabilisées avec les charges des services financiers.

14 | Impôts sur le bénéfice

Impôts sur le bénéfice En millions de CHF	2012	2011
Charges d'impôts courants	34	13
Charges d'impôts différés	6	8
Total des impôts sur le bénéfice	40	21

Jusqu'ici, la majeure partie des opérations de la Poste en tant qu'établissement autonome de droit public n'étaient pas imposables, hormis les bénéfices tirés des services libres. Toutefois, en raison de sa transformation en société anonyme de droit public, La Poste Suisse est pleinement imposable depuis le 1^{er} janvier 2013. Sa charge fiscale sera donc considérablement alourdie dès cette date.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
19 Gestion financière
21 Evolution de l'activité
39 Rapport sur les risques
41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE
44 Structure du groupe et actionariat
44 Présentation des comptes du service universel
44 Structure du capital
45 Conseil d'administration
50 Direction du groupe
53 Indemnités
55 Organe de révision
55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
58 Groupe
126 La Poste Suisse
134 Informations complémentaires sur PostFinance

Impôts différés sur postes du bilan

Impôts différés sur postes du bilan	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Avoirs/ (Engagements), net	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Avoirs/ (Engagements), net
En millions de CHF						
Immobilisations corporelles	0	-2	-2	0	0	0
Immobilisations incorporelles	8	-4	4	10	-2	8
Autres engagements financiers	1	0	1	0	0	0
Autres engagements	0	-2	-2	0	-1	-1
Provisions	0	-3	-3	0	-2	-2
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	22	0	22	21	0	21
Autres postes du bilan	1	-2	-1	2	-3	-1
Impôts différés résultant de différences temporelles	32	-13	19	33	-8	25
Actifs d'impôts résultant de reports de pertes	13		13	15		15
Impôts différés actifs/passifs, brut	45	-13	32	48	-8	40
Impôts différés actifs/passifs de l'exercice précédent	-48	8	-40	-58	6	-52
Modification du périmètre de consolidation	-3	4	1	0	3	3
Impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat	0	1	1	0	1	1
Différences de conversion	0	0	0	0	0	0
Impôts différés inscrits dans l'état du résultat global	-6	0	-6	-10	2	-8

Les impôts différés actifs de 45 millions de francs (2011: 48 millions) comprennent essentiellement des reports de pertes fiscales, des écarts temporaires (différences temporelles) sur des immobilisations incorporelles et des provisions pour engagements de prévoyance conformes à la norme IAS 19 non acceptées sur le plan fiscal. Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles déductibles et de reports de pertes fiscales ne sont comptabilisés que si la réalisation des produits d'impôts concernés est vraisemblable.

Les impôts différés passifs de 13 millions de francs (2011: 8 millions) sont dus principalement à des écarts d'évaluation temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'immobilisations incorporelles et d'autres postes du bilan ainsi qu'à des écarts temporaires sur des provisions.

Reports de pertes déductibles fiscalement

Reports de pertes déductibles fiscalement En millions de CHF	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Activés	Non activés	Total	Activés	Non activés	Total
1 an	2	5	7	3	5	8
2 à 6 ans	31	23	54	45	140	185
Plus de 6 ans	15	6	21	12	12	24
Total des reports de pertes déductibles fiscalement	48	34	82	60	157	217

Les reports de pertes fiscales de 34 millions de francs (2011: 157 millions) n'ont pas été portés à l'actif du groupe, car leur réalisation future paraît incertaine. Les reports de pertes fiscales échoient pour la plupart après sept ans.

Analyse des charges d'impôts sur le bénéfice

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation du bénéfice imposable et des charges d'impôts comptabilisées. Le taux d'imposition moyen pondéré applicable s'élève à 16,9% (2011: 22,6%). Le taux d'imposition du groupe a donc diminué de 5,7%. Ce recul s'explique principalement par le fait qu'en 2012 tous les reports de pertes de La Poste Suisse ont été épuisés et que le bénéfice imposable restant de cette dernière était élevé par rapport à celui des sociétés du groupe. Le bénéfice de La Poste Suisse est imposé à un taux proportionnellement moins élevé.

Réconciliation du bénéfice imposable et des charges d'impôts comptabilisées En millions de CHF	2012	2011
Bénéfice avant impôts	899	925
Bénéfice de La Poste Suisse exonéré de l'impôt	606	795
Bénéfice imposable	293	130
Taux d'imposition moyen pondéré	16,9%	22,6%
Charges d'impôts selon le taux d'imposition moyen pondéré	50	29
Causes d'augmentation/de diminution:		
Utilisation de reports de pertes non activés	-14	-22
Non-activation d'impôts différés sur la perte de la période	-	-
Amortissements de goodwill non déductibles	1	-
Autres charges non déductibles	-	-
Compléments et remboursements d'impôts des exercices précédents	-1	2
Bénéfices/pertes imposés à un taux différent	-	-
Variation des correctifs d'impôts différés actifs	-2	-3
Modification des taux d'imposition	0	0
Autres effets	6 ¹	15 ¹
Charges d'impôts comptabilisées	40	21

1 Principalement utilisation de reports de pertes et variations d'écarts temporaires.

RAPPORT DE SITUATION

6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
19 Gestion financière
21 Evolution de l'activité
39 Rapport sur les risques
41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

44 Structure du groupe et actionariat
44 Présentation des comptes du service universel
44 Structure du capital
45 Conseil d'administration
50 Direction du groupe
53 Indemnités
55 Organe de révision
55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

58 Groupe
126 La Poste Suisse
134 Informations complémentaires sur PostFinance

15 | Créances

Toute opération de prise en pension entraîne la comptabilisation d'une créance correspondante, qui reflète le droit de la Poste de récupérer le dépôt d'espèces effectué. Les titres obtenus par des opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Leur valeur de marché est surveillée, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires.

Il n'y a pas de biens patrimoniaux gagés (sûretés) en relation avec des créances.

Créances par catégorie	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
Créances sur établissements financiers ¹	45 455	97	45 358	31 631	97	31 534
Créances rémunérées sur clients	96	3	93	84	3	81
Créances résultant de livraisons et prestations	1 055	10	1 045	938	11	927
Autres créances	958	2	956	1 073	2	1 071
Total des créances	47 564	112	47 452	33 726	113	33 613
¹ dont créances résultant d'opérations de prise en pension			1 611			14 038
et couvertes par des titres dont la valeur de marché est de			1 611			14 038

Echéances des créances

Créances selon l'échéance	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances de plus de 3 mois	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances de plus de 3 mois
En millions de CHF						
Créances sur établissements financiers	45 358	45 315	43	31 534	31 372	162
Créances rémunérées sur clients	93	93	–	81	81	–
Créances résultant de livraisons et prestations	1 045	683	362	927	649	278
Autres créances	956	111	845	1 071	134	937
Total des créances	47 452	46 202	1 250	33 613	32 236	1 377

Les créances sur établissements financiers sont constituées d'avoirs en compte courant, de placements sur le marché monétaire et d'opérations de prise en pension. Les comptes courants concernent principalement le trafic des paiements international de la Poste. Les placements sur le marché monétaire et les opérations de prise en pension interviennent dans le cadre de la gestion des fonds des clients. La couverture des titres des opérations de prise en pension est effectuée chaque jour aux valeurs de marché.

Par rapport au 31 décembre 2011, les créances sur établissements financiers se sont accrues d'environ 14 milliards de francs, principalement en raison de l'augmentation des réserves de liquidités, déposées en grande partie auprès de la Banque nationale suisse.

Les créances rémunérées sur clients consistent en des découverts techniques de titulaires de comptes postaux ainsi qu'en des créances sur des assurances résultant d'opérations de prise en pension.

En 2012, les produits d'intérêts déterminés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 1 million de francs (2011: 6 millions) pour les créances détenues sur des établissements financiers et à 9 millions (2011: 9 millions) pour les créances rémunérées sur clients.

N'étant détenues qu'à court terme, les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances ne sont pas actualisées.

Créances sans correctif de valeur individuel et échues

Lorsqu'elle s'attend à ce qu'une créance génère une perte parce que le débiteur n'est vraisemblablement pas à même de remplir ses obligations contractuelles, La Poste Suisse corrige la valeur de la créance en question. Les créances échues pour lesquelles il existe un indice clair de dépréciation sont reportées sur une liste d'observation et surveillées.

Créances sans correctif de valeur individuel et échues En millions de CHF	31 décembre 2012				31 décembre 2011			
	1 à 90 jours	91 à 180 jours	181 à 365 jours	> 1 an	1 à 90 jours	91 à 180 jours	181 à 365 jours	> 1 an
Créances sur établissements financiers	6	-	-	-	-	-	-	-
Créances rémunérées sur clients	84	4	4	4	73	3	5	3
Créances résultant de livraisons et prestations	72	12	7	7	71	2	5	8
Autres créances	3	0	1	7	2	1	1	4
Total des créances échues	165	16	12	18	146	6	11	15

Créances avec correctif de valeur

Les créances ouvertes sont régulièrement examinées dans le cadre d'une procédure d'analyse des risques prescrite par le groupe. Les correctifs de valeur individuels sont déterminés compte tenu de la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant net jugé recouvrable.

Les postes ne faisant pas l'objet de correctifs de valeur individuels sont soumis à un correctif de valeur forfaitaire fixé sur la base de relevés statistiques portant sur les exercices précédents.

Créances avec correctif de valeur En millions de CHF	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
Correctifs de valeur individuels						
Créances sur établissements financiers	101	-97	4	107	-97	10
Créances rémunérées sur clients	-	-	-	0	0	0
Créances résultant de livraisons et prestations	19	-6	13	10	-7	3
Autres créances	4	-2	2	4	-2	2
Total des créances avec correctif de valeur individuel	124	-105	19	121	-106	15
Correctifs de valeur forfaitaires						
Créances rémunérées sur clients	97	-3	94	85	-3	82
Créances résultant de livraisons et prestations	934	-4	930	801	-4	797
Autres créances	1	0	1	1	0	1
Total des créances avec correctif de valeur forfaitaire	1032	-7	1025	887	-7	880

RAPPORT DE SITUATION

6	Activités
11	Organisation
12	Stratégie du groupe
19	Gestion financière
21	Evolution de l'activité
39	Rapport sur les risques
41	Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

44	Structure du groupe et actionariat
44	Présentation des comptes du service universel
44	Structure du capital
45	Conseil d'administration
50	Direction du groupe
53	Indemnités
55	Organe de révision
55	Politique d'information

COMPTES ANNUELS

58	Groupe
126	La Poste Suisse
134	Informations complémentaires sur PostFinance

Variation des correctifs de valeur des créances

Variation des correctifs de valeur des créances	Créances sur établissements financiers		Créances rémunérées sur clients		Créances résultant de livraisons et prestations		Autres créances	
	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur forfaitaires	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur forfaitaires	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur forfaitaires	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur forfaitaires
En millions de CHF								
Etat au 01.01.2012	97	-	0	3	7	4	2	0
Dépréciations	-	-	-	0	1	2	-	-
Reprises de dépréciations	0	-	0	-	0	0	0	0
Reclassements	-	-	-	-	1	-1	-	-
Sorties	-	-	-	-	-3	-1	0	-
Différences de conversion	-	-	-	-	0	0	0	-
Etat au 31.12.2012	97	-	-	3	6	4	2	0
Etat au 01.01.2011	97	-	0	3	7	5	2	0
Dépréciations	-	-	-	0	2	1	0	0
Reprises de dépréciations	0	-	0	1	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-	0	0	-	-
Sorties	-	-	-1	-1	-	-	-	-
Différences de conversion	-	-	-	-	0	0	0	-
Etat au 31.12.2011	97	-	0	3	7	4	2	0

16 | Stocks

Stocks	31.12.2012	31.12.2011
En millions de CHF		
Produits commercialisés	55	39
Carburants et matériel d'exploitation	23	26
Matériaux et matériel de production	8	10
Produits finis et semis-finis	2	2
Correctifs de valeur sur stocks non courants	-1	0
Total des stocks	87	77

17 | Immobilisations financières

Immobilisations financières En millions de CHF	FVTPL ¹ désignation	Détenu jusqu'à l'échéance	Disponible à la vente	Instruments financiers dérivés	Prêts	Total
Note	18	19	20	21	22	
Etat au 01.01.2012	–	56 234	1 115	127	12 153	69 629
Entrées	–	2 397	2 609	–	2 649	7 655
Variations de valeur avec effet sur le résultat	–	–148	8	–	21	–119
Variations de valeur sans effet sur le résultat	–	–	70	–	–	70
Variations de valeur des dérivés	–	–	–	–33	–	–33
Reprises de dépréciations, net	–	33	–6	–	–7	20
Sorties	–	–6 149	–483	–	–3 233	–9 865
Etat au 31.12.2012	–	52 367	3 313	94	11 583	67 357
Etat au 01.01.2011	–	60 104	1 476	191	11 272	73 043
Entrées	–	4 545	60	–	5 014	9 619
Variations de valeur avec effet sur le résultat	–	–196	–17	–	–5	–218
Variations de valeur sans effet sur le résultat	–	–	–27	–	–	–27
Variations de valeur des dérivés	–	–	–	–64	–	–64
Dépréciations, net	–	–88	–7	–	11	–84
Sorties	–	–8 131	–370	–	–4 139	–12 640
Etat au 31.12.2011	–	56 234	1 115	127	12 153	69 629

1 FVTPL: fair value through profit or loss (à la juste valeur par le biais du résultat, désignation).

Malgré le fort afflux de fonds des clients enregistré en 2012 également, on a renoncé à augmenter le volume des placements en raison, d'une part, du niveau extraordinairement bas des taux d'intérêt et, d'autre part, de l'intention de réduire la durée des immobilisations financières. Les valeurs comptabilisées dans la catégorie «disponible à la vente» ainsi que celles des instruments financiers dérivés correspondent aux valeurs de marché, dans la mesure où celles-ci résultent directement du mécanisme de formation des prix sur des marchés publics organisés ou des marchés standardisés. Les positions pour lesquelles aucun prix formé «officiellement» n'est disponible sont évaluées à l'aide de courbes de taux d'intérêt, de primes de risque et de notations d'instruments dérivés (credit default swaps).

Les immobilisations financières des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «prêts» sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition amorti.

L'écart entre les valeurs comptables et les valeurs de marché des positions de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance» – calculées comme pour la catégorie «disponible à la vente» – est présenté à la note 19, Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance.

Le recul des instruments financiers dérivés (valeur de remplacement positive) s'explique principalement par l'évolution des taux de change. Les valeurs de remplacement positives sont comptabilisées selon les prescriptions de la comptabilité de couverture à hauteur de 80 millions de francs (2011: 124 millions) (voir la note 21, Instruments financiers dérivés).

La valeur des obligations est systématiquement vérifiée quant à son maintien. Les placements présentant une des caractéristiques ci-après sont examinés de plus près.

- Leur notation a chuté (hors investment grade: < BBB–).
- Leur prix sur le marché est tombé à moins de 60%.
- Il n'est plus possible d'en déterminer un prix fiable.
- Il en a déjà été question précédemment en relation avec une dépréciation (impairment).

Cet examen a eu lieu lors de la clôture des comptes annuels.

En 2012, on a procédé à la dissolution de correctifs de valeur d'immobilisations financières pour un total de 20 millions de francs. S'agissant des placements à taux fixe de la catégorie «détenu jusqu'à

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

l'échéance», les dissolutions de correctifs de valeur d'obligations se sont élevées à 33 millions de francs. Ces dissolutions s'expliquent principalement par la diminution des primes de risque de crédit (spreads de crédit). Les portefeuilles d'actions ont quant à eux fait l'objet de correctifs de valeur à hauteur de 6 millions de francs, en raison de l'évolution négative des cours. Enfin, ont également été constitués des correctifs de valeur forfaitaires à hauteur de 1 million de francs sur les prêts accordés à des collectivités de droit public en Suisse, ainsi que des correctifs de valeur individuels totalisant 6 millions sur les autres prêts.

Des immobilisations financières sont gagées en relation avec des opérations de prêt de titres et de mise en pension à hauteur des montants suivants:

Opérations de prêts de titres et de mise en pension au 31 décembre En millions de CHF			
	Note	31.12.2012	31.12.2011
Créances			
Créances pour dépôts en espèces dans opérations de prise en pension	15	1 611	1 4038
dont comptabilisées en créances sur établissements financiers	15	1 611	1 4038
Engagements			
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de prêt de titre		0	0
dont comptabilisés en engagements/autres engagements financiers		0	0
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de mise en pension	27	30	0
dont comptabilisés en engagements/autres engagements financiers	27	30	0
Couverture des titres			
Propres titres prêtés ou titres mis à disposition comme sûretés pour des titres empruntés dans des opérations de mise en pension	17	8 513	8 756
dont titres pour lesquels un droit de revente ou de mise en gage sans restrictions a été accordé		8 513	8 756
dont comptabilisés en immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance		7 783	8 256
dont comptabilisés en immobilisations financières disponibles à la vente		730	500
Titres empruntés ou titres obtenus comme sûretés pour des titres prêtés dans des opérations de prêt de titres et de prise en pension		0	0
dont titres remis en gage ou vendus		0	0

18 | Evalué à la juste valeur par le biais du résultat, désignation

Au 31 décembre 2012, comme au 31 décembre 2011, aucune immobilisation financière évaluée à la juste valeur par le biais du résultat, désignation, n'était comptabilisée.

En 2012 comme en 2011, aucun dividende n'a été perçu dans la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, désignation».

19 | Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance En millions de CHF	Echéance			
	Total	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31 décembre 2012				
Obligations	52 367	6 393	27 718	18 256
Total détenu jusqu'à l'échéance	52 367	6 393	27 718	18 256
Evaluées à la valeur de marché	55 578			
31 décembre 2011				
Obligations	56 234	6 158	26 062	24 014
Total détenu jusqu'à l'échéance	56 234	6 158	26 062	24 014
Evaluées à la valeur de marché	58 499			

En 2012, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 1,155 milliard de francs (2011: 1,261 milliard).

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance sans correctif de valeur individuel et échues

Au 31 décembre 2012, comme au 31 décembre 2011, aucune immobilisation financière détenue jusqu'à l'échéance sans correctif de valeur individuel et échue n'était comptabilisée.

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur

Les indicateurs d'une dépréciation sont notamment l'évolution des valeurs de marché et la rétrogradation de la notation des immobilisations. Il est procédé à des correctifs de valeur individuels lorsque l'émetteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

En l'absence d'indications objectives quant à la dépréciation d'instruments financiers particuliers, la Poste procède à une évaluation groupée. Les instruments financiers présentant des risques de défaillance comparables sont regroupés et soumis en sus à un correctif de valeur forfaitaire déterminé sur la base de relevés statistiques.

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur En millions de CHF	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
Correctifs de valeur individuels						
Obligations	16	-8	8	16	-8	8
Total détenu jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur individuel	16	-8	8	16	-8	8
Correctifs de valeur forfaitaires						
Obligations	52 490	-131	52 359	56 382	-164	56 218
Total détenu jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur forfaitaire	52 490	-131	52 359	56 382	-164	56 218
Total détenu jusqu'à l'échéance	52 506	-139	52 367	56 398	-172	56 226

Il n'y a pas de biens patrimoniaux gagés (sûretés) en relation avec des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance».

Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»

Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance» En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur forfaitaires	Total
Etat au 01.01.2012	8	164	172
Reprises de dépréciations	-	-33	-33
Etat au 31.12.2012	8	131	139
Etat au 01.01.2011	-	85	85
Dépréciations	8	79	87
Etat au 31.12.2011	8	164	172

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
19 Gestion financière
21 Evolution de l'activité
39 Rapport sur les risques
41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE
44 Structure du groupe et actionariat
44 Présentation des comptes du service universel
44 Structure du capital
45 Conseil d'administration
50 Direction du groupe
53 Indemnités
55 Organe de révision
55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
58 Groupe
126 La Poste Suisse
134 Informations complémentaires sur PostFinance

20 | Immobilisations financières disponibles à la vente

Immobilisations financières disponibles à la vente En millions de CHF					Echéance
	Total	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans
31 décembre 2012					
Obligations	2 527	146	1 627	754	–
Actions	542	–	–	–	542
Autres	244	0	0	–	244
Total disponible à la vente	3 313	146	1 627	754	786
31 décembre 2011					
Obligations	865	282	506	77	–
Actions	249	–	–	–	249
Autres	1	1	0	–	0
Total disponible à la vente	1 115	283	506	77	249

La valeur de marché des immobilisations financières disponibles à la vente a été relevée comme suit:

Valeur de marché des immobilisations financières disponibles à la vente En millions de CHF	31 décembre 2012				31 décembre 2011			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Obligations	2 527	363	2 164	–	865	174	691	–
Actions	542	540	1	1	249	248	0	1
Fonds	244	53	191	–	1	1	0	–
Total disponible à la vente	3 313	956	2 356	1	1 115	423	691	1

Niveau 1 L'évaluation a lieu sur la base de la cotation du titre sur le marché actif de l'instrument financier concerné.

Niveau 2 L'évaluation a lieu sur la base du prix du marché d'instruments similaires ou à l'aide de modèles d'évaluation reposant sur des paramètres d'entrée (inputs) observables sur le marché.

Niveau 3 L'évaluation a lieu à l'aide de modèles d'évaluation reposant sur des paramètres d'entrée (inputs) significatifs non observables sur le marché.

Le portefeuille relevant du niveau 3 est resté pratiquement inchangé par rapport à l'exercice précédent et s'élevait, fin 2012, à environ 1 million de francs.

En 2012, comme en 2011, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux 1 et 2.

Les bénéfices et les pertes réalisés sur les ventes et sur les remboursements anticipés d'immobilisations financières disponibles à la vente sont comptabilisés comme résultat de la vente de ces immobilisations. En 2012, ces opérations se sont soldées par un bénéfice de 23 millions de francs (2011: 4 millions). Voir aussi la note 6, Résultat des services financiers.

En 2012, les produits des intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 21 millions de francs (2011: 34 millions).

Immobilisations financières disponibles à la vente sans correctif de valeur individuel et échues

Au 31 décembre 2012, comme au 31 décembre 2011, aucune immobilisation financière disponible à la vente sans correctif de valeur individuel et échue n'était comptabilisée.

Immobilisations financières disponibles à la vente avec correctif de valeur

Les indicateurs d'une dépréciation des placements financiers à taux fixe sont notamment l'évolution des valeurs de marché et la rétrogradation de la notation des immobilisations. Il est procédé à des correctifs de valeur individuels lorsque l'émetteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

Des dépréciations sont opérées sur les instruments de fonds propres de la catégorie «disponible à la vente» lorsqu'une diminution significative (recul de 20% par rapport au prix d'achat) ou durable (9 mois) de la valeur de marché est constatée.

Les pertes comptabilisées dans les fonds propres sans effet sur le résultat, au poste des plus-values latentes, sont inscrites dans l'état du résultat global dès que la dépréciation (impairment) intervient.

Les dépréciations de valeur comptabilisées en 2012 sur les portefeuilles d'actions se sont élevées à 6 millions de francs (2011: 7 millions). Comme lors de l'exercice précédent, les obligations n'ont pas fait l'objet de correctifs de valeur.

Il n'y a pas de biens patrimoniaux gagés (sûretés) en relation avec des immobilisations financières de la catégorie «disponible à la vente».

21 | Instruments financiers dérivés

Instruments financiers dérivés	31 décembre 2012				31 décembre 2011			
	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
En millions de CHF								
Note	17		27		17		27	
Couvertures du cash-flow								
Monnaie	69	241	-	-	122	424	-	-
Intérêts	0	168	-	-	2	137	-	-
Couvertures de la juste valeur								
Monnaie	3	196	0	21	-	-	1	200
Intérêts	8	766	40	2 099	-	-	2	50
Autres								
Monnaie	14	521	2	240	3	145	7	249
Intérêts	-	-	0	5	-	-	0	5
Total des instruments financiers dérivés	94	1 892	42	2 365	127	706	10	504

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
19 Gestion financière
21 Evolution de l'activité
39 Rapport sur les risques
41 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
44 Structure du groupe et actionariat
44 Présentation des comptes du service universel
44 Structure du capital
45 Conseil d'administration
50 Direction du groupe
53 Indemnités
55 Organe de révision
55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
58 Groupe
126 La Poste Suisse
134 Informations complémentaires sur PostFinance

La valeur de marché des instruments financiers dérivés a été déterminée comme suit:

Valeur de marché des instruments financiers dérivés En millions de CHF	31 décembre 2012				31 décembre 2011			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Valeur de remplacement positive	94	-	94	-	127	-	127	-
Valeur de remplacement négative	42	-	42	-	10	-	10	-

Niveau 1 L'évaluation a lieu sur la base de la cotation du titre sur le marché actif de l'instrument financier concerné.

Niveau 2 L'évaluation a lieu sur la base du prix du marché d'instruments similaires ou à l'aide de modèles d'évaluation reposant sur des paramètres d'entrée (inputs) observables sur le marché.

Niveau 3 L'évaluation a lieu à l'aide de modèles d'évaluation reposant sur des paramètres d'entrée (inputs) significatifs non observables sur le marché.

Les bénéfices et les pertes avec effet sur le résultat réalisés sur les ventes et sur l'évaluation de la valeur de marché d'instruments financiers dérivés sont présentés dans le résultat des opérations de négoce. En 2012, ces opérations se sont soldées par un bénéfice inférieur à 1 million de francs net (2011: perte de 2 millions net).

Echéances des dérivés

Echéances des instruments financiers dérivés En millions de CHF	31 décembre 2012				31 décembre 2011			
	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
Note	17		27		17		27	
Couvertures du cash-flow								
Moins de 1 an	36	292	-	-	54	316	-	-
1 à 5 ans	33	117	-	-	70	245	-	-
Plus de 5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-
Couvertures de la juste valeur								
Moins de 1 an	3	196	2	71	-	-	-	-
1 à 5 ans	8	716	26	920	-	-	2	50
Plus de 5 ans	0	50	12	1 129	-	-	1	200
Autres								
Moins de 1 an	14	511	2	230	3	143	6	247
1 à 5 ans	0	10	0	15	0	2	1	7
Plus de 5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des instruments financiers dérivés	94	1 892	42	2 365	127	706	10	504

Valeur de remplacement

La valeur de remplacement d'un instrument financier dérivé correspond à sa valeur de marché, autrement dit au prix que l'on devrait payer pour conclure une affaire de remplacement en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement positive est exposée au risque de crédit et représente la perte comptable maximale que la banque subirait à la date du bilan en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement négative apparaît lorsqu'il serait possible de conclure une affaire de remplacement à des conditions plus avantageuses.

Montant du sous-jacent

Le montant du sous-jacent (underlying value) correspond à la part créancière de la valeur de base ou de la valeur nominale sur laquelle reposent les instruments financiers dérivés.

La Poste acquiert des instruments financiers dérivés essentiellement à des fins de couverture. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de remplacement ou du flux de liquidités des transactions couvertes. Les dérivés auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée sont traités comme des instruments de négoce.

Couvertures du cash-flow

La Poste Suisse est exposée à des risques aussi bien de fluctuation des cours que de variation des taux d'intérêt. Le risque de change découlant des placements en obligations en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours au moyen de swaps de devises. Quant aux variations des flux d'intérêts sur immobilisations financières, elles sont couvertes par des swaps de taux d'intérêt de différentes durées. Les réserves de couverture sont inscrites dans l'état du résultat global au moment où la transaction sous-jacente se réalise.

Le 31 décembre 2012, les réserves de couverture s'élevaient à 3 millions de francs (2011: 9 millions). Toutes les variations de valeur de marché des instruments de couverture sont comptabilisées dans les réserves de couverture sans effet sur le résultat. Les intérêts nets échus et ceux payés/perçus (1 million de francs; 2011: 4 millions) ainsi que la part en devises étrangères (47 millions; 2011: 48 millions) sont ensuite transférés dans l'état du résultat global (recycling). Ainsi, seule la variation de valeur de marché résiduelle des instruments de couverture reste imputée dans les réserves de couverture du cash-flow.

Couvertures de la juste valeur

Les fluctuations de valeur de marché résultant de variations des taux du marché (LIBOR) sont partiellement couvertes par des swaps de taux d'intérêt, tandis que le risque de change découlant des placements variables en obligations libellées en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours par des swaps de devises. En 2012, comme en 2011, la valeur avec effet sur le résultat était inférieure à 1 million de francs.

Voir aussi la note 33, Gestion des risques, Gestion des risques chez PostFinance, Risques financiers: catégories et mesure.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

22 | Prêts

Prêts					Echéance	
	En millions de CHF	Total	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans
31 décembre 2012						
Cantons, villes et communes ¹	7 801	1 971	3 621	2 209		–
Etablissements financiers	2 960	744	1 491	725		–
Entrepreneurs CarPostal	184	30	96	58		–
Autres ²	638	146	313	179		0
Total des prêts	11 583	2 891	5 521	3 171		0
31 décembre 2011						
Cantons, villes et communes ¹	6 706	2 011	2 860	1 835		–
Etablissements financiers	3 420	810	1 505	1 105		–
Entrepreneurs CarPostal	215	32	107	76		–
Autres ²	1 812	295	1 037	479		1
Total des prêts	12 153	3 148	5 509	3 495		1

¹ Prêts aux cantons, aux villes et aux communes ainsi que titres de créance sur des collectivités de droit public (CDP).

² Prêts et titres de créances sur «Autres établissements» ainsi que hypothèques (1 million de francs; 2011: 1 million) accordées à l'origine par la Caisse de pensions Poste et reprises par PostFinance.

En 2012, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 239 millions de francs (2011: 246 millions).

Prêts échus sans correctif de valeur individuel

Lorsqu'elle s'attend à ce qu'un prêt génère une perte parce que le débiteur n'est vraisemblablement pas à même de remplir ses obligations contractuelles, La Poste Suisse corrige la valeur du prêt en question.

Au 31 décembre 2012, comme au 31 décembre 2011, aucun prêt échu et sans correctif de valeur individuel n'était comptabilisé.

Prêts avec correctif de valeur

Prêts avec correctif de valeur	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
Correctifs de valeur individuels						
Prêts Autres	14	–7	7	1	–1	–
Total des prêts avec correctif de valeur individuel	14	–7	7	1	–1	–
Correctifs de valeur forfaitaires						
Prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres	10 769	–9	10 760	10 133	–8	10 125
Total des prêts avec correctif de valeur forfaitaire	10 769	–9	10 760	10 133	–8	10 125

Il est procédé à des correctifs de valeur individuels lorsque le débiteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

En l'absence d'indications objectives quant à la dépréciation de prêts particuliers, la Poste procède à une évaluation groupée. Les prêts présentant des risques de défaillance comparables sont regroupés et soumis en sus à un correctif de valeur forfaitaire déterminé sur la base de relevés statistiques.

Il n'y a pas de biens patrimoniaux gagés (sûretés) en relation avec des prêts.

Variation des correctifs de valeur des prêts

Variation des correctifs de valeur des prêts En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur forfaitaires	Total
Etat au 01.01.2012	1	8	9
Dépréciations	6	1	7
Reprises de dépréciations	0	–	0
Etat au 31.12.2012	7	9	16
Etat au 01.01.2011	0	20	20
Dépréciations	1	–	1
Reprises de dépréciations	–	–12	–12
Etat au 31.12.2011	1	8	9

23 | Participations dans des sociétés associées et coentreprises

Il n'y a pas de participations importantes dans des sociétés associées et coentreprises. De plus, en 2012, il n'y a pas eu de transactions significatives entre le groupe et ses sociétés associées et coentreprises (voir aussi la note 32, Parties liées et personnes clés). D'autres informations sur les sociétés associées et coentreprises sont présentées à la note 35, Modifications du périmètre de consolidation.

Participations dans des sociétés associées et coentreprises En millions de CHF	2012	2011
Etat au 1^{er} janvier	53	50
Entrées de sociétés associées et coentreprises	53	–
Sorties de sociétés associées et coentreprises	–2	0
Dividendes perçus	–15	–11
Part au résultat net (après impôts)	10	11
Augmentation/apport de capital	–	3
Différences de conversion de monnaies étrangères	0	0
Etat au 31 décembre	99	53

Résultat des sociétés associées et coentreprises

Résultat des sociétés associées et coentreprises En millions de CHF	2012	2011
Part au résultat net (après impôts)	10	11
Bénéfice sur sortie (net)	–	1
Total du résultat des sociétés associées et coentreprises	10	12

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Mutations enregistrées dans les sociétés associées et coentreprises

2012

Le 6 janvier 2012, La Poste Suisse a acquis l'intégralité des parts de Direct Mail Company AG et de Direct Mail Logistik AG, dans lesquelles elle détenait déjà une participation de 50%. L'autre moitié des parts appartenait à Intermail AG. En les lui rachetant, La Poste Suisse est devenue actionnaire unique des deux sociétés. Depuis janvier 2012, celles-ci sont donc non plus saisies selon la méthode de la mise en équivalence, mais entièrement consolidées. La réévaluation de participations existantes à leur juste valeur après une reprise d'entreprise s'est traduite par un gain de 9 millions de francs, qui a été comptabilisé dans l'état du résultat global, au poste «Produits financiers».

Le 6 juillet 2012, La Poste française et La Poste Suisse, deux des principaux opérateurs postaux européens, ont réuni leurs activités respectives dans le domaine du courrier transfrontalier, afin de consolider leur position et de se développer sur le marché international. Asendia Holding SA, la coentreprise créée à cette occasion, est détenue à parts égales par La Poste française et La Poste Suisse et figure parmi les principaux acteurs du secteur. Elle est présente sur plus de 25 sites en Europe, en Asie et en Amérique du nord, par l'intermédiaire de sociétés du groupe et d'agences commerciales. Comptant quelque 1000 collaborateurs dans quinze pays, elle va réaliser initialement un chiffre d'affaires annuel de plus de 400 millions d'euros. Une offre commune de produits et de services orientés clientèle doit être lancée dès 2013. Pour La Poste Suisse, sur le plan comptable, ce nouveau partenariat implique que, depuis juillet 2012, les 23 sociétés intégrées dans la coentreprise Asendia sont non plus entièrement consolidées, mais saisies selon la méthode de la mise en équivalence.

Pour de plus amples informations, voir aussi la note 35, Modifications du périmètre de consolidation.

2011

La société associée Hermes Porta a Porta S.p.A., ayant son siège à Tribiano (I), a été cédée à l'actionnaire majoritaire le 18 juillet 2011.

Le 30 juin 2011, MEILLERGHP GmbH a bénéficié d'un apport d'environ 5,9 millions d'euros, soit 7,4 millions de francs, dans ses réserves issues du capital (participation de la Poste: 35%).

24 | Immobilisations corporelles

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations corporelles s'élevaient à 39 millions de francs (2011: 122 millions). Cette baisse s'explique principalement par l'avancement de la construction des immeubles du siège de PostFinance et de Genève 2.

Au 31 décembre 2012, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas d'immobilisations corporelles gagées en relation avec des hypothèques.

Les coûts d'emprunt portés à l'actif en 2012 se sont élevés à environ 3 millions de francs (2011: 1 million).

Immobilisations corporelles 2012 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2012	5 108	159	1 015	680	27	6 989
Entrées résultant de l'acquisition de sociétés du groupe	5	–	3	10	–	18
Entrées	2 ¹	160	68	88	28	346
Sorties	–88	–11	–72	–31	0	–202
Reclassements	162	–162	33	14	–48	–1
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–3	–	–	–35	–	–38
Diff. de conversion de monnaies étrangères	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2012	5 186	146	1 047	726	7	7 112
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.2012	3 716	–	524	328	–	4 568
Amortissements	103	–	92	80	–	275
Dépréciations	–	–	–	–	–	–
Sorties	–80	–	–58	–22	–	–160
Reclassements	0	–	0	0	–	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–2	–	–	–30	–	–32
Diff. de conversion de monnaies étrangères	0	–	0	0	–	0
Etat au 31.12.2012	3 737	–	558	356	–	4 651
Valeur comptable au 31.12.2012	1 449	146	489	370	7	2 461
dont installations en leasing	0	0	0	0	0	0

Immobilisations corporelles 2011 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2011	5 182	99	1 004	667	14	6 966
Entrées résultant de l'acquisition de sociétés du groupe	0	–	–	0	–	0
Entrées	–5 ¹	173	79	101	29	377
Sorties	–101	–9	–77	–51	–2	–240
Reclassements	35	–104	10	3	–14	–70
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–2	–	–	–38	–	–40
Diff. de conversion de monnaies étrangères	–1	–	–1	–2	–	–4
Etat au 31.12.2011	5 108	159	1 015	680	27	6 989
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.2011	3 746	–	508	323	0	4 577
Amortissements	96	–	89	75	–	260
Dépréciations	–	–	–	–	–	–
Sorties	–92	–	–72	–37	–	–201
Reclassements	–32	–	0	–	–	–32
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–2	–	–	–32	–	–34
Diff. de conversion de monnaies étrangères	0	–	–1	–1	–	–2
Etat au 31.12.2011	3 716	–	524	328	0	4 568
Valeur comptable au 31.12.2011	1 392	159	491	352	27	2 421
dont installations en leasing	0	0	0	0	0	0

¹ Ce poste inclut les subventions pour installations ferroviaires, aucune en 2012 (2011: environ 10 millions de francs).

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
19 Gestion financière
21 Evolution de l'activité
39 Rapport sur les risques
41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE
44 Structure du groupe et actionariat
44 Présentation des comptes du service universel
44 Structure du capital
45 Conseil d'administration
50 Direction du groupe
53 Indemnités
55 Organe de révision
55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
58 Groupe
126 La Poste Suisse
134 Informations complémentaires sur PostFinance

25 | Immeubles de placement

Immeubles de placement	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total
En millions de CHF						
Coûts d'acquisition						
Etat au 1^{er} janvier	8	41	49	–	–	–
Entrées résultant de l'acquisition de sociétés du groupe	–	–	–	–	–	–
Sorties résultant de la vente de sociétés du groupe	–	–	–	–	–	–
Entrées	–	19	19	8	3	11
Sorties	–	0	0	–	–	–
Reclassements d'immobilisations corporelles	–	–	–	–	38	38
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	–	–	–	–
Diff. de conversion de monnaies étrangères	–	–	–	–	–	–
Etat au 31 décembre	8	60	68	8	41	49
Amortissements cumulés						
Etat au 1^{er} janvier	0	–	0	–	–	–
Amortissements	0	–	0	0	–	0
Dépréciations	–	–	–	–	–	–
Sorties résultant de la vente de sociétés du groupe	–	–	–	–	–	–
Sorties	–	–	–	–	–	–
Reclassements d'immobilisations corporelles	–	–	–	–	–	–
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	–	–	–	–
Diff. de conversion de monnaies étrangères	–	–	–	–	–	–
Etat au 31 décembre	0	–	0	0	–	0
Valeur comptable au 31 décembre	8	60	68	8	41	49

Les engagements pour investissements dans des immeubles de placement s'élevaient à 209 millions de francs (2011: 246 millions).

Les estimations de la valeur vénale des immeubles de placement au 31 décembre 2012 et 2011 ont été entièrement réalisées par des experts indépendants disposant des compétences nécessaires. A l'avenir, les immeubles de placement seront estimés à intervalles réguliers.

– Méthode d'évaluation: immeuble de placement en construction (PostParc)

L'évaluation au 31 décembre 2012 repose sur la méthode de la valeur de rendement dynamique et sur celle du cash-flow actualisé. La valeur de marché de l'immeuble au jour de référence de l'estimation est donnée par la somme des flux de paiements futurs actualisés au jour de référence (y compris les investissements non encore opérés), compte non tenu des éventuels droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et taxes sur la valeur ajoutée. Les coûts ou commissions découlant de l'éventuelle vente de l'immeuble ne sont pas non plus pris en considération dans la valeur de marché.

L'estimation de la valeur vénale repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- les coûts d'exploitation et d'entretien pris en compte reposent principalement sur des valeurs empiriques ressortant des comptes de l'immeuble des dernières années et sur des valeurs comparatives tirées de la base de données de l'estimateur;
- l'actualisation se fonde sur un taux d'intérêt réel adapté au risque de 4,74%.
- Méthode d'évaluation: immeuble de placement (Bellinzona Autorimessa)
L'évaluation au 31 décembre 2011 repose sur la méthode de la valeur de rendement. Les rendements ont été actualisés et le taux d'intérêt de capitalisation appliqué tient compte des coûts attendus d'exploitation, de maintenance et de remise en état. Les provisions constituées ont été déduites de la valeur de rendement calculée.

L'estimation de la valeur vénale repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- taux de capitalisation moyen de 7,73%;
- déduction de 1,9 million de francs de provisions cumulées.

La valeur vénale de l'immeuble en construction (PostParc) était d'environ 107 millions de francs au 31 décembre 2012 et celle de l'immeuble de placement (Bellinzona Autorimessa) – estimée au 31 décembre 2011 – d'environ 8 millions.

Les montants relatifs aux immeubles de placement pris en compte dans le résultat sont les suivants:

- revenus locatifs: 1,2 million de francs (2011: 0,565 million);
- charges d'exploitation (y compris les amortissements): 1,5 million de francs (2011: 2,5 millions).

Au 31 décembre 2012, on ne relevait aucune restriction relative à la possibilité de réaliser les immeubles de placement ou de récupérer leurs produits et les produits de leur cession. L'immeuble en construction fait l'objet de contrats créditeurs de droits de superficie pour un montant de 26 000 francs par mois. Il n'y a pas d'autres engagements contractuels.

26 | Immobilisations incorporelles et goodwill

Immobilisations incorporelles et goodwill	31 décembre 2012				31 décembre 2011			
	Goodwill ¹	Autres immo- bilisations incorporelles	Autres immo- bilisations incorporelles en construction	Total	Goodwill ¹	Autres immo- bilisations incorporelles	Autres immo- bilisations incorporelles en construction	Total
En millions de CHF								
Coûts d'acquisition								
Etat au 1^{er} janvier	260	164	4	428	260	137	0	397
Entrées résultant de l'acquisition de sociétés du groupe	18	19	–	37	4	10	–	14
Sorties résultant de la vente de sociétés du groupe	–49	–11	–	–60	–	–	–	–
Entrées	–	14	30	44	–	26	4	30
Sorties	–	–8	0	–8	–	–8	–	–8
Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition	0	0	–	0	–2	0	–	–2
Reclassements	–	11	–11	0	–	–	–	–
Différences de conversion de monnaies étrangères	1	0	0	1	–2	–1	–	–3
Etat au 31 décembre	230	189	23	442	260	164	4	428
Amortissements cumulés								
Etat au 1^{er} janvier	32	100	–	132	27	81	–	108
Amortissements	–	32	–	32	–	27	–	27
Dissolution de badwill	0	–	–	0	–2	–	–	–2
Dépréciations	5 ²	–	–	5	7	1	–	8
Sorties	–	–7	–	–7	–	–8	–	–8
Sorties résultant de la vente de sociétés du groupe	–11	–9	–	–20	–	–	–	–
Différences de conversion de monnaies étrangères	0	0	–	0	0	–1	–	–1
Etat au 31 décembre	26	116	–	142	32	100	–	132
Valeur comptable au 31 décembre	204	73	23	300	228	64	4	296

¹ Goodwill de sociétés entièrement consolidées. Le goodwill résultant de l'acquisition de participations dans des sociétés associées et coentreprises est compris dans la valeur de la participation mise en compte (voir la note 23, Participations dans des sociétés associées et coentreprises).

² Voir les indications ci-après sous «Vérification de la valeur du goodwill».

<p>RAPPORT DE SITUATION</p> <p>6 Activités</p> <p>11 Organisation</p> <p>12 Stratégie du groupe</p> <p>19 Gestion financière</p> <p>21 Evolution de l'activité</p> <p>39 Rapport sur les risques</p> <p>41 Perspectives</p>	<p>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</p> <p>44 Structure du groupe et actionariat</p> <p>44 Présentation des comptes du service universel</p> <p>44 Structure du capital</p> <p>45 Conseil d'administration</p> <p>50 Direction du groupe</p> <p>53 Indemnités</p> <p>55 Organe de révision</p> <p>55 Politique d'information</p>	<p>COMPTES ANNUELS</p> <p>58 Groupe</p> <p>126 La Poste Suisse</p> <p>134 Informations complémentaires sur PostFinance</p>
--	--	---

Les autres immobilisations incorporelles consistent principalement en des logiciels standard achetés.

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations incorporelles s'élevaient à 10 millions de francs (2011: 20 millions).

Vérification de la valeur du goodwill

Lors de nouvelles acquisitions, le goodwill est réparti sur différentes unités identifiables, dites unités génératrices de trésorerie (UGT), et soumis annuellement à un test de dépréciation. En règle générale, une société correspond à une UGT.

La valeur recouvrable nette d'une UGT est déterminée sur la base d'un calcul de valeur d'utilité intégrant les données de la planification financière stratégique du groupe. La valeur d'utilité tient compte des flux de liquidités des trois prochaines années, avec actualisation du taux pondéré de coût du capital, ainsi que d'une valeur résiduelle estimée, qui ne contient aucune composante de croissance.

Le goodwill se rapporte aux segments ou sociétés du groupe ci-après.

Goodwill par segment	31 décembre 2012					31 décembre 2011				
	Goodwill total	PostMail	Post-Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal	Goodwill total	PostMail	Post-Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal
En millions de CHF										
Groupe SPS	33	–	–	33	–	32	–	–	32	–
Swiss Post Solutions SA	9	–	–	9	–	9	–	–	9	–
Swiss Post Solutions Inc.	33	–	–	33	–	33	–	–	33	–
Swiss Post Solutions Ltd	25	–	–	25	–	25	–	–	25	–
Groupe Swiss Post Solutions SAS	1	–	–	1	–	2	–	–	2	–
FMC Insights Limited	2	–	–	2	–	2	–	–	2	–
Presto Presse-Vertriebs AG	41	41	–	–	–	41	41	–	–	–
Direct Mail Company AG	16	16	–	–	–	–	–	–	–	–
PostLogistics SA	28	–	28	–	–	27	–	27	–	–
Swiss Post International Logistics SA	4	–	4	–	–	4	–	4	–	–
Swiss Post SAT Holding SA	9	–	9	–	–	9	–	9	–	–
MDS Media Data Services AG ¹	–	–	–	–	–	4	4	–	–	–
Swiss Post International Netherlands B.V. ¹	–	–	–	–	–	2	2	–	–	–
Swiss Post Porta a Porta S.p.A. ¹	–	–	–	–	–	12	12	–	–	–
Swiss Post International Singapore Pte Ltd ¹	–	–	–	–	–	4	4	–	–	–
Swiss Post International Scandinavia AB ¹	–	–	–	–	–	3	3	–	–	–
Groupe SPI Spain ¹	–	–	–	–	–	2	2	–	–	–
Swiss Post International (UK) Ltd ¹	–	–	–	–	–	2	2	–	–	–
Edigroup SA ¹	–	–	–	–	–	8	8	–	–	–
IT ServiceHouse AG ²	–	–	–	–	–	5	–	5	–	–
Autres	3	–	1	–	2	2	2	0	–	–
Total	204	57	42	103	2	228	80	45	103	–

¹ Intégration dans la coentreprise Asendia le 6 juillet 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet.

² Le goodwill d'environ 5 millions de francs a fait l'objet d'un correctif de valeur.

Pour déterminer la valeur du goodwill des sociétés du groupe au 31 décembre 2012 à l'aide de la méthode d'actualisation des cash-flows futurs, on a appliqué les paramètres nationaux indiqués ci-dessous. On a également tenu compte d'une prime de risque du marché d'environ 5% (Suisse et étranger) et, en fonction de l'estimation des risques, d'une prime de petite capitalisation (small cap) comprise entre 0 et 4% et d'un supplément de fonds étrangers variant de 2 à 6%.

Paramètres nationaux de détermination de la valeur du goodwill En pour cent	2012			2011
	Taux d'intérêt ¹	Taux d'imposition ²	WACC ³	WACC ³
Suisse	0,5	21	3,3–6,0	5,0–9,1
Royaume-Uni	1,7	28	5,2	6,5–8,8
Allemagne	1,5	29	4,9	6,9–7,7
Etats-Unis	1,6	40	5,9	7,8
France	2,2	33	6,3–7,0	9,2
Irlande	4,9	13	8,4	–

1 Rendement des emprunts d'Etat à dix ans dans le pays concerné.

2 Taux d'imposition appliqué dans le pays de la société reprise.

3 Taux moyen pondéré de coût du capital (weighted average cost of capital) avant impôts.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
19 Gestion financière
21 Evolution de l'activité
39 Rapport sur les risques
41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE
44 Structure du groupe et actionariat
44 Présentation des comptes du service universel
44 Structure du capital
45 Conseil d'administration
50 Direction du groupe
53 Indemnités
55 Organe de révision
55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
58 Groupe
126 La Poste Suisse
134 Informations complémentaires sur PostFinance

27 | Engagements financiers

Engagements financiers En millions de CHF	A vue	Résiliables ¹	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 décembre 2012						
Comptes postaux	73 501	–	–	–	–	73 501
Comptes Deposito et comptes de placement	–	36 834	–	–	–	36 834
Obligations de caisse pour clients	–	–	40	127	28	195
Placements sur le marché monétaire pour clients	–	0	1	–	–	1
Total des fonds des clients (PostFinance)	73 501	36 834	41	127	28	110 531
Engagements envers des établissements financiers	5	0	5	0	–	10
Instruments financiers dérivés	–	–	3	27	12	42
Autres engagements financiers						
Leasing financier	–	–	2	2	0	4
Opérations de mise en pension	–	–	30	–	–	30
Autres	1	–	0	1	1 284	1 286
Total des autres engagements financiers	6	0	40	30	1 296	1 372
Total des engagements financiers	73 507	36 834	81	157	1 324	111 903
31 décembre 2011						
Comptes postaux	66 524	–	–	–	–	66 524
Comptes Deposito et comptes de placement	–	33 866	–	–	–	33 866
Obligations de caisse pour clients	–	–	81	118	36	235
Placements sur le marché monétaire pour clients	–	0	82	–	–	82
Total des fonds des clients (PostFinance)	66 524	33 866	163	118	36	100 707
Engagements envers des établissements financiers	1	0	7	0	–	8
Instruments financiers dérivés	–	–	6	3	1	10
Autres engagements financiers						
Leasing financier	–	–	1	1	0	2
Opérations de mise en pension	–	–	0	–	–	0
Autres	0	0	0	1	1	2
Total des autres engagements financiers	1	0	14	5	2	22
Total des engagements financiers	66 525	33 866	177	123	38	100 729

¹ Fonds sans échéance fixe non résiliés, remboursables en respectant un délai de résiliation contractuel.

Au quatrième trimestre 2012, la Poste a levé des fonds à long terme sur le marché des capitaux – par placement privé et principalement auprès d'importants investisseurs privés et institutionnels suisses – pour un montant de 1,28 milliard de francs. Ces fonds sont répartis en plusieurs tranches présentant une durée moyenne de onze ans.

Les opérations de mise en pension sont soumises à fluctuations. En cas de demande de fonds importante, le besoin de refinancement à court terme est couvert par de telles opérations. Des sûretés sont en principe constituées pour la totalité de ces opérations.

Un montant de 40 millions de francs (2011: 4 millions) est comptabilisé dans les instruments financiers dérivés (valeur de remplacement négative), conformément aux prescriptions de la comptabilité de couverture.

En 2012, les charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance) se sont élevées à 398 millions de francs (2011: 468 millions).

Valeur actuelle des engagements de leasing financier

Valeur actuelle des engagements de leasing financier En millions de CHF	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Valeur nominale	Actuali- sation	Valeur actuelle	Valeur nominale	Actuali- sation	Valeur actuelle
Echéance de moins de 1 an	2	0	2	1	0	1
Echéance de 1 à 5 ans	2	0	2	1	0	1
Echéance de plus de 5 ans	0	-	0	0	0	0
Total	4	0	4	2	0	2

28 | Provisions

Provisions En millions de CHF	Autres prestations à long terme pour collaborateurs	Restructuration	Sinistres survenus	Risques de procès	Autres	Total
Etat au 01.01.2012	335	5	37	20	28	425
Entrées résultant de l'acquisition de sociétés du groupe	1	-	-	-	0	1
Constitution	31	15	11	3	36	96
Ajustement à la valeur actuelle	7	-	-	1	0	8
Utilisation	-26	-3	-8	-2	-16	-55
Dissolution	-	-1	-4	-12	-2	-19
Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition	-	-	-	-	0	0
Transferts	-	-	-	0	0	0
Diff. de conversion de monnaies étrangères	0	0	-	0	0	0
Etat au 31.12.2012	348	16	36	10	46	456
dont à court terme	11	13	8	1	40	73
Etat au 01.01.2011	328	16	38	17	26	425
Entrées résultant de l'acquisition de sociétés du groupe	-	-	-	-	4	4
Constitution	26	1	11	7	17	62
Ajustement à la valeur actuelle	8	0	-	-	0	8
Utilisation	-27	-7	-9	-2	-17	-62
Dissolution	-	-2	-3	-2	-3	-10
Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition	-	-	-	0	-2	-2
Transferts	0	-3	-	-	3	0
Diff. de conversion de monnaies étrangères	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2011	335	5	37	20	28	425
dont à court terme	27	5	10	1	15	58

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe			134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	44	Structure du capital		
21	Evolution de l'activité	45	Conseil d'administration		
39	Rapport sur les risques	50	Direction du groupe		
41	Perspectives	53	Indemnités		
		55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Autres prestations à long terme pour collaborateurs

Les autres prestations à long terme pour collaborateurs comprennent, pour l'essentiel, les primes de fidélité à l'entreprise et des bons pour le personnel (délivrés principalement aux retraités). Leur évolution ressort des tableaux récapitulatifs ci-après.

Les paramètres appliqués sont les suivants:

Hypothèses de calcul au	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Taux d'intérêt technique	1,75%	2,25%	2,00%	2,50%
Evolution annuelle des salaires	2,00%	2,00%	–	–
Taux d'utilisation des bons pour le personnel	–	–	95,00%	95,00%
Part de vacances	55,80%	55,80%	–	–
Fluctuation volontaire	7,46%	7,63%	3,93%	3,94%
Durée d'activité moyenne résiduelle, en années	9,33	9,89	10,35	11,15

Evolution des autres prestations à long terme pour collaborateurs

Autres prestations à long terme pour collaborateurs En millions de CHF	Primes de fidélité ¹		Bons pour le personnel	
	2012	2011	2012	2011
Etat au 1^{er} janvier	220	217	115	111
Droits acquis	12	13	3	2
Prestations payées	–21	–22	–5	–5
Rémunération des engagements	5	5	3	3
Charges des modifications de plans	1	0	0	0
Entrées dans le périmètre de consolidation	–	0	–	–
Pertes résultant de l'adaptation des hypothèses	7	7	9	4
(Bénéfices) actuariels	–1	0	0	0
Etat au 31 décembre	223	220	125	115

1 Les primes de fidélité incluent les congés sabbatiques accordés aux cadres.

Charges comptabilisées dans les charges de personnel

Charges comptabilisées dans les charges de personnel En millions de CHF	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	2012	2011	2012	2011
Droits acquis	12	13	3	2
Rémunération des engagements	5	5	3	3
Charges des modifications de plans	1	0	0	0
Pertes actuarielles	6	7	9	4
Total des charges des autres prestations à long terme pour collaborateurs	24	25	15	9

29 | Fonds propres

Au 1^{er} janvier 1998, la Confédération suisse a doté la Poste d'un capital sans intérêts de 1,3 milliard de francs.

Pour des raisons économiques et de besoin de couverture, les risques d'assurance sont financés essentiellement par une autoassurance. Des sinistres exceptionnels peuvent donc avoir une incidence sur le résultat. Selon l'article 14 de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP), la Poste n'est pas soumise aux dispositions du droit fédéral et des droits cantonaux en matière d'assurances obligatoires.

Dans le cadre de l'utilisation du bénéfice 2011, une somme de 300 millions de francs au total a été distribuée, conformément à la décision du Conseil fédéral, dont 100 millions affectés à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur et 200 millions distribués au propriétaire.

Les plus-values latentes résultent des fluctuations de la valeur des immobilisations financières disponibles à la vente, découlant elles-mêmes principalement des variations des taux d'intérêt sur le marché des capitaux. Lors de la vente d'immobilisations financières, les plus-values latentes correspondantes sont réalisées et comptabilisées dans l'état du résultat global avec effet sur le résultat.

Les réserves de couverture (hedging reserve) incluent les plus-values et moins-values nettes résultant des variations de la valeur de marché de la partie efficace des instruments de couverture de cash-flows futurs (cash flow hedges). Si la transaction couverte se réalise, la réserve de couverture est dissoute avec effet sur le résultat.

30 | Leasing d'exploitation

La Poste en tant que preneur de leasing

Les engagements minimaux découlant de contrats de leasing ou de location non résiliables se composent comme suit:

Engagements de leasing d'exploitation En millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Engagements futurs de leasing d'exploitation		
Moins de 1 an	85	89
De 1 à 5 ans	177	191
Plus de 5 ans	60	60
Obligations de paiement futures pour leasing d'exploitation	322	340
Paiements de leasing minimaux	144	144
Paiements de leasing conditionnels	9	8
Charges de leasing de la période	153	152
Produits de sous-location durant l'exercice écoulé	20	18
Produits de sous-location futurs	31	29

Les paiements découlant de contrats de leasing d'exploitation concernent principalement des loyers d'immeubles du réseau postal d'une durée résiduelle moyenne de deux ans, ainsi que des loyers de bâtiments d'exploitation et des droits de superficie auprès de l'unité Immobilière. Les revenus provenant de sous-locations concernent des immeubles du réseau postal loués à des tiers jusqu'à l'expiration du bail, à des fins d'optimisation.

Les paiements de leasing conditionnels concernent des baux à loyer indexés.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe			134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	44	Structure du capital		
21	Evolution de l'activité	45	Conseil d'administration		
39	Rapport sur les risques	50	Direction du groupe		
41	Perspectives	53	Indemnités		
		55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

La Poste en tant que donneur de leasing

En 2012, les produits provenant de la location de parties de propres immeubles à des tiers se sont élevés à 44 millions de francs (2011: 39 millions). A la clôture du bilan, il n'y a pas d'autres contrats de leasing significatifs conclus à titre de donneur de leasing.

Produits des contrats de leasing En millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Futurs paiements contractuels minimaux de leasing		
Moins de 1 an	79	70
De 1 à 5 ans	209	192
Plus de 5 ans	62	53
Total	350	315

31 | Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2012, les engagements conditionnels étaient les suivants:

Cautionnements

Le montant des cautionnements et des engagements de garantie s'élevait à 5 millions de francs (2011: 6 millions).

Litiges

La Direction du groupe part du principe que les prétentions ou litiges pour lesquels aucune provision n'a été constituée sont soit sans fondement, soit sans influence significative sur la situation financière ou sur le résultat d'exploitation du groupe. En 2012, les engagements conditionnels résultant de litiges s'élevaient à 5 millions de francs (2011: 10 millions).

32 | Parties liées et personnes clés

Le groupe Poste entretient des relations avec des parties liées au sens des normes IFRS, en particulier avec les sociétés du groupe, les sociétés associées, les coentreprises et des personnes clés. En tant que propriétaire de La Poste Suisse, la Confédération suisse est aussi considérée comme partie liée.

Toutes les transactions entre la Poste et les personnes ou sociétés réputées parties liées ont lieu aux conditions du marché. En 2012, en tant que propriétaire de la Poste, la Confédération suisse a versé des indemnités d'un montant de 50 millions de francs (2011: 30 millions) pour le transport de journaux et de 169 millions de francs (2011: 156 millions) pour le transport de voyageurs.

Les opérations commerciales entre La Poste Suisse et les sociétés du groupe sont éliminées par la consolidation et ne figurent plus dans les informations de la présente annexe.

La Poste Suisse et les sociétés du groupe ont effectué les transactions ci-après avec des parties liées – personnes ou sociétés – ne faisant pas partie du groupe.

Transactions avec des parties liées et des personnes clés	Vente de biens et de services		Achat de biens et de services		Créances et prêts vis-à-vis d'entreprises liées		Engagements envers des entreprises liées	
	2012	2011	2012	2011	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
En millions de CHF								
Entreprises gérées en commun ou soumises à une influence prépondérante	415	384	121	205	591	549	2 439	3 132
Confédération suisse	248	221	21	70	3	3	1 527	1 449
Swisscom	107	112	33	50	356	509	69	58
Chemins de fer fédéraux CFF	54	50	67	85	32	36	839	1 625
RUAG	2	1	0	0	0	1	4	0
SKYGUIDE	4	0	0	0	200	0	0	0
Transactions avec des actionnaires minoritaires de sociétés du groupe	14	0	0	1	1	1	0	2
Sociétés associées et coentreprises	79	14	22	19	39	3	5	2
Autres parties liées et personnes clés	1	15	4	5	0	0	667¹	135¹

¹ Pour l'essentiel, fonds de la Caisse de pensions Poste déposés auprès de PostFinance.

Indemnités versées à des personnes clés

Pendant la période sous revue, les indemnités versées à des personnes clés se sont élevées, prestations annexes incluses, à 6,8 millions de francs (2011: 6,1 millions). Les prestations de prévoyance en faveur de ces personnes ont atteint quant à elles environ 0,86 million de francs (2011: environ 0,73 million). Sont réputées être des personnes clés les membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe. Par ailleurs, fixé d'après le degré de réalisation des objectifs atteint en 2011 et 2012, la part de la rémunération liée à la prestation versée aux membres de la Direction du groupe en 2012 s'est élevée à environ 1,19 million de francs au total (2011: environ 1,15 million). Il n'y a pas de contrats de prêt en cours avec des personnes clés.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

33 | Gestion des risques

Gestion des risques (Corporate Risk Management)

Organisation

La Poste Suisse dispose d'un système complet de gestion des risques intégrant l'ensemble de ses unités et des sociétés du groupe. La définition de la politique de risque incombe à la Direction du groupe et au Conseil d'administration, tandis que la gestion des risques proprement dite est placée sous la responsabilité de la hiérarchie.

Chaque unité de La Poste Suisse (CarPostal, PostFinance, PostMail, PostLogistics, Swiss Post Solutions, Réseau postal et vente) et chaque société du groupe possède un gestionnaire de risques attribué.

Les gestionnaires de risques ont pour mission de diriger le processus et de coordonner, d'une part, la surveillance des risques par les propriétaires de ces derniers et, d'autre part, l'établissement des rapports destinés à leur propre direction et au gestionnaire de risques du groupe. Sur le plan fonctionnel, ils sont rattachés à leur direction, mais il leur incombe de contrôler les risques de manière indépendante. Les gestionnaires de risques surveillent les contrôles et les limites nécessaires ainsi que l'exposition aux risques. La gestion des risques veille à ce que les risques prévisibles soient tous identifiés et enregistrés dans le système de mesure et de reporting ad hoc.

Les thématiques prises en considération sont les suivantes: stratégie et environnement, clientèle et marché, fourniture des prestations, politique des prix, projets, prestations externes, reporting et controlling, sécurité, dommages à la charge de l'entreprise et dommages couverts par la responsabilité civile, gestion du personnel, technologies de l'information, finances, gouvernance d'entreprise, communication et image ainsi qu'aspects juridiques.

Le processus de gestion des risques est coordonné avec le processus stratégique annuel du groupe. Le gestionnaire de risques du groupe et le Comité de gestion des risques présentent à la Direction du groupe, deux fois l'an, un panorama de la situation du groupe en matière de risques, en particulier les risques principaux auxquels il est exposé. La Direction du groupe effectue une analyse des risques sur la base de ces informations et en communique les résultats au Comité Audit & Risk du Conseil d'administration ainsi qu'à ce dernier, qui apprécie les risques en dernière instance.

Etat des risques

Les thématiques prises en considération aux fins de l'identification et de l'analyse des risques sont les suivantes: stratégie et environnement, clientèle et marché, fourniture des prestations, politique des prix, projets, prestations externes, reporting et controlling, sécurité, dommages à la charge de l'entreprise et dommages couverts par la responsabilité civile, gestion du personnel, technologies de l'information, finances, gouvernance d'entreprise, communication et réputation ainsi qu'aspects juridiques.

En 2012, la Poste a identifié et évalué dix risques principaux au niveau du groupe. La Direction du groupe et le Conseil d'administration s'en occupent activement, s'employant à les maîtriser autant que possible par des mesures appropriées. Il s'agit de risques dont la réalisation peut entraîner des dommages d'au moins 50 millions de francs. Trois de ces risques concernent les conditions-cadres (politiques), trois sont des risques de marché et quatre sont de nature endogène. Les mesures de gestion mises en œuvre, des méthodes d'analyses plus fines et la réalisation de tests de résistance ont permis d'évaluer le potentiel dommageable de quatre risques principaux de manière plus approfondie lors de leur second examen annuel que lors du premier.

Douze autres risques sont surveillés par précaution et si possible gérés activement par des mesures appropriées (p. ex. pandémie, dangers naturels, évolution démographique).

Système de contrôle interne

La Poste Suisse dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier à temps les processus financiers présentant des risques en matière de comptabilité et de présentation des comptes, de les évaluer et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le SCI comprend les procédures et les mesures propres à assurer la régularité tant de la tenue des comptes que de leur présentation et sur lesquelles repose l'établissement des états financiers du groupe. Il est le garant de la qualité élevée

de ces derniers. Pour La Poste Suisse, le SCI relève de ses tâches d'amélioration permanente des processus.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code suisse des obligations (CO), l'organe de révision externe vérifie s'il existe un SCI lors de la révision ordinaire des comptes.

Gestion des risques chez PostFinance

Le Conseil d'administration de La Poste Suisse et son comité PostFinance édictent les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers, approuvent les politiques de placement et de risque du groupe et fixent les limites que les services opérationnels sont tenus d'observer dans la gestion des risques financiers.

Organisation

La Poste Suisse dispose, pour PostFinance, d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de marché et de crédit ainsi que le risque opérationnel, sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

Les divisions Gestion des risques et Contrôle des risques de PostFinance identifient, mesurent et contrôlent les risques et le respect des limites fixées – indépendamment des activités opérationnelles – et rendent compte des résultats aux organes de surveillance compétents. Si les limites sont dépassées, des mesures prédéfinies sont immédiatement appliquées.

Méthodes de mesure des risques financiers

Les méthodes d'identification et de contrôle des risques s'appliquent aussi bien au niveau de chaque portefeuille de PostFinance qu'à celui de son bilan dans sa totalité. La limitation et la surveillance des risques de marché, en particulier, sont assurées à l'aide d'un système de limites à plusieurs échelons.

Le Comité Asset & Liability Management de PostFinance est responsable du pilotage et de la gestion actifs des risques financiers, dans le respect des conditions-cadres prédéfinies. Il a notamment pour tâches et responsabilités de gérer la structure du bilan, de fixer des sous-limites de risques de marché et de crédit à l'intention des unités chargées du pilotage des risques sur le plan opérationnel et d'établir des portefeuilles de réplification adéquats. Le comité veille également au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes.

Les principales grandeurs de mesure et limites s'appliquant aux risques de marché au niveau des portefeuilles sont des indicateurs dits de valeur à risque (VàR). La VàR est une estimation statistique de la perte que peut subir un portefeuille d'actifs financiers à la suite de mouvements défavorables du marché. Concrètement, elle décrit la perte maximale prévisible sur un horizon temporel donné (durée de détention) et avec un degré de vraisemblance déterminé (niveau de confiance), dans des conditions de marché normales. La VàR condense les divers effets que peut avoir le risque de prix du marché en une seule grandeur de mesure.

Tous les instruments financiers sont réévalués compte tenu des variations historiques des facteurs de risque (mouvements de taux d'intérêt, variation des marges de crédit en fonction de la notation et cours de change). Le calcul de la VàR intègre ainsi directement la volatilité historique de chaque facteur de risque ainsi que les corrélations qui se sont vérifiées entre eux dans le passé.

PostFinance applique un modèle VàR reposant sur une durée de détention de dix jours et un niveau de confiance de 99% avant que les positions ne puissent être dénouées et présume que les mouvements du marché pendant cette durée de détention seront conformes à ceux simulés par le modèle. En raison du caractère statistique de la VàR, il existe une certaine probabilité (1%) que la perte effective soit supérieure à la perte maximale prévisible. Aux fins d'évaluation des risques, les mouvements simulés des facteurs de risque sont appliqués directement aux positions actuelles.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Risques financiers: catégories et mesure

Les risques ci-après sont surveillés en permanence par PostFinance.

– Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend l'effet potentiel d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur de marché des actifs et des passifs figurant au bilan ainsi que sur le résultat des intérêts dans l'état du résultat global.

Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour La Poste Suisse. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts, les risques de taux présentent une grande importance. Le Comité Asset & Liability Management surveille ces risques et les gère en permanence.

La majeure partie des fonds des clients de PostFinance n'est pas rémunérée à taux fixe. Pour en avoir un reflet adéquat aux fins de la gestion des actifs et des passifs, des tranches renouvelables à échéances différentes sont constituées conformément au modèle du portefeuille de réplication, afin de mesurer et de gérer la variabilité des marges.

Le placement des fonds des clients se fait, d'une part, sur le marché monétaire (opérations de repo et de dépôt) et, d'autre part, sur le marché des capitaux, où il s'agit principalement d'emprunts à taux fixe, alors que l'essentiel des fonds des clients sont eux-mêmes rémunérés à des taux variables. La durée des placements est fixée en fonction de l'échéancier des passifs (notamment portefeuilles de réplication), afin d'obtenir une coordination optimale de la dépendance des actifs et des passifs vis-à-vis des taux d'intérêt et de réduire ainsi la volatilité des produits. Le risque de marché découlant des opérations d'intérêts est mesuré et contrôlé chaque jour à l'aide du modèle VaR, tant au niveau de chacun des portefeuilles de PostFinance qu'à celui de son bilan dans sa totalité. Pour améliorer encore l'évaluation des risques, il est fait appel à des ratios de sensibilité, à des analyses d'écart et à des tests de résistance.

Les données VaR ci-après mettent en évidence le risque de taux d'intérêt auquel La Poste Suisse était exposée au 31 décembre 2012 et 2011 et illustrent les effets des mouvements des taux du marché sur la juste valeur des postes au bilan et hors bilan sensibles à ces taux. Par rapport à l'exercice précédent, les valeurs VaR par facteur de risque sont présentées compte non tenu des effets de diversification. Les valeurs comparatives de 2011 sont indiquées entre parenthèses. Au 31 décembre 2012, la VaR de taux d'intérêt du portefeuille bancaire de PostFinance s'élevait à 26,6 millions de francs (2011: 24 millions). Quant au portefeuille de négoce, avec une VaR de taux d'intérêt de 0,0 million de francs au jour de clôture du bilan (2011: 0,0 million), il n'est pas exposé au risque de taux.

– Risque de change

Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. A La Poste Suisse, sont exposées à ce risque les immobilisations financières et les activités opérationnelles.

Les valeurs présentées dans le tableau ci-après «Instruments financiers par monnaie» correspondent aux valeurs portées au bilan. Le risque de change résultant d'immobilisations financières en monnaie étrangère est neutralisé dans la mesure où les flux de liquidités associés à ces immobilisations (remboursements de coupons et de valeurs nominales) sont couverts par des swaps de devises et des opérations à terme sur devises de même durée. De plus, pour se protéger des effets des variations des taux d'intérêt des marchés monétaires et des cours de change sur les valeurs de marché et couvrir les produits des obligations à taux fixe en monnaie étrangère, la Poste a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt ainsi qu'à des opérations à terme sur devises. Le risque de marché découlant des opérations sur devises est lui aussi mesuré et contrôlé chaque jour à l'aide du modèle VaR, tant au niveau de chacun des portefeuilles qu'à celui du bilan dans sa totalité. Au 31 décembre 2012, la VaR de devises du portefeuille de négoce de PostFinance s'élevait à 8,1 millions de francs (2011: 6,8 millions), abstraction faite des effets de diversification d'autres facteurs de risque. La VaR de devises du portefeuille bancaire se chiffrait quant à elle à 22,3 millions de francs (2011: 18,5 millions).

Instruments financiers par monnaie (groupe)

En millions de CHF

31 décembre 2012	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs						
Avoirs en caisse	2 023	122	0	0	1	2 146
Créances sur établissements financiers	44 856	66	365	33	38	45 358
Créances rémunérées sur clients	93	0	0	0	0	93
Créances résultant de livraisons et prestations	600	323	10	34	78	1 045
Autres créances	887	58	3	8	0	956
Immobilisations financières	64 059	2 512	536	117	133	67 357
Portefeuille de négoce et dérivés	24	50	19	1	0	94
Détenue jusqu'à l'échéance	50 162	2 115	90	–	–	52 367
Disponible à la vente	2 348	289	427	116	133	3 313
Prêts	11 525	58	–	–	–	11 583
Fonds de tiers						
Fonds des clients (PostFinance)	107 601	2 408	454	32	36	110 531
Autres engagements financiers	1 324	46	1	0	1	1 372
Engagements résultant de livraisons et prestations	354	283	2	5	81	725
Autres engagements	766	51	2	8	1	828
31 décembre 2011						
Actifs						
Avoirs en caisse	1 943	123	0	0	1	2 067
Créances sur établissements financiers	30 509	551	380	43	51	31 534
Créances rémunérées sur clients	81	–	–	–	–	81
Créances résultant de livraisons et prestations	554	258	13	24	78	927
Autres créances	987	70	4	7	3	1 071
Immobilisations financières	66 789	2 480	301	46	13	69 629
Portefeuille de négoce et dérivés	3	99	24	0	1	127
Détenue jusqu'à l'échéance	54 147	1 985	102	–	–	56 234
Disponible à la vente	543	339	175	46	12	1 115
Prêts	12 096	57	–	–	–	12 153
Fonds de tiers						
Fonds des clients (PostFinance)	97 496	2 649	475	33	54	100 707
Autres engagements financiers	9	9	1	2	1	22
Engagements résultant de livraisons et prestations	354	213	3	5	76	651
Autres engagements	809	49	3	11	2	874

– Risque actions

Par risque actions, on entend le risque de perte découlant de la diminution de la valeur d'indices d'actions ou d'actions particulières.

PostFinance a commencé à investir dans des actions en 2005, par souci de diversification. Elle est donc exposée au risque actions, qu'elle surveille et limite au moyen de mesures VaR. La surveillance des limites est exercée quotidiennement. Au 31 décembre 2012, la VaR d'actions du portefeuille bancaire de PostFinance s'élevait à 53,4 millions de francs (2011: 21,7 millions). En 2012 comme en 2011, PostFinance ne détenait pas de portefeuille de négoce en actions.

Au 31 décembre 2012, compte tenu des effets de diversification entre facteurs de risque, le portefeuille bancaire dans son ensemble présentait une VaR de 48,1 millions de francs (2011: 28,8 millions). Quant à la VaR du portefeuille de négoce, elle se chiffrait, pour tous les facteurs de risque, à 8,1 millions de francs (2011: 6,8 millions). Il en résulte, pour l'ensemble des risques de marché pesant sur les portefeuilles bancaire et de négoce au 31 décembre 2012, une VaR de 56,2 millions de francs (2011: 35,6 millions).

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

– Risque de crédit

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Le risque de crédit lié aux placements effectués par la trésorerie de PostFinance sur le marché monétaire et sur le marché des capitaux est étroitement contrôlé par des prescriptions spéciales en matière de placements et de limites. Ces limites s'appliquent en particulier aux niveaux des contreparties, de la structure des portefeuilles et des notations ainsi que des risques pays. C'est ainsi que les fonds ne peuvent être placés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est irréprochable.

La mesure du risque de crédit repose sur les règles de Bâle II. Celles-ci définissent, en termes de «fonds propres requis selon les critères de Bâle II», la limite des risques financiers que PostFinance peut assumer. L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de la capacité de La Poste Suisse à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre.

Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées.

Structure de la notation des placements financiers à taux fixe¹

Catégorie de notation, en pour cent	31.12.2012	31.12.2011
AAA	77	79
AA	16	16
A	5	4
< A	2	1

¹ Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base valeur de marché.

La large diversification des placements du point de vue des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques.

Composition des principales contreparties¹

En millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA, Zurich	9 478	8 783
Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	3 139	3 373
Confédération suisse, Berne	2 366	2 504

¹ Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base valeur nominale.

Les engagements financiers dans les Etats membres de l'Union européenne les plus touchés par la crise de la dette (pays GIIPS) sont présentés ci-dessous.

Placements financiers dans les pays GIIPS

Valeur comptable en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Espagne	669	777
Irlande	276	179
Italie	43	43
Grèce	8	8
Portugal	0	0

En 2012, les remboursements aux échéances ordinaires se sont élevés à 208 millions de francs au total (2011: 491 millions) et ont été effectués dans les délais.

Opérations de crédit

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant SA dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché des services financiers grand public. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

Risque de liquidités

Le risque de liquidités consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. PostFinance applique le processus traditionnel de transformation des échéances, en ceci qu'elle comptabilise les fonds des clients systématiquement à l'actif du bilan, sur la base de portefeuilles dits de répliation. Le passif du bilan de PostFinance est constitué à hauteur d'environ 97% (2011: 90%) de produits sans échéance. Or, contrairement aux banques, PostFinance n'a pas le droit, pour des raisons légales, d'utiliser les fonds des clients pour accorder des crédits traditionnels, comme des prêts hypothécaires ou des crédits d'entreprise. En revanche, elle peut les placer sur le marché monétaire et sur celui des capitaux. Elle place donc les fonds disponibles à long terme (niveau plancher) sur ce dernier et ceux disponibles à court terme sur le marché repo et dans le négoce interbancaire. L'actif du bilan est donc très liquide. De plus, du fait que les placements jouissent d'une excellente notation de crédit (BBB ou supérieure), les titres peuvent à tout moment être utilisés pour se procurer des liquidités. Voir aussi la note 27, Engagements financiers.

Gestion du risque opérationnel chez PostFinance

Définition

PostFinance s'appuie sur la définition du risque opérationnel du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Bâle II), pour qui il s'agit d'un risque de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ce risque sont fixés dans la politique de gestion du risque opérationnel de PostFinance.

Organisation

PostFinance dispose d'un système de gestion du risque opérationnel dirigé par un service spécialisé centralisé, qui non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute l'unité, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et le comité de direction Contrôle interne, responsable de la mise en œuvre efficace de la politique de gestion du risque opérationnel.

Chaque division et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes.

PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risques décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2012: six risques principaux). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention du comité de direction Contrôle interne.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Instruments

PostFinance assure la gestion active du risque opérationnel au moyen de divers instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée du risque (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet au comité de direction Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risque opérationnel.

Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction du risque opérationnel arrêtées par le comité de direction Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

Reporting

Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté au comité de direction Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures adéquates pour réduire ces risques. Le Conseil d'administration de La Poste Suisse est lui aussi régulièrement informé de l'état des risques de PostFinance sur la base de ces mêmes informations, par l'intermédiaire de son comité PostFinance.

Gestion du capital

La Confédération suisse a mis à la disposition de La Poste Suisse un capital de dotation non rémunéré. La dotation en fonds propres de l'entreprise n'est soumise à aucune disposition légale, ni à aucune prescription de surveillance particulière. L'augmentation des fonds propres peut être assurée par des prélèvements sur les bénéfices et leur affectation aux réserves.

La Poste Suisse utilise ses fonds propres aux fins suivantes:

- assurer la poursuite de l'exploitation;
- obtenir un rendement approprié pour le propriétaire;
- réaliser l'objectif stratégique d'augmentation de sa valeur défini par le propriétaire;
- maintenir la part de fonds propres usuelle dans la branche.

Les fonds propres correspondent aux normes IFRS.

En vertu de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP), les comptes annuels consolidés sont établis conformément aux normes IFRS. Selon ces comptes, les fonds propres du groupe s'élèvent à 5,625 milliards de francs (2011: 4,879 milliards).

34 | Périmètre de consolidation

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital-actions ou de dotation		Participation en pour cent	Participation en pour cent
				Monnaie	En milliers	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Suisse							
C	1-7	La Poste Suisse	Berne	CHF	1 300 000		
C	1	Presto Presse-Vertriebs AG	Berne	CHF	100	100*	100*
C	1	Epsilon SA	Lancy	CHF	100	100*	100*
C	1	PostMail SA	Berne	CHF	100	100*	100*
C	1	Direct Mail Company AG ¹	Bâle	CHF	420	100*	-
C	1	Direct Mail Logistik AG ¹	Bâle	CHF	100	100	-
C	1	IN-Media AG ²	Bâle	CHF	100	100	-
C	1	Intermail AG ³	Zoug	CHF	150	-	-
C	1	EDS Export & Distribution Services AG ⁴	Meilen	CHF	150	-	100
C	1	MDS Media Data Services AG ⁴	Kriens	CHF	200	-	100
C	1	Swiss Post International Holding SA	Berne	CHF	63 300	100*	100*
C	1	Swiss Post International Management SA	Berne	CHF	1 000	100	100
C	1	Edigroup SA ⁴	Chêne-Bourg	CHF	200	-	100
C	1	R & M Routage & Mailing SA ⁵	Chêne-Bourg	CHF	100	-	100
C	2	Swiss Post Solutions SA	Zurich	CHF	1 000	100*	100*
C	2	SwissSign AG	Opfikon	CHF	450	100*	100*
C	4	Mobility Solutions SA	Berne	CHF	100	100*	100*
C	4	Mobility Solutions Management SA	Berne	CHF	100	85*	85*
C	4	PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100*	100*
C	4	SecurePost SA	Oensingen	CHF	4 000	100*	100*
C	4	Dispodrom SA	Schlieren	CHF	2 000	100*	100*
C	4	IT ServiceHouse AG	Köniz	CHF	100	100*	100*
C	4	Swiss Post International Logistics SA	Bâle	CHF	1 000	100*	100
C	4	Swiss Post SAT Holding SA	Berne	CHF	2 000	100*	100
C	5	PostFinance SA	Berne	CHF	100	100*	100*
C	5	Débiteurs Services SA	Berne	CHF	1 000	100*	100*
C	6	CarPostal Suisse SA ⁶	Berne	CHF	72 000	100*	100*
C	6	velopass SARL ⁷	Lausanne	CHF	21	100	-
C	7	InfraPost SA	Berne	CHF	1 000	100*	100*
C	7	Poste CH SA ⁸	Berne	CHF	100	100*	-
C	7	Poste Immeubles SA ⁸	Berne	CHF	100	100*	-
E	1	Direct Mail Company AG ⁹	Bâle	CHF	420	-	50*
E	1	Direct Mail Logistik AG ⁹	Bâle	CHF	100	-	50*
E	1	AZ Vertriebs AG	Aarau	CHF	100	25	25
E	1	search.ch SA ¹⁰	Zoug	CHF	100	25*	25*
E	1	SCHAZO AG	Schaffhouse	CHF	300	50	50
E	1	SÜDOSTSCHWEIZ PRESSEVERTRIEB AG	Coire	CHF	100	35	35
E	1	DMB Direct Mail Biel-Bienne AG ¹¹	Bienne	CHF	100	50	-
E	1	Asendia Holding SA ¹²	Berne	CHF	100	50	-
E	4	TNT Swiss Post AG	Buchs (AG)	CHF	1 000	50*	50
E	5	SIX Interbank Clearing SA	Zurich	CHF	2 100	25*	25*
E	6	Sensetalbahn AG	Laupen	CHF	2 890	34	34*
E	6	Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois S.A.P.J.V.	L'Isle	CHF	1 200	35	35*

* Participation détenue par La Poste Suisse.

1 Rachat de parts (50%) au 6 janvier 2012.

2 Rachat de parts et prise de contrôle de Direct Mail Company AG et Direct Mail Logistik AG au 6 janvier 2012.

3 Achat de parts (100%) au 6 janvier 2012. Fusion avec Direct Mail Company AG le 3 avril 2012, avec effet rétroactif au 29 février.

4 Intégration dans la coentreprise Asendia le 6 juillet 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet.5 Fusion avec Edigroup SA le 22 mai 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

6 Augmentation de capital de 47 millions de francs au 20/25 juin 2012.

7 Achat de parts (100%) le 25 avril 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

8 Création le 12 juillet 2012.

9 Rachat de parts (50%) au 6 janvier 2012. La société est désormais entièrement consolidée.

10 Nouveau siège (ancien: Küssnacht, SZ).

11 Rachat de parts (50%) et prise de contrôle de Direct Mail Company AG et Direct Mail Logistik AG au 6 janvier 2012.

12 Création de la coentreprise avec La Poste française (participation de 50%) au 6 juillet 2012.

Saisie
C = consolidation intégrale
E = mise en équivalenceSegment
1 = PostMail
2 = Swiss Post Solutions
3 = Réseau postal et vente
4 = PostLogistics5 = PostFinance
6 = CarPostal
7 = Autres

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
19 Gestion financière
21 Evolution de l'activité
39 Rapport sur les risques
41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE
44 Structure du groupe et actionariat
44 Présentation des comptes du service universel
44 Structure du capital
45 Conseil d'administration
50 Direction du groupe
53 Indemnités
55 Organe de révision
55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
58 Groupe
126 La Poste Suisse
134 Informations complémentaires sur PostFinance

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital-actions ou de dotation		Participation en pour cent	Participation en pour cent
				Monnaie	En milliers	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Belgique							
C	1	Swiss Post International Belgium BVBA ¹	Vilvoorde	EUR	20	–	100
C	1	Edigroup Belgique SPRL ¹	Bruxelles	EUR	19	–	100
Chine							
C	1	Swiss Post International Hong Kong Ltd ¹	Hong-Kong	HKD	10	–	100
Allemagne							
C	1	Swiss Post International Germany GmbH ¹	Troisdorf	EUR	100	–	
C	1	Swiss Post International Operations GmbH & Co. KG ¹	Dietzenbach	EUR	1 176	–	100
C	1	Swiss Post International Operations Verwaltungs-GmbH ¹	Dietzenbach	EUR	25	–	100
C	1	PrimeMail GmbH ¹	Hambourg	EUR	1 000	–	50
C	2	CF Card Factory GmbH	Hessisch-Lichtenau	EUR	500	51	51
C	2	Client Vela GmbH	Munich	EUR	31	100	100
C	2	Fortuna Beteiligungs GmbH	Bamberg	EUR	50	100	100
C	2	Swiss Post Solutions GmbH ²	Munich	EUR	50	–	100
C	2	Swiss Post Solutions GmbH ³	Bamberg	EUR	5 000	38.3/60	38.3/60
C	2	GHP Immobilien GmbH & Co. KG ⁴	Bamberg	EUR	200	–	100
C	2	GHP Immobilien Verwaltungs GmbH ⁵	Bamberg	EUR	25	–	100
C	2	Swiss Post Solutions Holding GmbH	Bamberg	EUR	25	100*	100*
C	2	Swiss Post Solutions GmbH (anc. systemform MediaCard GmbH)	Prien	EUR	1 050	100	100
C	2	Swiss Post Solutions GmbH ⁶	Waltershausen	EUR	1 026	–	100
C	2	Swiss Post Solutions GmbH	Pulsnitz	EUR	100	100*	100*
C	4	Trans-Euro GmbH	Weil am Rhein	EUR	25	100	100
C	4	Zollagentur Imlig GmbH	Rheinfelden	EUR	25	100*	100
E	2	eSourceONE GmbH	Hallstadt	EUR	25	50	50
E	2	MEILLERGHP GmbH (anc. meiller GHP GmbH)	Schwandorf	EUR	280	35	35
E	5	Swiss Euro Clearing Bank GmbH	Francfort/Main	EUR	10 000	25*	25*
France							
C	1	Swiss Post International (France) SAS ¹	Chassieu	EUR	300	–	100
C	1	G.P.A. Gestion & Promotion d'Abonnements SARL ¹	Gaillard	EUR	20	–	100
C	2	Swiss Post Solutions Holding SAS	Paris	EUR	32 213	100*	100*
C	2	Swiss Post Solutions SAS ⁷	Paris	EUR	3 914	–	100
C	4	Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SAS	Bartenheim	EUR	200	100	100
C	4	Société de Transports Internationaux S.T.I. SARL	Bartenheim	EUR	8	100	100
C	4	SCI S.A.T.	Bartenheim	EUR		100	100

* Participation détenue par La Poste Suisse.

- 1 Intégration dans la coentreprise Asendia le 6 juillet 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet.
2 Fusion avec Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, au 11 septembre 2012.
3 Swiss Post Solutions Holding GmbH détient 38,3% et Fortuna Beteiligungs GmbH 60% des actions de Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg. Cette dernière possède 1,7% de ses propres actions.
4 Fusion avec Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, au 23 janvier 2012.
5 Fusion avec Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, au 19 janvier 2012.
6 Fusion avec Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, au 11 septembre 2012.
7 Fusion avec Swiss Post Solutions Holding SAS, Paris, au 31 décembre 2012.

Saisie
C = consolidation intégrale
E = mise en équivalence

Segment
1 = PostMail
2 = Swiss Post Solutions
3 = Réseau postal et vente
4 = PostLogistics

5 = PostFinance
6 = CarPostal
7 = Autres

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital-actions ou de dotation		Participation en pour cent	Participation en pour cent
				Monnaie	En milliers	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
France (suite)							
C	6	CarPostal France SAS ¹	Saint-Priest	EUR	200	100	100*
C	6	CarPostal Bourg-en-Bresse SAS	Bourg-en-Bresse	EUR	190	100	100
C	6	CarPostal Haguenau SAS	Haguenau	EUR	464	100	100
C	6	CarPostal Obernai SAS	Obernai	EUR	50	100	100
C	6	CarPostal Interurbain SAS ²	Voreppe	EUR	250	100	100
C	6	CarPostal Mâcon SAS	Mâcon	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Dole SAS	Dole	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Foncière SCI ³	Saint-Priest	EUR	50	100	100
C	6	CarPostal Villefranche-sur-Saône SAS ⁴	Arnas	EUR	150	100	100
C	6	CarPostal Agde SAS	Agde	EUR	250	100	100
C	6	CarPostal Bourgogne Franche-Comté SAS	Mâcon	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Méditerranée SAS	Agde	EUR	420	100	100
C	6	CarPostal Pyrénées SAS ⁵	Saint-Priest	EUR	250	100	100
C	6	Holding Rochette Participations SAS ⁶	Montverdun	EUR	400	100	–
C	6	Archimbaud Frères SARL ⁶	Juré	EUR	8	100	–
C	6	Rochette Plaine SARL ⁷	Montverdun	EUR	277	–	–
C	6	Rochette Nord SARL ⁶	Montverdun	EUR	124	100	–
C	6	Caporin Voyages SARL ⁶	Saint-Etienne	EUR	546	100	–
Royaume-Uni							
C	1	Swiss Post International (UK) Ltd ⁸	Hounslow, Middlesex	GBP	500	–	100
C	2	Swiss Post Solutions Ltd	Richmond	GBP	7 272	100*	100*
Italie							
C	1	Swiss Post Porta a Porta S.p.A. ⁹	Milan	EUR	2 000	–	80
C	2	Swiss Post Solutions S.p.A.	Milan	EUR	500	100	100
Irlande							
C	2	FMC Insights Limited ¹⁰	Cork	EUR	0	100*	100*
Liechtenstein							
C	6	PostAuto Liechtenstein Anstalt (anc. PostAuto Schweiz Regionalzentrum Liechtenstein Anstalt) ¹¹	Vaduz	CHF	1 000	100	100*
C	7	Swiss Post Insurance AG	Vaduz	CHF	30 000	100*	100*
E	7	Liechtensteinische Post AG	Vaduz	CHF	5 000	25*	25*
Malaisie							
C	1	Swiss Post International Malaysia Sdn Bhd ⁸	Selangor	MYR	100	–	100
Pays-Bas							
C	1	Swiss Post International Netherlands B.V. ⁸	Son en Breugel	EUR	20	–	100
Norvège							
C	1	Swiss Post International Norway AS ⁸	Son	NOK	100	–	100
Autriche							
C	1	Swiss Post International Austria GmbH ⁸	Biedermansdorf	EUR	51	–	100
C	2	Swiss Post Solutions GmbH ¹²	Vienne	EUR	35	100*	100*

* Participation détenue par La Poste Suisse.

1 Nouveau siège (ancien: Dole).

2 Nouveau siège (ancien: Narbonne).

3 Nouveau siège (ancien: Bourg-en-Bresse).

4 Nouveau siège (ancien: Gleize).

5 Nouveau siège (ancien: Narbonne).

6 Achat du groupe Rochette (100%) au 27 février 2012.

7 Achat du groupe Rochette (100%) au 27 février 2012.

Fusion avec Caporin Voyages SARL le 1^{er} août 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.8 Intégration dans la coentreprise Asendia le 6 juillet 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet.

9 Rachat des parts ne donnant pas le contrôle (20%) au 9 février 2012. Intégration dans la

coentreprise Asendia le 6 juillet 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet.

10 Nouveau siège (ancien: Dublin).

11 Augmentation de capital de 0,97 million de francs au 20 décembre 2012.

12 Nouveau siège (ancien: Biedermansdorf).

Saisie

C = consolidation intégrale

E = mise en équivalence

Segment

1 = PostMail

2 = Swiss Post Solutions

3 = Réseau postal et vente

4 = PostLogistics

5 = PostFinance

6 = CarPostal

7 = Autres

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
19 Gestion financière
21 Evolution de l'activité
39 Rapport sur les risques
41 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE
44 Structure du groupe et actionariat
44 Présentation des comptes du service universel
44 Structure du capital
45 Conseil d'administration
50 Direction du groupe
53 Indemnités
55 Organe de révision
55 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
58 Groupe
126 La Poste Suisse
134 Informations complémentaires sur PostFinance

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital-actions ou de dotation		Participation en pour cent	Participation en pour cent
				Monnaie	En milliers	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Suède							
C	1	Swiss Post International Scandinavia AB ¹	Stockholm	SEK	105	–	100
Singapour							
C	1	Swiss Post International Singapore Pte Ltd ¹	Singapour	SGD	400	–	100
Slovaquie							
C	2	Swiss Post Solutions s.r.o.	Bratislava	EUR	15	100	100
Espagne							
C	1	Allied Business Company of Mail Servicios Postales Internacionales España S.L. ¹	Coslada	EUR	3	–	100
C	1	Mail Partners Spain S.L. ¹	Coslada	EUR	3	–	100
Etats-Unis							
C	1	Priority Post Company Inc. ¹	Emigsville, PA	USD	3	–	100
C	2	Swiss Post Solutions Inc.	New York	USD	45	100	100
C	2	Swiss Post US Holding Inc.	New York	USD	10 100	100*	100*
Vietnam							
C	2	GHP Far East Co. Ltd	Hô-Chi-Minh-Ville	VND	1 821 446	86	86

* Participation détenue par La Poste Suisse.

¹ Intégration dans la coentreprise Asendia le 6 juillet 2012, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet.

Saisie

C = consolidation intégrale
E = mise en équivalence

Segment

1 = PostMail
2 = Swiss Post Solutions
3 = Réseau postal et vente
4 = PostLogistics

5 = PostFinance
6 = CarPostal
7 = Autres

35 | Modifications du périmètre de consolidation

Exercice 2012

Le 6 janvier 2012, La Poste Suisse a acquis l'intégralité des parts de Direct Mail Company AG et de Direct Mail Logistik AG, dans lesquelles elle détenait déjà une participation de 50%. L'autre moitié des parts appartenait à Intermail AG. En les lui rachetant, La Poste Suisse est devenue actionnaire unique des deux sociétés. A cette occasion, elle a également acheté toutes les parts d'IN-Media AG et la moitié de celles de DMB Direct Mail Biel-Bienne AG. Le groupe Direct Mail Company, dont le siège principal est à Bâle, propose des produits et des services de marketing direct et de distribution d'envois non adressés. Il occupe dans toute la Suisse – sur ses sites de Lausanne, Bienne, Thoune, Zurich, Domat/Ems et Niederbipp – 135 collaborateurs fixes et environ 2500 à temps partiel.

GHP Immobilien Verwaltungs GmbH a été intégrée à Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, le 19 janvier 2012 et GHP Immobilien GmbH & Co. KG a fusionné avec la même Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, le 23 janvier.

Le 9 février 2012, la Poste, qui était déjà actionnaire majoritaire de Swiss Post Porta a Porta S.p.A. avec une participation de 80%, en a racheté les parts restantes (20%), de sorte qu'elle en a détenu tout le capital-actions jusqu'à la sortie de la société en juillet 2012. La différence résultant du rachat de la part minoritaire a été comptabilisée directement dans les fonds propres.

Le 27 février 2012, CarPostal France SAS a repris toutes les parts du groupe d'entreprises Rochette, une exploitation familiale spécialisée dans le transport de voyageurs dans le département de la Loire. Par cette acquisition, elle renforce sa présence dans les transports publics urbains en France. Domicilié près de Saint-Etienne, le groupe comprend la société Holding Rochette Participations SAS et les quatre entreprises de transport Archimbaud Frères SARL, Rochette Plaine SARL, Rochette Nord SARL et Caporin

Voyages SARL, dont 90% des prestations relèvent du trafic de ligne. Le groupe Rochette emploie quelque 140 collaborateurs.

Le 29 février 2012, Direct Mail Company AG a repris les activités de distribution de AWZ AG et de sa filiale ADZ Agentur für Direktwerbung AG, qui ont cessé d'opérer dans ce domaine à la même date. La partie d'entreprise acquise offre des produits et des services dans le domaine du marketing direct. Elle opère dans les régions de Berne, Argovie/Soleure et Zoug, ainsi qu'au Tessin, et occupe environ 1500 collaborateurs.

Le 3 avril 2012, Intermail AG a fusionné avec Direct Mail Company AG, avec effet rétroactif au 29 février.

Le 25 avril 2012, CarPostal Suisse SA a acquis toutes les parts de velopass SARL, ayant son siège à Lausanne. velopass SARL est actuellement le principal prestataire suisse de vélopartage. Elle exploite pas moins de onze réseaux de location de vélos en libre service dans plus de 20 villes de Suisse romande et du Tessin. Cette reprise a fait de CarPostal le leader du marché suisse du vélopartage. velopass SARL compte neuf collaborateurs.

Le 22 mai 2012, R & M Routage & Mailing SA a fusionné avec Edigroup SA, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

Le capital de CarPostal Suisse SA, ayant son siège à Berne, a été augmenté de 47 millions de francs en date du 25 juin 2012.

Le 1^{er} août 2012, Rochette Plaine SARL a fusionné au sein de Caporin Voyages SARL avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

Le 11 septembre 2012, Swiss Post Solutions GmbH, Munich, et Swiss Post Solutions GmbH, Waltershausen, ont fusionné au sein de Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg. De plus, le 1^{er} novembre 2012, PostLogistics SA a repris les activités de logistique de stockage et d'expédition de marchandises de l'entreprise de transport GATRA AG, renforçant ainsi sa présence dans la région zurichoise et le sud de l'Allemagne. La transaction incluait la reprise du portefeuille clientèle et des quelque 20 collaborateurs de la partie d'entreprise concernée.

Le capital de PostAuto Liechtenstein AG a été augmenté de 0,97 million de francs au 20 décembre 2012.

Enfin, le 31 décembre 2012, Swiss Post Solutions SAS, Paris, a fusionné au sein de Swiss Post Solutions Holding SAS, Paris.

Exercice 2011

Le 3 janvier 2011, les activités opérationnelles de MCM Direct Limited, Southampton (sud de l'Angleterre), ont été transférées à Swiss Post International (UK) Ltd, ayant son siège à Hounslow, Middlesex. Une demande de radiation de la société au 31 décembre 2011 a en outre été déposée auprès des autorités britanniques.

Le 3 janvier 2011 également, Swiss Post International Holding SA a acquis l'intégralité des parts de deux sociétés – insignifiantes à l'échelle du groupe – ayant leur siège l'une en Suisse et l'autre en Allemagne. Le 15 juillet 2011, la société suisse a fusionné au sein de Swiss Post International Logistics SA avec effet rétroactif au 3 janvier 2011.

Le 22 juin 2011, GBS + Temps GmbH a fusionné avec Swiss Post Solutions GmbH, Waltershausen.

PrimeMail GmbH, dont le siège est à Hambourg, s'est retirée du segment du courrier et des catalogues et a fortement réduit ses activités dans ce domaine le 1^{er} juillet 2011. Elle ne conclut depuis lors plus aucun contrat client, mais honorera les contrats existants jusqu'à leur échéance.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Swiss Post Solutions GmbH, Oberhausen, a fusionné au sein de Swiss Post Solutions GmbH, Munich, le 2 août 2011 et Swiss Post Solutions GmbH, Dettingen, au sein de Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, le 5 septembre.

Graphic Data (UK) Ltd a été dissoute le 11 octobre 2011.

Le 1^{er} décembre 2011, la Poste, qui était déjà actionnaire majoritaire d'Epsilon SA avec une participation de 66%, en a racheté les parts restantes (34%), de sorte qu'elle en détient désormais tout le capital-actions. La différence résultant de la transaction a été comptabilisée directement dans les fonds propres.

Le 5 décembre 2011, la Poste a acquis l'intégralité des parts de FMC Insights Limited, Dublin, en Irlande. Cette société propose des solutions informatiques et des services dans les domaines de la fidélisation, de l'analyse des promotions et de l'exploration de données. Elle fait partie du portefeuille de solutions de Swiss Post Solutions.

Le 9 décembre 2011, la Poste, qui était déjà actionnaire majoritaire de GHP Immobilien GmbH & Co. KG avec une participation de 52%, en a racheté les parts restantes (48%), de sorte qu'elle en détient désormais tout le capital-actions. La différence résultant de la transaction a été comptabilisée directement dans les fonds propres.

Enfin, le 23 décembre 2011, Swiss Post Insurance AG, ayant son siège à Vaduz, a bénéficié d'une augmentation de capital de 5 millions de francs.

Actifs et engagements résultant des acquisitions

Les acquisitions de sociétés ont entraîné l'inscription de nouveaux actifs et engagements dans les comptes consolidés, sur la base de valeurs provisoires:

Actifs et engagements résultant des acquisitions	31 décembre 2012	31 décembre 2011
En millions de CHF	Juste valeur totale ¹	Juste valeur totale ²
Liquidités	2	4
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	27	9
Stocks	0	-
Immobilisations corporelles et incorporelles et participations	38	10
Autres engagements financiers	-11	0
Engagements résultant de livraisons et prestations	-13	-6
Provisions et autres engagements	-25	-4
Juste valeur des actifs nets	18	13
Goodwill	18	4
Liquidités acquises ³	-2	-4
Juste valeur de participations existantes ⁴	-9	-
Paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts)	0	-2
Paiement d'engagements résultant d'acquisitions des exercices précédents	0	0
Sortie nette de capitaux résultant des acquisitions	25	11

1 Composition: Direct Mail Company AG, Direct Mail Logistik AG, IN-Media AG, partie d'entreprise du groupe AWZ, Holding Rochette Participations SAS, Archimbaud Frères SARL, Rochette Plaine SARL, Rochette Nord SARL, Caporin Voyages SARL, velopass SARL, partie d'entreprise GATRA AG.

2 Composition: Zollagentur Imlig AG, Zollagentur Imlig GmbH, FMC Insights Limited.

3 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur les banques.

4 Les participations déjà détenues dans Direct Mail Company AG et Direct Mail Logistik AG ont été réévaluées à leur juste valeur.

Les coûts d'acquisition des sociétés et des parties d'entreprise achetées en 2012 se sont élevés à 27 millions de francs au total. L'essentiel de ce montant a été réglé au moyen de liquidités. Se chiffrant à environ 0,1 million de francs, les paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts) sont insignifiants.

Le goodwill lié à ces transactions est constitué d'actifs non distincts ou ne pouvant pas être déterminés de manière fiable. Il s'agit pour l'essentiel de savoir-faire et d'effets de synergie exploitables au sein du groupe. Le goodwill n'est pas fiscalement déductible.

Les frais d'acquisition directement attribuables aux transactions sont inférieurs à 0,4 million de francs et sont comptabilisés dans l'état du résultat global, au poste «Autres charges d'exploitation».

Depuis leur acquisition, les sociétés achetées ont contribué aux produits d'exploitation à hauteur de 129 millions de francs.

Les effets des acquisitions sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

Actifs et engagements résultant des ventes

Les ventes de sociétés du groupe ont entraîné la déconsolidation des actifs et engagements ci-après.

Actifs et engagements résultant des ventes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	Valeur comptable totale ¹	Valeur comptable totale
En millions de CHF		
Liquidités	27	–
Créances	58	–
Stocks	0	–
Immobilisations corporelles et incorporelles, participations et immobilisations financières	62	–
Autres engagements financiers	–9	–
Engagements résultant de livraisons et prestations	–34	–
Provisions et autres engagements	–51	–
Valeur comptable des actifs nets vendus	53	–
Produit des ventes	53	–
dont règlements en liquidités	–	–
Païement compensatoire	9	–
Perte résultant des ventes ²	9	–

1 Composition: EDS Export & Distribution Services AG, MDS Media Data Services AG, Edigroup SA, Swiss Post International Belgium BVBA, Edigroup Belgique SPRL, Swiss Post International Hong Kong Ltd, Swiss Post International Germany GmbH, Swiss Post International Operations GmbH & Co. KG, Swiss Post International Operations Verwaltungs-GmbH, PrimeMail GmbH, Swiss Post International (France) SAS, G.P.A. Gestion & Promotion d'Abonnements SARL, Swiss Post International (UK) Ltd, Swiss Post Porta a Porta S.p.A., Swiss Post International Malaysia Sdn Bhd, Swiss Post International Netherlands B.V., Swiss Post International Norway AS, Swiss Post International Austria GmbH, Swiss Post International Scandinavia AB, Swiss Post International Singapore Pte Ltd, Allied Business Company of Mail Servicios Postales Internacionales España S.L., Mail Partners Spain S.L., Priority Post Company Inc.

2 La perte résultant des ventes a été comptabilisée comme charges financières dans l'état du résultat global.

Les ventes ont entraîné une sortie nette de liquidités de 36 millions de francs. Les sociétés du groupe cédées ont été échangées contre la participation dans la coentreprise Asendia. Un paiement compensatoire a été effectué en sus.

Les parts que représentaient les sociétés du groupe cédées dans les différents postes de l'état du résultat global et du tableau de financement sont insignifiantes du point de vue de la consolidation.

Il n'y a pas eu de ventes de sociétés du groupe lors de l'exercice précédent.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Créations de sociétés et changements de raison sociale

Exercice 2012

Poste CH SA et Poste Immeubles SA ont été créées le 8 juillet 2012.

Le 31 décembre 2012, systemform MediaCard GmbH, ayant son siège à Prien, a été renommée Swiss Post Solutions GmbH.

Exercice 2011

Le 7 juin 2011, meiller GHP GmbH, ayant son siège à Schwandorf, a été renommée MEILLERGHP GmbH.

PostAuto Schweiz Regionalzentrum Liechtenstein Anstalt a changé de nom le 1^{er} décembre 2011 pour devenir PostAuto Liechtenstein Anstalt. Ce changement s'est accompagné du déplacement de son siège de Triesen à Vaduz.

Swiss Post International Norway AS, ayant son siège à Son (Vestby, Norvège), a été créée le 22 octobre 2011.

36 | Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus systématiquement amortis et seront vraisemblablement vendus dans le délai d'un an.

Actifs non courants détenus en vue de la vente En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	Autres immobili- sations corporelles	Total
Etat au 01.01.2012	0	1	1
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5	1	5	6
Ventes	0	-6	-6
Etat au 31.12.2012	1	0	1
Etat au 01.01.2011	2	1	3
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5	0	6	6
Ventes	-2	-6	-8
Etat au 31.12.2011	0	1	1

37 | Principaux cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours de conversion suivants ont été utilisés pour convertir les comptes des sociétés étrangères du groupe en francs suisses:

Cours de conversion		Cours au jour de clôture		Cours moyen de la période se terminant le	
Unité		31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
1 euro	EUR	1,21	1,22	1,21	1,23
1 dollar des Etats-Unis	USD	0,92	0,94	0,94	0,89
1 livre britannique	GBP	1,48	1,45	1,49	1,42

38 | Événements postérieurs à la date de clôture

Ajustement des résultats

Jusqu'à l'approbation des présents comptes annuels consolidés 2012 par le Conseil d'administration de La Poste Suisse, le 18 mars 2013, aucun événement n'était connu qui nécessite d'ajuster les valeurs comptables de l'actif et du passif du groupe ou d'être publié dans le présent rapport.

Acquisitions de sociétés du groupe entre le 1^{er} janvier et le 18 mars 2013

Jusqu'à l'approbation des présents comptes annuels consolidés 2012 par le Conseil d'administration de La Poste Suisse, le 18 mars 2013, aucune acquisition significative nécessitant d'être publiée dans le présent rapport n'a été effectuée.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés au Conseil fédéral

La Poste Suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de La Poste Suisse présentés aux pages 58 à 124 du rapport financier, comprenant l'état du résultat global, le bilan, la variation des fonds propres, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse, aux Normes d'audit suisses et aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi sur l'organisation de la Poste.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Orlando Lanfranchi	Stefan Andres
Expert-réviseur agréé	Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable	

Gümligen-Berne, 18 mars 2013

La Poste Suisse

Compte de résultat

Compte de résultat En millions de CHF	2012	2011
Chiffre d'affaires net des services logistiques	4 019	3 938
Chiffre d'affaires net des biens commercialisés	547	577
Produits des services financiers	2 389	2 440
Autres produits d'exploitation	243	275
Total des produits d'exploitation	7 198	7 230
Charges de personnel	-3 189	-3 214
Charges des biens commercialisés et prestations de services	-1 387	-1 345
Charges des services financiers	-560	-674
Amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles	-226	-216
Autres charges d'exploitation	-1 052	-1 085
Total des charges d'exploitation	-6 414	-6 534
Résultat d'exploitation	784	696
Produits financiers	58	58
Charges financières	-86	-143
Bénéfice avant impôts	756	611
Impôts sur le bénéfice	-24	-
Bénéfice de l'exercice	732	611

RAPPORT DE SITUATION

6	Activités
11	Organisation
12	Stratégie du groupe
19	Gestion financière
21	Evolution de l'activité
39	Rapport sur les risques
41	Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

44	Structure du groupe et actionariat
44	Présentation des comptes du service universel
44	Structure du capital
45	Conseil d'administration
50	Direction du groupe
53	Indemnités
55	Organe de révision
55	Politique d'information

COMPTES ANNUELS

58	Groupe
126	La Poste Suisse
134	Informations complémentaires sur PostFinance

Bilan

Bilan	31.12.2012	31.12.2011
En millions de CHF		
Actifs		
Avoirs en caisse	2 068	2 024
Créances sur établissements financiers	45 310	31 462
Créances rémunérées sur clients	94	81
Créances résultant de livraisons et prestations	863	847
Autres créances	871	982
Stocks	67	65
Actifs non courants détenus en vue de la vente	1	1
Immobilisations financières	67 329	69 606
Participations	320	211
Immobilisations corporelles	2 163	2 099
Immobilisations incorporelles	82	78
Total des actifs	119 168	107 456
Passifs		
Fonds des clients (PostFinance)	110 571	100 738
Autres engagements financiers	1 542	146
Engagements résultant de livraisons et prestations	658	572
Autres engagements	550	601
Provisions	160	144
Total des fonds de tiers	113 481	102 201
Capital de dotation	1 300	1 300
Réserves monétaires	3 655	3 344
Bénéfice de l'exercice	732	611
Total des fonds propres	5 687	5 255
Total des passifs	119 168	107 456

Annexe

Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels de La Poste Suisse sont établis conformément aux principes généralement admis dans le commerce (Code des obligations, CO). De plus, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'utilisation du bénéfice de l'exercice sont conformes à la loi sur l'organisation de la Poste (LOP, art. 11 et 12).

Principes de présentation des comptes

Généralités

Les comptes annuels de La Poste Suisse se fondent sur les comptes de ses unités comptables (accounting units) sans personnalité juridique propre, eux-mêmes établis conformément à des principes uniformes généralement admis. Les relations internes entre les unités comptables sont éliminées. Les unités comptables de La Poste Suisse sont les suivantes: PostMail, PostLogistics, Mobility Solutions, Réseau postal et vente, PostFinance, Swiss Post International et Swiss Post Solutions, ainsi que les unités de services (Immobilier, Technologies de l'information, Achats du groupe et Service linguistique) et les unités de gestion (notamment Finances, Personnel et Communication). Les valeurs de l'unité comptable CarPostal ont été transférées à CarPostal Suisse SA avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012 et ne figurent donc plus dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Les filiales contrôlées par La Poste Suisse ne sont pas consolidées, mais portées au bilan dans les participations, au coût d'acquisition, sous déduction des éventuelles dépréciations nécessaires.

Différences de principes d'évaluation par rapport aux comptes consolidés IFRS

Les comptes annuels de La Poste Suisse sont pour l'essentiel établis selon les principes d'évaluation appliqués aux comptes consolidés, avec les exceptions suivantes:

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à échéance fixe classées comme disponibles à la vente sont évaluées au coût d'acquisition amorti. Il s'ensuit que les fluctuations de leur valeur de marché dues aux taux d'intérêt (volatilité) n'influent pas sur leur valeur comptable, ni sur les fonds propres déclarés (aucune plus-value latente). Si la valeur de marché tombe au-dessous du coût d'acquisition, des correctifs de valeur sont constitués en conséquence et présentés sous le poste des charges des services financiers. Les prêts accordés par La Poste Suisse aux sociétés du groupe sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti, sous déduction des correctifs de valeur nécessaires. Les correctifs de valeur sont comptabilisés dans les charges financières. Les dérivés (valeur de remplacement positive) sont évalués à la valeur la plus basse.

Provisions pour risques d'assurance

Les provisions pour risques d'assurance couvrent également, à titre d'autoassurance, les dommages non encore subis. Les sinistres importants peuvent dès lors être imputés sur les provisions d'assurance.

Prévoyance en faveur du personnel

Les charges de prévoyance en faveur du personnel présentées dans les comptes de La Poste Suisse correspondent aux contributions versées à la Caisse de pensions Poste par l'employeur, y compris les contributions d'assainissement.

Prestations à long terme versées aux collaborateurs et aux retraités

Les coûts des prestations à long terme versées aux collaborateurs et aux retraités, telles que primes de fidélité, congés sabbatiques et bons pour le personnel, sont comptabilisés au moment où ils prennent effet et ne sont pas systématiquement provisionnés sur la durée de service des collaborateurs.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Réconciliation des résultats

Les différences dans les principes d'évaluation selon le CO et la LOP par rapport aux comptes consolidés IFRS influencent le bénéfice de l'exercice de La Poste Suisse comme suit:

Réconciliation des résultats En millions de CHF	2012	2011
Bénéfice de l'exercice de La Poste Suisse selon CO/LOP	732	611
Dissolution de correctifs de valeur sur les créances, prêts et participations dans des filiales	-17	-19
Correctifs de valeur sur les créances, prêts et participations dans des filiales	97	140
Pertes/(Bénéfices) de change sur prêts à caractère de fonds propres	-12	2
Evaluation des dérivés (valeur de remplacement positive) à la valeur la plus basse	-26	-57
Constitution(Dissolution) de correctifs de valeur sur des obligations disponibles à la vente avec effet sur le résultat (charges/produits des services financiers)	-40	2
Amortissements d'autres immobilisations incorporelles	10	10
Dissolution de provisions pour engagements de prévoyance devenues superflues	-	-34
Non-application de la norme IAS 19 à La Poste Suisse selon CO/LOP	-26	88
Apport à la réserve de contributions de l'employeur ¹	150	150
Bénéfice de l'exercice de La Poste Suisse selon les normes IFRS	868	893

¹ Apport de La Poste Suisse à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur.

Gestion des risques

Système de gestion des risques

La Poste Suisse dispose d'un système complet de gestion des risques intégrant l'ensemble de ses unités et des sociétés du groupe. La définition de la politique de risque incombe à la Direction du groupe et au Conseil d'administration, tandis que la gestion des risques proprement dite est placée sous la responsabilité de la hiérarchie.

Chaque unité de La Poste Suisse (PostFinance, PostMail, PostLogistics, Swiss Post Solutions, Réseau postal et vente) et chaque société du groupe possède un gestionnaire de risques attitré.

Les gestionnaires de risques ont pour mission de diriger le processus et de coordonner, d'une part, la surveillance des risques par les propriétaires de ces derniers et, d'autre part, l'établissement des rapports destinés à leur propre direction et au gestionnaire de risques du groupe. Sur le plan fonctionnel, ils sont rattachés à leur direction, mais il leur incombe de contrôler les risques de manière indépendante. Les gestionnaires de risques surveillent les contrôles et les limites nécessaires ainsi que l'exposition aux risques. La gestion des risques veille à ce que les risques prévisibles soient tous identifiés et enregistrés dans le système de mesure et de reporting ad hoc.

Les thématiques prises en considération sont les suivantes: stratégie et environnement, clientèle et marché, fourniture des prestations, politique des prix, projets, prestations externes, reporting et controlling, sécurité, dommages à la charge de l'entreprise et dommages couverts par la responsabilité civile, gestion du personnel, technologies de l'information, finances, gouvernance d'entreprise, communication et réputation ainsi qu'aspects juridiques.

Le processus de gestion des risques est coordonné avec le processus stratégique annuel du groupe. Le gestionnaire de risques du groupe et le Comité de gestion des risques présentent à la Direction du groupe, deux fois l'an, un panorama de la situation du groupe en matière de risques, en particulier les risques principaux auxquels il est exposé. La Direction du groupe effectue une analyse des risques sur la base de ces informations et en communique les résultats au Comité Audit & Risk du Conseil d'administration ainsi qu'à ce dernier, qui apprécie les risques en dernière instance.

Etat des risques

En 2012, la Poste a identifié et évalué dix risques principaux au niveau du groupe. La Direction du groupe et le Conseil d'administration s'en occupent activement, s'employant à les maîtriser autant que possible par des mesures appropriées. Il s'agit de risques dont la réalisation peut entraîner des dommages d'au moins 50 millions de francs. Trois de ces risques concernent les conditions-cadres (politiques), trois sont des risques de marché et quatre sont de nature endogène. L'état des risques est resté globalement stable par rapport à l'exercice précédent.

Douze autres risques sont surveillés par précaution et si possible gérés activement par des mesures appropriées (p. ex. pandémie, dangers naturels, évolution démographique).

La Poste Suisse dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier à temps les processus financiers présentant des risques en matière de comptabilité et de présentation des comptes, de les évaluer et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le SCI comprend les procédures et les mesures propres à assurer la régularité tant de la tenue des comptes que de leur présentation et sur lesquelles repose l'établissement des états financiers de l'entreprise. Il est le garant de la qualité élevée de ces derniers. Pour La Poste Suisse, le SCI relève de ses tâches d'amélioration permanente des processus.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code suisse des obligations (CO), l'organe de révision externe vérifie s'il existe un SCI lors de la révision ordinaire des comptes.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Commentaires

Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2012, le montant total des cautionnements et des engagements de garantie s'élevait à 22 millions de francs (2011: 21 millions).

En matière d'imposition de groupe prévue par la loi sur la TVA, La Poste Suisse joue le rôle de chef de groupe et répond à ce titre de toutes les sociétés soumises à l'imposition de groupe.

Au 31 décembre 2012, il existe des déclarations de patronage de la Poste vis-à-vis de tiers.

Actifs gagés pour garantir les propres engagements

Au 31 décembre 2012, les actifs (obligations en relation avec les prêts de titres chez PostFinance) gagés pour garantir les propres engagements présentaient une valeur comptable d'environ 8,513 milliards de francs (2011: 8,756 milliards).

Engagements de leasing

Au 31 décembre 2012, les engagements de leasing d'exploitation non inscrits au bilan s'élevaient à 309 millions de francs (2011: 322 millions).

Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2012, la valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles s'élevait à 5,418 milliards de francs (2011: 5,327 milliards).

Participations

Voir à ce sujet la note 34, Périmètre de consolidation, de l'annexe des comptes consolidés. Les participations dans les sociétés du groupe détenues directement par La Poste Suisse sont portées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur nécessaires. Les correctifs de valeur sont comptabilisés dans les charges financières.

Engagements envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2012, les engagements envers la Caisse de pensions Poste s'élevaient à 4 millions de francs (2011: 5 millions). De plus, une provision de 17 millions de francs était constituée en vue de l'assainissement de ladite caisse de pensions.

Capital de dotation

La Confédération suisse a doté la Poste d'un capital sans intérêts de 1,3 milliard de francs.

Proposition d'utilisation du bénéfice

Conformément à l'article 12 de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP), l'utilisation du bénéfice obéit prioritairement aux exigences de l'économie d'entreprise. En particulier, l'obtention d'une structure appropriée du capital et le financement des investissements jouent un rôle de premier plan. Après affectation des fonds nécessaires aux réserves, la Poste verse le solde du bénéfice au propriétaire.

Se fondant sur l'article 12 LOP, le Conseil d'administration de la Poste propose au Conseil fédéral que le bénéfice de La Poste Suisse, d'un montant de 732 millions de francs, soit utilisé comme suit:

- apport de 100 millions de francs à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur;
- distribution de 200 millions de francs au propriétaire;
- affectation de 432 millions de francs aux réserves de La Poste Suisse.

RAPPORT DE SITUATION		GOVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	44	Structure du groupe et actionariat	58	Groupe
11	Organisation	44	Présentation des comptes du service universel	126	La Poste Suisse
12	Stratégie du groupe	44	Structure du capital	134	Informations complémentaires sur PostFinance
19	Gestion financière	45	Conseil d'administration		
21	Evolution de l'activité	50	Direction du groupe		
39	Rapport sur les risques	53	Indemnités		
41	Perspectives	55	Organe de révision		
		55	Politique d'information		

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels au Conseil fédéral

La Poste Suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de La Poste Suisse présentés aux pages 126 à 132 du rapport financier, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi sur l'organisation de la Poste.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur l'organisation de la Poste et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Orlando Lanfranchi	Stefan Andres
Expert-réviseur agréé	Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable	

Gümligen-Berne, 18 mars 2013

Informations complémentaires sur PostFinance

Les comptes ci-après ont été établis selon les normes IFRS et correspondent aux comptes de PostFinance, sans les filiales ni les sociétés associées. Les transactions internes au groupe effectuées avec d'autres segments (notamment recours aux prestations de Réseau postal et vente et de PostMail) n'ont pas été éliminées.

Compte de résultat

Compte de résultat En millions de CHF	2012	2011
Produits d'intérêts		
Produits d'intérêts de créances sur établissements financiers	1	6
Produits d'intérêts d'opérations de prêt de titres et de prise en pension	11	22
Produits d'intérêts de créances rémunérées sur clients	9	9
Produits d'intérêts et de dividendes d'immobilisations financières	1 414	1 540
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des fonds des clients	-392	-461
Charges d'intérêts des engagements envers des établissements financiers	0	-1
Charges d'intérêts des opérations de mise en pension	0	0
Résultat des opérations d'intérêts	1 043	1 115
Variation des correctifs de valeur sur immobilisations financières	25	-83
Pertes du trafic des paiements	-6	-8
Résultat des opérations d'intérêts après correctifs de valeur	1 062	1 024
Produits des commissions des opérations de crédit, de titres et de placements	120	119
Produits des commissions d'autres prestations de services	53	44
Produit des prestations de services	543	542
Charges des commissions et des prestations de services	-413	-404
Résultat des opérations de commissions et de prestations de services	303	301
Résultat du négoce	148	146
Plus-values et moins-values résultant des immobilisations financières	23	5
Autre résultat d'exploitation	-2	-2
Total des produits d'exploitation	1 534	1 474
Charges de personnel	-471	-446
Autres charges d'exploitation	-426	-426
Amortissements	-8	-10
Total des charges d'exploitation	-905	-882
Résultat d'exploitation	629	592
Rendement des participations dans les sociétés associées	2	1
Résultat du financement interne au groupe	0	-2
Bénéfice de l'exercice	631	591

RAPPORT DE SITUATION

6	Activités
11	Organisation
12	Stratégie du groupe
19	Gestion financière
21	Evolution de l'activité
39	Rapport sur les risques
41	Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

44	Structure du groupe et actionariat
44	Présentation des comptes du service universel
44	Structure du capital
45	Conseil d'administration
50	Direction du groupe
53	Indemnités
55	Organe de révision
55	Politique d'information

COMPTES ANNUELS

58	Groupe
126	La Poste Suisse
134	Informations complémentaires sur PostFinance

Bilan

Bilan	31.12.2012	31.12.2011
En millions de CHF		
Actifs		
Liquidités	2 068	2 024
Créances sur établissements financiers	44 028	31 461
Créances rémunérées sur clients	93	81
Instruments financiers dérivés	94	127
Immobilisations financières	67 040	69 269
Participations	15	15
Immobilisations corporelles	47	34
Comptes de régularisation	784	853
Autres actifs	570	473
Total des actifs	114 739	104 337
Passifs		
Engagements envers des établissements financiers	34	1
Engagements envers les clients sous la forme de comptes Deposito et comptes de placement	37 030	34 183
Autres engagements (envers les clients)	76 232	68 850
Instruments financiers dérivés	42	10
Comptes de régularisation	79	71
Provisions	5	5
Autres passifs	108	129
Total des fonds de tiers	113 530	103 249
Fonds propres attribués ¹	500	500
Plus-values latentes	75	-12
Réserves de couverture	3	9
Bénéfice de l'exercice	631	591
Total des fonds propres	1 209	1 088
Total des passifs	114 739	104 337

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2003, PostFinance dispose de 500 millions de francs de fonds propres pour couvrir les fluctuations de la valeur de marché des immobilisations financières disponibles à la vente.

A propos du rapport

Structure du rapport

Le rapport 2012 de La Poste Suisse comprend les documents suivants:

- Rapport de gestion 2012
- Rapport financier 2012 (rapport de situation, gouvernance d'entreprise et comptes annuels)
- Données chiffrées (présentation complète des chiffres clés)
- Index GRI (index des matières conforme aux prescriptions de la Global Reporting Initiative), y compris l'attestation de niveau d'application B+ de la Global Reporting Initiative

Ces documents peuvent être consultés en ligne et téléchargés à l'adresse www.poste.ch/rapportdegestion. Le rapport de gestion et le rapport financier sont également disponibles sous forme imprimée.

Commande

Des exemplaires imprimés du rapport de gestion et du rapport financier peuvent être commandés en ligne à l'adresse www.poste.ch/commande-rapportdegestion. Les collaborateurs de la Poste peuvent s'en procurer par la voie ordinaire de commande des imprimés.

Impressum

Edition et contact

La Poste Suisse
Communication
Viktoriastrasse 21
Case postale
3030 Berne
Suisse

Téléphone: +41 58 338 11 11
Contact médias: +41 58 338 13 07
www.poste.ch

Conception et gestion de projet

Finances Poste, Berne
Corinne Santschi, Communication Poste, Berne
Andreas Sturm, phorbis Communications SA, Bâle

Texte

Finances Poste, Berne
Marcel Suter et Sandra Schindler, Klarkom GmbH, Berne

Diagrammes

Finances Poste, Berne
Andreas Sturm, phorbis Communications SA, Bâle
Diagrammes fondés sur le concept du prof. Rolf Hichert

Photos

Marc Wetli, Zurich

Maquette et composition

Walter Stähli et Franck Schirmer,
phorbis Communications SA, Bâle

Traduction et relecture

Service linguistique Poste, Berne

Impression

UD Print AG, Lucerne, Suisse

Numéro ISSN 1661-9501

Papier

Le présent rapport financier est imprimé sans impact sur le climat, sur du papier certifié FSC (www.fsc.org), entièrement recyclé et sans azurant optique. Le papier RecyStar Polar porte aussi le label environnemental Ange Bleu (www.blauer-engel.de), qui distingue les produits particulièrement respectueux de l'environnement, ainsi que le label écologique de l'Union européenne (www.ecolabel.eu).



No. 01-10-902282 - www.myclimate.org
© myclimate - The Climate Protection Partnership



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C005019

Comparaison des chiffres clés sur cinq ans

		2012	2011	2010	2009	2008
Résultat						
Produits d'exploitation	millions de CHF	8 582	8 599	8 736	8 558	8 980
générés sur le marché libre	% des produits d'exploitation	84,1	84,0	83,2	80,8	79,6
générés à l'étranger	% des produits d'exploitation	11,9	12,7	13,9	16,3	17,9
Résultat d'exploitation	millions de CHF	890	908	930	721	812
généré à l'étranger	% du résultat d'exploitation	3,0	5,7	2,6	4,9	4,0
Bénéfice consolidé	millions de CHF	859	904	910	728	825
Fonds propres	millions de CHF	5 625	4 879	4 224	3 534	2 857
Création de valeur						
Valeur ajoutée de l'entreprise	millions de CHF	308	390	452	272	416
Valeur ajoutée distribuée	millions de CHF	5 314	5 187	5 268	4 983	4 875
au personnel	millions de CHF	4 131	4 026	4 076	4 032	3 873
aux bailleurs de fonds externes	millions de CHF	23	14	20	14	22
aux pouvoirs publics	millions de CHF	34	13	12	9	10
au propriétaire	millions de CHF	200	200	200	200	170
à l'entreprise	millions de CHF	926	934	960	728	800
Emplois						
Effectif (sans apprentis)	unités de personnel	44 605	44 348	45 129	44 803	44 178
à l'étranger	%	14,8	15,0	16,1	15,6	14,2
Apprentis Suisse	personnes	2 015	1 942	1 824	1 690	1 571
Emplois Suisse	personnel Poste sur 100 salariés	1,37	1,31	1,34	1,33	1,30
Emplois régions périphériques	personnes	20 172	20 418	20 603	20 776	21 319
Taux de fluctuation (départs volontaires)	% de l'effectif moyen	3,7	3,9	3,5	3,1	5,3
Licenciements pour raisons économiques	personnes	316	95	116	99	97
Conditions d'engagement, salaires et indemnités						
Engagement selon la CCT Poste	en % des unités de personnel	62,7	64,3	65,4	66,5	71,2
Salaire minimal selon CCT Poste	CHF par année	45 047	44 823	44 379	44 071	42 746
Salaire moyen du personnel	CHF par année	82 554	81 293	81 082	80 361	78 141
Indemnités moyennes versées aux membres de la Direction du groupe	CHF par année	515 441	504 986	495 590	491 200	492 781
Ecart salarial *	facteur	6,2	6,2	6,1	6,1	6,3
Gestion de la santé						
Accidents professionnels	nombre pour 100 unités de personnel	7,3	6,9	7,5	6,5	6,3
Absences par suite de maladie ou d'accident	jours par collaborateur	11,0	10,8	10,5	10,4	10,7
Diversité						
Hommes	%	52,5	52,3	52,1	51,5	51,5
Femmes	%	47,5	47,7	47,9	48,5	48,5
Nationalités représentées	nombre	140	140	133	117	121
Femmes au Conseil d'administration	%	22,2	22,2	22,2	25,0	20,0
Femmes à la Direction du groupe	%	11,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Femmes parmi les cadres supérieurs	%	8,0	7,6	8,2	8,7	7,7
Femmes parmi les cadres moyens et inférieurs	%	23,0	23,2	22,6	21,5	21,3
Démographie						
Age moyen du personnel	années	44,7	44,4	44,2	43,4	43,2
Utilisation des ressources						
Consommation d'énergie	gigajoules	3 199 878	3 131 103	3 224 440	3 158 211	3 265 716
Consommation directe (domaine 1)	gigajoules	2 638 709	2 561 346	2 593 125	2 520 381	2 579 871
Part énergies renouvelables	%	0,01	0,91	0,47	0,47	0,40
Consommation indirecte (domaines 2 et 3)	gigajoules	561 169	569 757	631 315	637 830	685 845
Part énergies renouvelables	%	94	94	93	96	92
Impact sur le climat (domaines 1 à 3)						
Impact sur le climat	équivalent t CO ₂	460 464	449 366	459 857	447 721	465 196
Intensité CO ₂ de la création de valeur	éq. t CO ₂ / million CHF valeur ajoutée	86,7	86,6	87,3	89,8	95,4
Intensité CO ₂ des emplois	éq. t CO ₂ / emploi à plein temps	9,9	9,7	9,8	9,6	10,2

* Facteur = rémunération moyenne des membres de la Direction du groupe par rapport au salaire moyen du personnel.

Des explications sur les chiffres clés et un aperçu complet de ces derniers figurent dans les «Données chiffrées sur le rapport de gestion». Ce document peut être téléchargé à l'adresse www.poste.ch/rapportdegestion.

La Poste Suisse
Viktoriastrasse 21
Case postale
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 11 11

www.poste.ch

